

Ville



Rapport d'activité 2021

SOMMAIRE

(Document établi sur la base de l'organigramme des services en vigueur en 2021)

TRANSFORMATION DÉMOCRATIQUE	3
DIRECTION DE LA PARTICIPATION CITOYENNE	4
DIRECTION DE LA SÉCURITÉ, POLICE MUNICIPALE ET SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE	10
MISSION SÉCURITÉ CIVILE	20
DIRECTION DES TERRITOIRES.....	22
DIRECTION DES RELATIONS EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES (DREI)	28
TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE	34
DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE	35
DIRECTION MOBILITÉS ET ESPACES PUBLICS ET NATURELS (DMEPN).....	46
DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION URBAINE	49
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES SERVICES PUBLICS URBAINS	57
DIRECTION URBANISME ET TERRITOIRE	60
DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DE L'ATTRACTIVITE.....	64
MISSION TERRE	65
MISSION CLIMAT	70
MISSION MANAGER DE CENTRE-VILLE	71
TRANSFORMATION SOCIALE.....	72
DIRECTION SOLIDARITÉS SANTÉ JEUNESSE (DSSJ).....	73
DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE L'ÉDUCATION.....	81
DIRECTION DES SPORTS	90
DIRECTION DE LA CULTURE	95
DIRECTION DE LA POPULATION, DES ÉLECTIONS ET DES CULTES (DPEC).....	110
ACCOMPAGNEMENT/ MISSIONS TRANSVERSALES.....	124
MISSION DIGITALE	125
MISSION DES TEMPS ET SERVICES INNOVANTS	127
DIRECTION DE LA COMMUNICATION	129
SERVICE CONSEIL, ACCOMPAGNEMENT ET PILOTAGE.....	135
MISSION ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS	137
MISSION MANAGEMENT DES RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE	138
DIRECTION DES FINANCES ET DE LA PROGRAMMATION (DFP).....	140
DIRECTION DES RESSOURCES LOGISTIQUES	150
PARC VEHICULES ET ATELIERS, MOYENS GÉNÉRAUX	150
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES (DRH)	153

INTRODUCTION

En vertu des dispositions de l'article L 2541-21 du code général des collectivités territoriales, La Maire est tenue de présenter chaque année au conseil municipal un rapport retraçant l'activité des services au cours de l'année précédente. Tel est l'objet du présent rapport.

TRANSFORMATION DÉMOCRATIQUE



DIRECTION DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

1. Principales missions

D'envergure Ville et Eurométropole, la DPC met en œuvre la politique de participation citoyenne des deux collectivités et assure la mise en œuvre des instances de démocratie locale, en lien avec différents services et directions (Territoires, Numérique, Communication, etc). À ce titre, elle assure des missions propres et fonctionnelles comme la conduite de dispositifs de démocratie locale ou de participation citoyenne. Elle est aussi « fonction-support » des autres services et travaille aux projets participatifs d'un certain nombre de directions thématiques.

Ses priorités pour 2021 s'axaient autour de 3 axes :

- La création de la DPC
- La relance des instances de démocratie locale après la prolongation d'une situation pandémique exceptionnelle
- Le déploiement d'un service-ressources à disposition des autres directions et services thématiques, et des communes de l'EMS

2. Les faits marquants de l'année et les principaux projets

a. Création de la Direction de la Participation Citoyenne, renfort de ses effectifs, déménagement

Créée formellement le 1er août 2021, la Direction de la Participation Citoyenne rassemble les effectifs de l'ex-Mission Participation Citoyenne (MPC) de la Ville de Strasbourg et de l'agente en charge du Conseil de Développement, jusqu'alors rattachée à la Direction Générale de l'EMS. Le nouvel exécutif ayant inscrit la démocratie comme l'un des 3 piliers du mandat, de nouveaux moyens ont été mis en œuvre et la DPC a vu ses effectifs renforcés par la création de 8 postes (délibérés en décembre 2020, en janvier 2021, puis en septembre 2021).

3 de ces postes et un renouvellement de poste ont permis la pérennisation de 4 agents disposant d'un contrat d'Accroissement Temporaire d'Activité (ATA) au sein de l'ex-MPC (2 postes de chefs de projets Démocratie Locale Ville, 1 poste de chef de projet démocratie numérique, 1 poste de chargé de mission numérique). 3 autres postes ont été pourvus via un recrutement interne à la collectivité et deux externes (1 poste de directeur, 1 poste de chef de projet Démocratie Locale EMS, 1 poste de chef de projet Démocratie Locale Ville). 2 postes ATA ont été maintenus afin de permettre la mise en œuvre des nouvelles commandes politiques sur la thématique (chargé de mission démocratie locale, chargé de mission Budget participatif). Sur l'ensemble des postes créés, 2 restent à pourvoir, des jurys de recrutement étant prévus début 2022 (chargé de développement de la participation citoyenne, chargé de la revue de concertation).

En parallèle, 7 postes de Chargés d'Animation de la Participation Citoyenne (CAPC) ont été créés au sein des Directions de Territoire. En charge de la mise en œuvre des instances de démocratie locale dans les territoires (conseils de quartier, conseils citoyens, budget participatif, autres exercices participatifs), la DPC a développé un lien fonctionnel avec ces nouveaux agents par la mise en place de deux réunions hebdomadaires : une réunion métier de coordination des CAPC, ainsi qu'une réunion associant les directions des DT, la DPPV, et les élu-e-s ad hoc, appelée « pôle territoire ». Le pôle territoire se tient de façon alternée entre services et en présence des élu-e-s.

En raison de travaux, la DPC a quitté les locaux historiques de la Bourse occupés par la MPC pour déménager temporairement au Centre Administratif, le volet EMS de la DPC occupant le 9e étage, le volet Ville, le niveau 0.

Avant que ne s'engage un travail participatif et approfondi autour du projet de Direction, deux ateliers sur la raison d'être et les missions principales de la DPC se sont tenus avec l'ensemble de ses agents.

En prévision d'un déménagement dans des locaux plus pérennes au 15 avenue du Rhin en 2022, un travail collectif s'est tenu en lien avec la DAP et les Moyens Généraux de la collectivité pour préparer l'emménagement futur et la réunion de l'ensemble des agents de la nouvelle DPC

b. Relance des instances de démocratie locale de la VDS

La relance des instances de démocratie locale dites règlementaires

Le lancement des Ateliers de Quartier, nouveau format des Conseils de Quartier

Suite à la volonté de proposer des Conseils de Quartier qui laissent plus de place à l'initiative citoyenne, renouvellent et élargissent les publics dans tous les quartiers, des temps de co-construction du nouveau format ont été organisés les 24 et 25 mars, puis fin mai et début juin de façon territorialisé.

Délibéré en juin 2021, le nouveau format remplace les Conseils de Quartier par des Assemblées de Quartier qui se réunissent au minimum deux fois par an. Ouvertes à tous les citoyens, les CAPC sont chargés d'accompagner l'autonomisation des citoyens qui s'y engagent au sein de comités de suivi. En parallèle, chaque citoyen peut proposer des Ateliers de Quartier, des projets aux objectifs ciblés et délimités dans le temps, également ouvert à la participation de toutes et tous.

Adaptées au nouveau découpage territorial renforçant la proximité entre les élus de quartier et la population (20 quartiers en lieu et place de 10), 19 premières assemblées de quartier se sont tenues fin juin et début juillet (Neuhof-Sud et Nord ayant choisi de mutualiser leurs assemblées), puis, une seconde entre les mois de novembre et décembre (plus dans certains quartiers), grâce à une mobilisation importante des DT, de la DEE et des Moyens Généraux, notamment. 39 ateliers de quartier ont été proposés et initiés au cours de cette première année d'existence des Ateliers de Quartier.

Les Conseils Citoyens

Dans l'attente du renouvellement du Contrat de Ville, un état des lieux a été réalisé. Trois conseils citoyens sur treize sont actifs et autonomes. En lien avec la DPPV, les DT et la préfecture, des scénarios de relance ont été travaillés et divers temps d'échange mis en œuvre.

L'animation des instances et dispositifs issus du Pacte pour la Démocratie ou dites volontaristes

Le Budget Participatif (BP)

Le suivi de la réalisation des projets de la Saison 1 s'est poursuivi, la DPC s'assurant de leur inscription dans le plan de charge des différents services responsables de leur réalisation.

En raison du Covid 19 et des élections décalées en 2020, le dispositif a pris un certain retard dans les délais de réalisation de ses différentes phases. En conséquence, une réunion du groupe de suivi de la saison 2 s'est tenu pour adopter un calendrier adapté, permettant la poursuite de cette saison du Budget Participatif interrompu par le report des élections et la pandémie.

La DPC a ensuite coordonné l'étude de faisabilité des projets jugés recevables de la saison 2 avec l'appui des services techniques de la ville (principalement, les DT, la DEPN, la Direction de la Culture, la DAP et la Direction des Sports) entre les mois de mars et août 2020.

Une réunion du groupe de suivi s'est ensuite tenu en septembre pour présenter les 68 projets qui seraient soumis au vote de la population du 11 octobre au 30 novembre.

Avec l'appui d'une équipe de 4 vacataires, une campagne de mobilisation s'est tenue sur le terrain et en ligne. 8824 votes et plus de 250 commentaires ont été enregistrés sur la plateforme numérique, permettant l'élection de 19 projets lauréats pour un montant de 1 871 637 euros, rendus publics le 20 décembre par la Maire de Strasbourg.

Le Conseil de la Participation Citoyenne (CPC)

Un CPC s'est tenu le 21 avril 2021 en visioconférence, en raison du contexte sanitaire. 201 personnes étaient connectées en direct pendant l'événement. Pour la première fois, une réunion a été proposée en amont de ce CPC à des représentants, tirés au sort, des instances du Pacte pour la Démocratie pour co-construire de façon tripartite l'ordre du jour de l'événement.

En plus d'un point sur les actualités de la démocratie locale à Strasbourg, s'est tenu un débat sur la transparence et l'impartialité des conférences citoyennes, nouveau dispositif participatif mis en œuvre par l'EMS. Enfin, en plus du renouvellement des membres du Comité d'Éthique via un appel à volontaire (avant tirage au sort), il a été décidé d'allonger le mandat des assesseurs du CEP de 6 mois à 1 an.

Un second CPC était prévu au mois de décembre 2021. Suite à l'impossibilité de formaliser un ordre du jour consensuel lors du temps d'échange tripartite dédié, il a été décidé de le reporter au début de l'année 2022 afin de permettre un échange entre la maire et les citoyens qui s'opposaient à la méthodologie de co-construction proposée par la collectivité.

Le Comité d'Éthique du Pacte (CEP)

Plusieurs évolutions ont été effectués en 2021 : la mise en place d'une formation d'acculturation à la collectivité et aux différents dispositifs de participations citoyennes de Strasbourg (réalisés en janvier et mai 2021), l'allongement le mandat des assesseurs du comité d'éthique et la modification du règlement intérieur.

En 2021, le Comité d'éthique s'est réuni lors de 6 plénières et a rendu 4 avis (Impossibilité d'accès à l'intégralité des données relatives aux autorisations de terrasses ; Fermeture du dépôt de pétitions citoyennes ; Absence de constitution des conseils de quartier ; Accès aux documents administratifs).

Les pétitions Citoyennes

Cet outil d'interpellation citoyenne a été relancé début février 2021. Suite à une résolution municipale adoptée en mai 2021, les pétitions jugées recevables et publiées sur la plateforme sont désormais présentées dans un espace dédié du Stras'Mag pour en favoriser la publicité.

Au total, la DPC a enregistré en 2021, 18 dépôts de pétitions, dont 12 non recevables et 6 recevables.

Les Ateliers d'Initiatives Citoyennes (AIC)

En 2021, la DPC a enregistré le dépôt de 3 initiatives citoyennes, toutes publiées sur la plateforme numérique et son espace dédié. Deux collectifs porteurs d'initiatives citoyennes ont fait appel aux moyens de la collectivité mais ont refusé les propositions faites par les services de la ville.

Le Conseil des Résidents Étrangers (CRE)

En sommeil depuis 2018, un travail a été initié avec les anciens membres du CRE pour amorcer sa relance en 2022, à l'occasion des 30 ans de cette instance historique. Deux réunions se sont tenues courant de l'année avant que s'initie un travail approfondi à partir de décembre 2020.

c. Le déploiement d'un service-ressources à disposition des autres directions et services thématiques, et des communes de l'EMS

Le déploiement d'un service-ressource pour toute la collectivité

La Revue de Concertation

Lieu de pilotage transversal de la participation citoyenne dédié à la construction collective des démarches de concertation, la revue de concertation permet la mise en cohérence de ces démarches portées par les directions de projets ou les directions thématiques. Cet outil de gouvernance permet également de réguler la charge de

travail des ingénieurs de la participation citoyenne en charge d'accompagner les services et directions thématiques dans leur projet.

Après son lancement officiel en septembre 2020, la DPC a vu passer 26 projets en revues de concertation en 2021, à peu près 20% des projets ayant engagé des temps préalables de conseils ou d'échanges en amont. Un bilan de la revue a été amorcé en lien avec les DT à la fin de l'année 2021, afin d'amorcer une évolution de cet outil inédit au service des projets participatifs de l'ensemble de la collectivité.

Un accompagnement renforcé des projets stratégiques de la collectivité

Parmi les exercices ou dispositifs participatifs passés en Revue de Concertation, certains ont fait l'objet d'un accompagnement renforcé, tels que :

- Le Conseil des Jeunes (4 réunions de travail pour préfigurer son nouveau format)
- L'Agora de Strasbourg (4 réunions de travail tripartites afin d'élaborer collectivement l'Appel de Strasbourg, en lien avec la DREI et en prévision de la présidence française de l'Union Européenne)
- La Conférence Citoyenne sur la 5G (accompagnement du SIRAC dans la restitution et le suivi de cet exercice participatif mené courant de l'année 2020)
- La Conférence Citoyenne sur la ZFE (accompagnement du service porteur dans la réalisation des 7 ateliers participatifs et du déploiement de l'ensemble de la démarche, mise en œuvre d'un Débat-Mobile avec une équipe de 4 vacataires et 90 déplacements sur le territoire de l'EMS, réalisation d'une enquête en ligne enregistrant plus de 9400 propositions)
- Budget Local, parlons-en (organisation de deux soirées d'information en lien avec la DFP, puis coordination et accompagnement d'un panel Ville-EMS de 10 citoyens travaillant sur la Tarification Solidaire à l'occasion de 8 séances de travail)
- Strasbourg Capitale de Noël (lancement d'une consultation en ligne en lien avec le service événement, recueillant 2284 contributions, 1^{ère} phase d'un exercice qui se poursuit en 2022)

La plateforme numérique de participation citoyenne

Cet outil est devenu incontournable dans la mobilisation des habitants et dans la valorisation des exercices participatifs de l'ensemble de la collectivité.

Disposant d'une entrée Ville et EMS depuis 2020 la plateforme a vu son audience doubler : nous sommes passés de 40 000 utilisateurs en 2020 à 106 000 en 2021, et de 4 000 abonnés à 9 000.

La mise en réseau de la collectivité

La DPC a également piloté l'adhésion de la Ville de Strasbourg aux réseaux Démocratie Ouverte et Décider Ensemble, ainsi qu'à l'Institut pour la Concertation et la Participation Citoyenne et le Conseil National des Conseils de Développement à l'EMS, afin de disposer d'un accès privilégié à des centres de ressources innovants et divers acteurs engagés sur la thématique. L'ensemble des agents se sont rendus aux Rencontres Européennes de la Participation Citoyenne à Amiens, et les agents en charge du BP, aux Rencontres Nationales dédiées à Angers.

Le lancement d'outils pour diffuser la culture de la participation citoyenne

Une **Newsletter** interne a été lancée pour partager des bonnes pratiques et savoir-faire.

La DPC a également rejoint **L'Université Permanente des Territoires**, un espace de formation et d'échanges initiés par les DT et la DPPV afin de contribuer aux temps dédiés à la participation citoyenne.

DIRECTION DE LA SÉCURITÉ, POLICE MUNICIPALE ET SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE

1. Principales missions

À partir des orientations définies par Madame la Maire, la Direction de la sécurité est garante de la stratégie et du développement de la politique de sécurité et de tranquillité publique de la Ville de Strasbourg. Elle participe activement à sa mise en œuvre dans le cadre d'un travail de proximité en coordination avec la Direction Départementale de la Sécurité Publique et la Préfecture du Bas-Rhin.

Elle assure la direction fonctionnelle et opérationnelle du service de la Police municipale et du service de la Surveillance de la voie publique. Elle emploie également des personnels administratifs et une trentaine d'agents de surveillance en contrat emploi compétences (CEC), des contrats d'insertion. Elle contribue à leur évolution, à l'optimisation de leurs moyens et pilote les projets de développement. Elle accompagne les services de la Ville et ses partenaires dans l'application de la réglementation relative à la sécurisation des rassemblements et manifestations, en particulier le Marché de Noël de Strasbourg. Elle apporte son expertise auprès des dossiers complexes de réglementation liés aux pouvoirs de police du Maire en matière de tranquillité et de sécurité publiques.

De manière générale, son rôle est de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie en société sur le territoire de la commune et de réduire le sentiment d'insécurité. Pour ce faire, elle dispose de personnels administratifs et d'effectifs opérationnels habilités afin de veiller au bon ordre, à la tranquillité, à la sécurité et à la salubrité publiques.

➤ **Les missions spécifiques au service de la Police municipale**

La Police municipale est un maillon essentiel dans l'action de la collectivité en faveur de la tranquillité et de la sécurité publiques. Troisième force publique de sécurité en France, elle est avant tout une police de proximité.

La Police municipale est investie de plusieurs missions de police administrative, qui permettent d'éviter ou d'interdire un possible trouble à l'ordre public et d'assurer la bonne mise en œuvre d'une réglementation, et de police judiciaire, qui permettent de réprimer un trouble à l'ordre public.

À noter que toute mission de police administrative peut devenir une mission de police judiciaire. Par exemple, dans le cadre d'une patrouille de surveillance générale (police administrative), un équipage de Police municipale peut être amené à appréhender un auteur de délit flagrant (police judiciaire).

Les missions de police administrative consistent à prévenir les troubles à l'ordre public. Elles ont un but préventif. Les missions sont les suivantes : la surveillance des établissements scolaires, la surveillance des cimetières, espaces verts et réserves naturelles, la sécurisation des foires, marchés, fêtes et événements organisés par la Ville de Strasbourg, la sécurisation des grands rassemblements et cérémonies commémoratives, défilés et cortèges, le contrôle de l'occupation du domaine public, la lutte contre les nuisances sonores et la préservation de l'environnement nocturne, le respect des mesures d'hygiène et de santé publique, la gestion des divagations

d'animaux et chiens dangereux et la lutte contre la maltraitance animale, la surveillance et la régulation de la circulation, la surveillance du stationnement, l'immobilisation et la mise en fourrière, la prise en charge des personnes en état d'ivresse publique manifeste, les opérations de tranquillité publique auprès des personnes en errance, les opérations tranquillité vacances et la lutte contre les atteintes aux biens, la protection de la population, la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, la lutte contre les atteintes aux personnes et aux biens commises sur le réseau CTS, la lutte contre le terrorisme...

Les missions de police judiciaire consistent à rechercher et à constater les infractions. Elles ont un but répressif. Ainsi, la Police municipale a pour mission de rechercher et réprimer plusieurs catégories d'infractions, notamment celles liées à leurs missions de police administrative : les infractions aux arrêtés de police du Maire, les infractions au Code de la route, les infractions relatives au bruit, les infractions relatives au stationnement, les infractions relatives à l'hygiène et à la santé publique, les infractions au Code de l'environnement, les infractions à la législation relative aux animaux, la lutte contre la prostitution, l'appréhension d'un auteur de crime ou délit flagrant...

Pour accomplir ces missions de police judiciaire, la Police municipale de Strasbourg dispose de plusieurs moyens et équipements à sa disposition tels que : la vidéoverbalisation, le PDA, le radar, les dépistages pour contrôler l'alcoolémie et la consommation de stupéfiants, la rétention du permis de conduire, l'immobilisation et la mise en fourrière, le relevé d'identité, la consultation des fichiers, des immatriculations et des permis de conduire, les palpations de sécurité, l'inspection visuelle ou la fouille des sacs et bagages etc.

Elle est composée en cinq unités fonctionnant 24H/24 et 365 jours par an sur tout le territoire. Bien qu'elles soient spécialisées, toutes les unités contribuent aux opérations de surveillance générale, de lutte contre la délinquance et exécutent toute mission transmise par le Poste de Commandement :

- Unité Poste de Commandement (UPC) : l'UPC coordonne toutes les informations concernant les événements et alertes survenant sur le territoire. Pour ce faire, elle assure une liaison permanente, fonctionnant 24H/24, entre Police municipale, Police nationale, SIRAC, services de secours des pompiers, le SAMU et l'ensemble des services de la collectivité via une communication radio et téléphonique opérationnelle. Lors de chaque prise de service, le chef de salle du Poste de Commandement affecte les missions à exécuter aux différentes patrouilles de terrain en lien avec le Chef de service de permanence. De plus, les opérateurs réceptionnent toutes les sollicitations téléphoniques, répercutent l'information aux patrouilles sur le terrain et rédigent les mains courantes. Enfin, l'UPC dispose également d'un équipage de terrain affecté à des missions d'ordre général sur la voie publique.
- Unité de Police Générale (UPG) : Plus grande unité en terme d'effectifs, l'UPG se déplace principalement en pédestre et en voiture et intervient sur tout le ban communal de la ville de Strasbourg. Elle exécute des patrouilles dynamiques et des missions de surveillance dans les différents quartiers de la ville et prend

contact avec les institutions de quartier, les bailleurs, les responsables d'établissement, les commerçants, les riverains et autres acteurs des quartiers pour préserver le lien avec la population. Elle intervient également en priorité sur la prise en charge des véhicules en stationnement abusif sur la voie publique.

- **Unité Municipale de Circulation (UMC) :** En raison du nombre d'accidents et de victimes, la lutte contre l'insécurité routière est devenue une priorité. Cette unité spécialisée, se déplaçant principalement à moto, prend en compte cette priorité. Les motards de l'UMC assurent la régulation de la circulation, participent à l'encadrement des manifestations et cortèges, effectuent les escortes, constatent les infractions au Code de la route et opèrent des contrôles de vitesse. Le cas échéant, elle est également un renfort précieux auprès des autres unités du fait de sa rapidité d'intervention.
- **Unité de Surveillance Spécialisée (USS) :** Principalement cycliste et pédestre, l'USS a prioritairement en charge la surveillance du centre-ville, du quartier gare et des espaces verts (parcs et jardins familiaux). Elle prend contact avec les personnes en errance sur la voie publique et intervient en priorité sur toutes sollicitations pour nuisances sonores. Elle contrôle l'occupation du domaine public et les débits de boissons. Des actions de sensibilisation sont également menées pour prévenir les infractions cyclistes.
- **Unité de Jour (UJ) :** L'UJ exerce des missions de surveillance et de sécurisation auprès des établissements scolaires, contrôle le respect des règles régissant les Zones de Circulation Restreinte (ZCR) en centre-ville et constate les infractions par vidéo-verbalisation. Elle effectue ses missions en journée par le biais de patrouilles pédestres, cyclistes, scooters ou voitures selon les missions à exécuter.

➤ **Les missions spécifiques au service de la Surveillance de la voie publique**

Le service de la surveillance de la voie publique dispose d'agents communaux appelés à exercer des missions limitées de police sur la voie publique. Ces agents de surveillance de la voie publique (ASVP), après avoir prêté serment devant le juge du tribunal de grande instance, sont dépositaires de l'autorité publique et peuvent constater par procès-verbal toutes les infractions au Code de la route ou effectuer des constatations prévues par le Code de l'environnement.

Les ASVP sont compétents en matière de Code de la route ce qui consiste notamment à surveiller et à relever les infractions relatives au stationnement gênant et très gênant, en particulier sur les places réservées aux personnes en situation de handicap, sur les passages piétons, les pistes cyclables et les trottoirs. Ils contrôlent également les zones bleues et les certificats d'assurance.

Ils assurent la surveillance des parcs et jardins et la sécurisation de la traversée de chaussée des enfants et adultes aux abords de plusieurs établissements scolaires, au même titre que les agents de Police municipale et les agents chargés de la surveillance recrutés en contrat emploi compétences (CEC).

En tant qu'agents au service du public, ils renseignent et orientent tous les usagers de la voie publique. De la même manière, ils portent assistance aux personnes en difficulté.

Ils signalent auprès de la Police municipale la nécessité d'enlèvement de véhicules en défaut de stationnement, les dysfonctionnements de la signalétique, les désordres, accidents ou les violences sur la voie publique.

Depuis l'été 2021, dans le cadre d'une expérimentation en lien avec la direction de la réglementation urbaine, elle contrôle l'emprise des terrasses des établissements recevant du public en centre-ville.

Enfin, au regard de leurs compétences relatives au Code de l'environnement, un travail a été initié concernant le développement d'une brigade éco-citoyenne chargée de lutter contre les incivilités liées au respect du règlement sanitaire départemental.

➤ **Les missions spécifiques aux agents chargés de la surveillance (CEC)**

Depuis 1992, la Direction de la sécurité de la ville de Strasbourg embauche le plus de salariés en CEC dans l'Eurométropole. Cette volonté résulte du besoin de compléter les effectifs d'agents de Police municipale et ASVP en matière d'assistance et de protection, et d'un engagement en faveur de l'insertion en matière de solidarité. Ce contrat est régi par des règles spécifiques propres au code du travail et instauré par l'État en 2018. À l'Eurométropole, il est défini pour une durée hebdomadaire de 20 heures et offre un accès privilégié à la formation et aux stages organisé sur le temps de travail en lien avec les tuteurs et la conseillère d'insertion professionnelle. La Direction dispose de 2 tuteurs, une membre du personnel administratif et un policier municipal, pour une trentaine d'agents.

Les salariés-es recrutés-es en CEC comme agents chargés de la surveillance assurent la sécurisation des entrées et sorties des écoles maternelles et/ou élémentaires. Ils permettent aux enfants, et aux parents qui les accompagnent, de traverser la chaussée pour se rendre à l'école en toute sécurité. Cette mission essentielle à l'égard de nos concitoyens et de nos enfants est également exécutée par la Police municipale et pas les ASVP et contribue à la tranquillité publique et à la sérénité de tous.

De plus, ils assurent la surveillance dans les cimetières municipaux en veillant au respect de l'arrêté de police des cimetières, en prévenant tout vol, dégradations et comportements inappropriés, et en accompagnant et rassurant les personnes âgées. Ils assurent également la surveillance des parcs et jardins de la ville en veillant au respect du règlement des espaces verts et en prévenant toute dégradation ou comportement suspect, notamment à proximité des aires de jeux. Dans le cadre de ces missions de surveillance, ils agissent pour sensibiliser le public et rappeler la réglementation en vigueur. En cas de difficultés particulières, ils disposent de la ligne directe de la Police municipale.

Leur formation est assurée en amont par les tuteurs et sur place par les agents de Police municipale qui leur apprennent les gestes réflexes et la posture à tenir pour assurer les missions dans les meilleures conditions possibles et en toute sécurité pour les usagers et pour eux-mêmes. Un point hebdomadaire a lieu entre les tuteurs et les agents-es afin d'évoquer les éventuelles difficultés liées à leurs missions et apporter des solutions opérationnelles en lien avec la Police municipale. Ce point permet également de garder un contact primordial dans l'évolution de leur insertion.

2. Les faits marquants de l'année et les principaux projets

Dans la continuité d'un accompagnement externalisé courant 2020 visant à accompagner l'amélioration du cadre et des conditions de travail de la Police municipale, une démarche d'accompagnement a été internalisée et a démarré à l'été 2021, sous l'impulsion de l'Exécutif et de la Direction générale. Les grandes orientations de travail issues de la démarche de 2020 ont été reprises pour être adaptées et mises à jour dans le cadre de différents groupes de travail composés des encadrants et agents volontaires, ainsi que dans le cadre d'échanges avec l'intersyndicale de la Police municipale.

5 axes de travail ont ainsi été confirmés dans le cadre de cette démarche d'accompagnement qui se déclinent en différentes actions concrètes à mener dans une dimension participative associant l'ensemble des parties prenantes. Ces axes de travail portent sur la clarification des orientations, le rôle de chacun, l'humain au centre, la consolidation du cadre de travail, la fluidification des interactions.

En parallèle, la même démarche d'accompagnement a été entreprise pour le service de Surveillance de la voie publique, afin de contribuer là aussi à améliorer le cadre et les conditions de travail de ce service. Un plan d'actions a ainsi pu être élaboré autour de 5 grandes thématiques, à savoir le sens et les orientations des missions, la gouvernance et le management, la communication interne et la transversalité, les conditions de travail, les ressources humaines.

Enfin, l'équipe AGR de la Direction de la Sécurité a également été rencontrée dans le cadre de ces deux démarches afin de pouvoir recenser les actions qui pourraient être entreprises pour leur périmètre d'activité, en coordination avec les plans d'accompagnement des services de la Police municipale et de Surveillance de la voie publique. Ces éléments permettent de faire la lumière sur les faits marquants de l'année et les principaux projets à venir.

➤ Redéfinition des missions et développement du lien de proximité

En 2021, Madame la Maire a présenté officiellement sa feuille de route au service de la Police municipale en fixant les grandes orientations, pour certaines déjà initiées dès 2020. Ainsi, les missions de la Police municipale ont déjà pu être adaptées vers un recentrage aux fondamentaux du métier pour plus de proximité avec la population. Cela s'est illustrée par davantage de patrouilles pédestres afin de garantir un contact avec la population, notamment dans le quartier Gare.

En 2021, la sécurisation des établissements scolaires est devenue une des missions prioritaires de la Police municipale et toutes les unités ont été réquisitionnées pour accomplir cette mission. Ainsi, la couverture 2021 des établissements scolaires est bien plus conséquente que celle des années précédentes avec une présence accrue des équipages auprès des écoles. L'intervention de la Police municipale dans les écoles afin de sensibiliser les élèves à la sécurité routière est à l'étude. Cette possibilité

se voit renforcer par la nomination d'une formatrice sécurité routière dans les effectifs de l'Unité de Jour, en lien avec le SIRAC.

Une attention particulière est portée sur le comportement des agents afin d'inscrire chaque action dans la pédagogie, le discernement et la sensibilisation en insistant sur le code de déontologie pour une Police municipale exemplaire auprès de la population. En ce sens, un travail sur la réactualisation du règlement intérieur de la Police municipale a été initié en 2021 par des informations et appel à volontariat pour des groupes de travail à venir sur le premier trimestre 2022.

Le développement du lien de proximité nécessite une redéfinition des missions en les adaptant aux problématiques actuelles. Ainsi, 22 agents de la Police municipale ont été formés pour lutter contre le sexisme et les violences sexuelles et 40 agents supplémentaires le seront en 2022. Les policiers municipaux sont désormais davantage au fait des lois lorsqu'une victime vient les aborder et peuvent rappeler les droits et les actions à mener lorsque celle-ci est confrontée à des outrages sexistes ou des gestes déplacés sur la voie publique comme dans le cadre du travail. Chaque jour, les patrouilles pédestres sont missionnées la nuit, notamment à la sortie des bars et des discothèques pour effectuer des sensibilisations et assurer une présence dissuasive.

La présentation officielle de la feuille de route pour le service de la Surveillance de la voie publique aura lieu début 2022 afin de fixer là aussi les grandes orientations du service, dont certaines ont déjà été initiées. En effet, une étude sur l'élargissement du périmètre d'intervention et des missions des ASVP avait déjà débuté, notamment suite à la dépenalisation du stationnement payant en 2018.

Cette étude s'est concrétisée depuis l'été 2021, dans le cadre d'une expérimentation en lien avec la direction de la réglementation urbaine, par le contrôle de l'emprise des terrasses des établissements recevant du public en centre-ville par les ASVP. Elle se poursuit aujourd'hui en prenant en compte le développement du lien de proximité par la redéfinition des missions au regard des problématiques actuelles. Ainsi, au regard des compétences des ASVP relatives au Code de l'environnement, un travail a été initié dès 2021 sur le développement d'une brigade éco-citoyenne chargée de lutter contre les incivilités liées au respect du règlement sanitaire départemental. Cette brigade sera déployée en 2022.

Enfin, les agents chargés de la surveillance en CEC ont fait l'objet d'un redéploiement sur les espaces verts en 2021 suite à une rencontre initiée par le service des Espaces Verts. D'autres lieux publics sont désormais sous surveillance durant les vacances effectuées par les agents tels que le parc du Heyritz, le parc du Contades et la place de la République. À la demande du service funéraire, durant la période de Toussaint 2021, de nouvelles affectations ont également été mises en place pour assurer une présence pour les personnes âgées dans tous les cimetières historiques de la ville.

➤ **Management et recrutement**

- L'année 2021 est marquée par le départ du Directeur de Police municipale qui était Chef du service depuis une vingtaine d'années. De grands efforts ont été déployés afin de trouver une personne à la hauteur du poste et capable de créer un projet de service novateur. Ainsi, une Directrice de Police municipale, Cheffe du service, a été recrutée et intégrera le service au premier trimestre 2022.

Ainsi, en l'absence du Chef du service, un nouveau système d'astreinte entre les chefs et adjoints aux chefs des unités de Police municipale, cadres B, a été mis en place. Le service a dû apprendre à fonctionner autrement, par roulement, avec une centralisation des missions par le bureau d'ordre. Ce système d'astreinte a permis à l'encadrement intermédiaire de monter en compétences et à occuper davantage de responsabilités.

Sur les nouvelles nominations, l'Unité Poste de Commandement de la Police municipale a nommé un nouveau Chef du PC suite au départ de l'ancien responsable d'unité. Le service a également recruté en interne une agente Brigadière de Police municipale au poste de responsable adjointe à la Cheffe d'Unité de Police Générale. Elle sera nommée officiellement au grade de Cheffe de service au 1er janvier 2022. Sur les recrutements, la Direction a embauché 8 nouveaux agents de Police municipale cette année, 4 agents de surveillance de la voie publique et 11 agents chargés de la surveillance en contrat d'insertion. L'un des agents recrutés en tant qu'ASVP était d'ailleurs un agent en contrat d'insertion qui a passé le jury ASVP avec succès. Cela met en lumière une passerelle très intéressante entre les effectifs opérationnels et particulièrement pour les agents en insertion professionnelle.

➤ **Amélioration des conditions et du cadre de travail**

La Direction pilote plusieurs projets afin d'améliorer les conditions et le cadre de travail des services.

Ainsi, dans le cadre de l'amélioration du cadre de travail, la convention de coordination entre les forces de sécurité de l'État, la Police municipale et les services de la Ville et Eurométropole de Strasbourg a été signée officiellement le 18 juin 2021 par l'ensemble des signataires, à savoir Madame la Préfète du Bas-Rhin, Madame la Procureure de la République, Madame la Maire de la Ville de Strasbourg et Madame la Présidente de l'Eurométropole. Elle définit les relations entre la Circonscription de Sécurité Publique de Strasbourg, la Police municipale de Strasbourg et les services de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg et précise les prérogatives des uns et des autres pour l'exécution des missions de sécurité. Cette convention offre une protection légale aux agents de Police municipale lors de leurs interventions et son renouvellement était vivement sollicité par le service.

Dans le même sens, le travail sur l'amélioration des locaux de la Police municipale, en lien avec les travaux exécutés au Centre administratif, s'est poursuivi toute l'année avec un déménagement temporaire des locaux prévu fin 2022/début 2023 concernant les vestiaires, les douches, la salle d'arme, la salle de prise de service et la salle de pause. Les locaux définitifs devront permettre aux agents de se sentir mieux et de

travailler dans un cadre plus agréable. La recherche de lieux pour les entraînements sportifs GTPI est également en cours.

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail, la Direction a travaillé dans de multiples domaines, particulièrement en matière d'équipements. Ce travail se poursuivra bien entendu les années à venir, en lien avec les progrès techniques et technologiques et l'évolution de notre société. En ce sens, l'année 2021 marque l'arrivée des caméras-piétons individuelles pour les agents de Police municipale. L'enregistrement audiovisuel des interventions permet de prévenir les incidents, d'effectuer les constats d'infraction et de poursuivre les auteurs par la collecte de preuves. Il s'agit également d'un outil dissuasif de protection pour les agents.

Cette année est également l'année de démarrage de la transition d'arme de poing avec l'arrivée de 40 armes de type GLOCK 17 / 5ème génération 9 mm. 50 remplacements sont prévus en 2022. De plus, les tenues été des motards de l'Unité Municipale de Circulation ont été entièrement remplacées. L'Unité de Jour a réceptionné 3 vélos supplémentaires dans le cadre de leurs patrouilles auprès des écoles et en zone de circulation restreinte. Les agents de l'Unité Poste de Commandement ont désormais accès aux fichiers SIV et SNPC ce qui facilite grandement le travail des agents au quotidien. Toutes les agentes ont été équipées cette année de nouveaux gilets pare-balles mieux adaptés pour les femmes. Dans le cadre du dispositif spécifique de la nuit de la Saint-Sylvestre, les agents de Police municipale ont été équipés de jambières pour assurer leur protection. Le service de la Police municipale travaille sur le changement du réseau radio. Ainsi, les premiers tests ont pu être réalisés en 2021 et une dotation globale est prévue en 2022. Enfin, la Direction a commandé 6 voitures sérigraphiées Renault Grand Scénic avec une perspective de mise à disposition d'ici l'été 2022. Des besoins complémentaires seront étudiés par la suite.

Concernant les projets déjà étudiés, la Direction prévoit la dotation de nouveaux gilets pare-balles pour les hommes qui arriveront en 2022. Elle souhaite également renouveler le parc motos de l'Unité Municipale de Circulation et envisage un remplacement des scooters. Enfin, des arbitrages en matière d'armement intermédiaire sont également attendus en 2022.

La Direction, en lien avec la cheffe de projet du service informatique, travaille sur le projet d'acquisition de nouveaux coffres-forts pour la salle d'arme et le puçage des armes depuis 2020. En 2021, la délibération a été adoptée et l'appel d'offres a été publié. Ainsi, les nouveaux coffres forts et le puçage des armes devront être opérationnels fin d'année 2022/début 2023 en concomitance avec le déménagement vers les locaux temporaires de la Police municipale.

Le service de la Surveillance de la voie publique a été doté cette année de 2 voitures électriques (Zoé) et de 2 scooters électriques afin de permettre aux ASVP, en lien avec l'élargissement de leur périmètre d'intervention, d'exécuter leurs patrouilles de manière diversifiée et adaptée aux nouvelles missions. Les ASVP se verront dotés de

bermudas à l'été 2022 et une expérimentation sera menée sur le port du gilet pare-balles.

Enfin, l'ensemble des chasubles « sécurité école » ont été renouvelées et uniformisées auprès de tous les agents chargés de la surveillance (CEC). Le choix s'est porté sur une chasuble plus visible, plus solide et de meilleure qualité afin de garantir la sécurité des agents.

➤ **Communication et leviers de motivation**

Pour remédier à la méconnaissance du rôle et des compétences des agents ainsi que pour valoriser leurs actions au quotidien, la Direction a travaillé sur la publication de plusieurs pages d'information numériques à publier sur le site strasbourg.eu concernant la Police municipale, les ASVP et les agents chargés de la surveillance (CEC). La base de travail a été mise à jour et finalisée en 2021, tout comme la fiche Google pour la Police municipale de Strasbourg, et sera proposée dans le cadre des groupes de travail « Communication » à venir pour le premier trimestre 2022.

Dans le même sens, afin de moderniser l'image des services et des agents, la Direction a travaillé, avec l'aide d'un infographiste professionnel, au renouvellement de l'écusson de la Police municipale et des ASVP. Un premier projet sera présenté au groupe de travail « Communication » pour recueillir les premiers avis et les propositions.

Un second temps sera consacré à la communication interne et externe, en particulier sur les réseaux sociaux de la Ville de Strasbourg. Des groupes de travail dédiés seront déployés en 2022, en lien avec les services de communication, afin de développer une « police de proximité numérique », moderne et proche du citoyen. Communiquer sur les actions et réussites des services auprès des usagers constitue un réel levier de motivation pour les agents.

3. Chiffres clés

➤ **Activité des services de la Direction en 2021**

- Interventions / mains courantes : **29 255** (32 187 en 2020) ;
- Infractions relevées par PVe : 72 423 (72 610 en 2020) ;
- Procédures rédigées : **1 259** (1 438 en 2020) ;
- Véhicules mis en fourrière : **4 240** (3 858 en 2020) ;
- Appels téléphoniques réceptionnés au PC : **15 093** (14 235 en 2020)
- Nombre d'écoles sécurisées : 18 à 24 par jour (15 à 18 par jour en 2020).

Le bilan chiffré illustre une baisse du nombre d'interventions et des procédures rédigées par la Police municipale sur une année 2021 encore impactée par le mouvement des vagues épidémiques. En revanche, sont à relever une hausse des appels téléphoniques réceptionnés au PC, notamment par les particuliers, ainsi que le nombre de véhicules mis en fourrière, en lien avec la reprise de l'activité événementielle, en particulier le Marché de Noël. À noter la hausse significative des sécurisations des établissements scolaires suite à la réquisition de l'ensemble des

effectifs disponibles pour effectuer cette mission. Le nombre d'infractions relevées par Pve reste stable.

➤ **Les effectifs de la Direction au 31/12/2021**

- **215 postes** comme suit : Police municipale : 157 (19 vacants) ; Service de la surveillance de la voie publique : 43 (3 vacants) ; Administration générale : 15 (4 vacants) ;
- **Catégories** : 6 A, 12 B, 172 C ;
- **Genres** : Hommes : 123 (65%), Femmes : 66 (35%) ;
- **Âge moyen** : 46 ans.

➤ **Les indicateurs de la Direction au 31/12/2021**

- **Budget réalisé** : budget de fonctionnement : 198 300 €/budget d'investissement : 207 000 € ;
- **Absences pour longue maladie** : 18 agents ;
- **Départs en retraite** : 3 policiers municipaux ;
- **Départs (hors retraite)** : 11 agents (10 policiers municipaux et 1 ASVP) ;
- **Recrutements** : 1 assistante de direction, 8 policiers municipaux, 4 ASVP, 11 CEC ;
- **Immersion**s : 16 agents et 9 stagiaires ;
- **Promotions** : 20 agents ;
- **Formations** : en moyenne 7 jours par agent ;
- **Délégués syndicaux** : 16 policiers municipaux et 2 ASVP ;
- **Discipline** : 5 rappels à l'ordre, 1 révocation, 1 mise à pied de 3 jours.

MISSION SÉCURITÉ CIVILE

La loi confère aux maires la direction des opérations de secours et la responsabilité de la sécurité des concitoyens. Ses principales missions, dites de « sauvegarde », sont l'alerte et l'information des populations, l'appui aux services d'urgence, la mise à l'abri et le soutien de toute nature aux sinistrés. Dans ce cadre, la Mission sécurité civile concourt au pilotage des mesures touchant à la sauvegarde des populations en cas d'accident et de manière complémentaire, à la sécurité du public (incendie, secours à personnes) lors de grands événements.

1. Principales missions

La Mission sécurité civile réactualise annuellement son Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ainsi que ses annexes opérationnelles et spécialisées. Cet ensemble de documents permet d'organiser la réponse opérationnelle de sauvegarde incombant statutairement à la Ville en cas d'événement grave. Ce sont environ 5700 outils, matériels ou véhicules, près de 900 établissements, plus de 2500 coordonnées téléphoniques d'agents de la collectivité ainsi que des centaines de contacts de partenaires qui sont ainsi collectés et vérifiés chaque année.

Dans le but d'alerter rapidement les populations en cas de crise, la Mission sécurité civile poursuit, avec le concours de la Direction de l'Architecture et du Patrimoine, la maintenance des installations et l'implantation de nouvelles sirènes sur le territoire, permettant ainsi de diffuser une alerte ciblée dans un quartier ou à l'échelle de toute la ville.

Toujours dans un objectif de sécurité des publics et des services, la Mission sécurité civile administre un marché de fournitures de prestations météorologiques. Il permet d'anticiper les conséquences matérielles ou humaines des phénomènes météorologiques dangereux. La Mission est chargée de la gestion administrative et technique de ce marché, ainsi que de son suivi comptable. Le principal volet prévoit la transmission d'alerte en cas de phénomènes intenses. Lors de la réception de ces avertissements, elle est chargée de l'analyse des bulletins et de leurs diffusions auprès des directions/services concernés et de véhiculer un message de prévention auprès des organisateurs de manifestations se déroulant en extérieur sur l'espace public. À titre indicatif, plus de soixante avertissements météorologiques et/ou de bulletins de vigilance ont été diffusés par la Mission durant l'année.

Lorsque les prévisions de rafales de vent sont particulièrement élevées, la Mission contribue également à la mise en œuvre de la procédure de fermetures des parcs et cimetières aux côtés des services gestionnaires des sites, ainsi qu'à l'arrêt de toutes les manifestations festives en plein air.

Par ailleurs, certaines manifestations importantes nécessitent une vigilance plus particulière en vue de garantir la continuité d'accès des secours et certaines dispositions de sécurité spécifiques. La Mission sécurité civile apporte ainsi son

expertise pour la préparation de grands événements comme Strasbourg Capitale de Noël, les Courses de Strasbourg, la Fête Nationale pour ne citer que celles-ci. Elle participe également à toutes les instances en charge de l'organisation de manifestations festives sur le domaine public, toujours dans le but de garantir l'accessibilité des secours et l'évacuation rapide des personnes en cas de problème.

Elle est également appelée à contribuer à la mise à jour des différents plans spécialisés constituant le dispositif départemental ORSEC, sous la responsabilité de l'autorité préfectorale. A ce titre, elle participe et représente la collectivité lors des exercices de sécurité civile.

Dans ses missions courantes, la Mission supervise l'organisation et le suivi des plannings mensuels des commissions de sécurité dans les ERP (établissements recevant du public) et veille à la participation d'un-e élu-e aux visites. Plus de 350 visites ont ainsi pu être effectuées.

2. Les faits marquants de l'année et les principaux projets

En lien avec la Direction générale, la Mission sécurité civile a créé un nouveau dispositif d'astreinte basé sur des « Coordonnateurs-rices Opérationnels-elles de Crise », chargés-es de coordonner les actions de sauvegarde de la collectivité et les astreintes des services 24h/24 et 7j/7. Elle a ainsi assuré les différentes étapes relatives à la mise en place de ce dispositif, incluant la recherche des personnels, les présentations du dispositif devant toutes les instances, et bien entendu, la formation initiale et continue de ces coordonnateurs-trices.

Garante du bon fonctionnement de cette nouvelle organisation, elle a rédigé et diffusé toutes les procédures et consignes internes, fiches réflexes et mémentos destinés à tous autres acteurs internes impactés.

L'année écoulée a également été marquée par deux crues notables sur le Rhin respectivement au mois de janvier et au mois de juillet. Dans ce cadre, la Mission sécurité civile a contribué à la mise en œuvre des mesures de rétention des crues du Rhin aux côtés du service des Espaces verts et de nature, et de la Police Municipale et de Stationnement.

Strasbourg comporte un ensemble d'industries classées SEVESO regroupées sous la dénomination « Port aux Pétroles ». La Préfecture du Bas-Rhin a organisé un exercice de déclenchement du Plan Particulier d'Intervention en mars 2021. La Mission a participé à la préparation, au déroulé et au retour d'expérience dudit exercice, ainsi qu'au suivi de la gestion d'autres incidents ou événements sur des sites industriels comme l'incendie du datacenter OVH.

Dans le cadre de la pandémie liée à la Covid19 et dans la continuité de l'année 2020, elle a apporté son aide en vue de l'ouverture du centre de vaccination de la Bourse et au maintien de Strasbourg capitale de Noël, dans le respect des mesures gouvernementales et préfectorales imposées.

1. Principales missions

➤ Le développement social urbain

Les directions de territoire ont pour mission de faire le lien avec les partenaires locaux pour améliorer les conditions de vie, favoriser le développement de projets les quartiers de Strasbourg (sport, culture, éducation, jeunesse, solidarités, santé). Elles tiennent les habitant.es informé.es et les associent aux projets de transformation urbaine du quartier. Par exemple, l'année 2021 a donné lieu au lancement de la Conciergerie solidaire à Ampère, au démarrage du projet Veilleur Senior, au Forum du renouvellement urbain de l'Elsau, à l'inauguration de la Maison urbaine de santé à la Cité de l'III, aux 50 ans de HautePierre, ou encore à un voyage apprenant avec des habitant.es du Neuhof à Nîmes et Montpellier, pour la future activation du tiers lieu au sein du bâtiment d'honneur de l'hôpital Lyautey.

En 2021, les directions de territoire ont développé des projets innovants avec les partenaires associatifs et économiques et les habitant-e-s (ex : Touriste dans ma ville ; balades découvertes du patrimoine naturel ou culturel ; PNU ; communication par les crieurs de rue ; actions de solidarité pendant les confinements ; participation au lancement de l'appel à manifestation d'intérêt « usages éphémères » ; opération « rue libérée » Avenue des Vosges, expérimentation rue école rue des Bonnes gens ; ...). Elles ont contribué au développement territorial par l'accompagnement et la mise en lien des associations de leurs territoires notamment par des ateliers territoriaux de partenaires tout au long de l'année sur des thématiques variées inhérentes aux besoins de chaque territoire, des lettres d'actualité, des propositions de formation.

2021 a également été une année charnière pour les directions de territoire qui comprennent un périmètre en Renouvellement urbain, avec le lancement de la phase opérationnelle du 2^e programme NPNRU pour Neuhof, Meinau, Cronembourg, HautePierre, Elsau. Cette année a notamment permis :

- La poursuite des instances de pilotage des projets : comités de pilotage, revues de coordination des projets, suivi du relogement, comités techniques ;
- La préparation des éléments constitutifs des avenants aux conventions du premier et du deuxième programme de renouvellement urbain ;
- L'élaboration des cahiers de prescriptions urbaines, architecturales et paysagères pour le cadrage des projets de requalification-résidentialisation, des nouvelles opérations de logements et des futures opérations d'espaces publics ;
- La poursuite des procédures environnementales réglementaires ;
- Le suivi de la mise en œuvre des engagements environnementaux dans les projets : actualisation des diagnostics environnementaux, intégration d'objectifs de maintien de patrimoine arboré, de désimperméabilisation, et de gestion alternative des eaux pluviales ;

- Le suivi des études de maîtrise d'œuvre des équipements et projets résidentiels inscrits dans le 2^e programme de renouvellement urbain ;
- Le suivi des relogements et démolitions programmées en lien avec les bailleurs sociaux ;
- Le suivi et la coordination des actions de gestion urbaine de proximité ;
- L'organisation d'inaugurations d'opérations réalisées dans le cadre du premier programme de l'ANRU ;
- L'organisation de temps forts de concertation autour de lieux en devenir, dont la mutation est inscrite dans le 2^e programme de renouvellement urbain ;
- La parution des journaux de renouvellement urbain et leur distribution ;
- L'engagement de premières réflexions multipartenariales autour de l'économie circulaire dans le cadre des projets NPNRU ;
- La définition d'opérations pilotes autour de l'insertion professionnelle en lien avec les bailleurs sociaux ;
- L'engagement ou la poursuite d'échanges avec les partenaires privés et institutionnels concernés par des relocalisations de commerces et services déjà présents dans les quartiers ;
- L'accompagnement de porteur de projets de développement économique ou de services en vue de leur intégration au sein du quartier prioritaire politique de la ville.

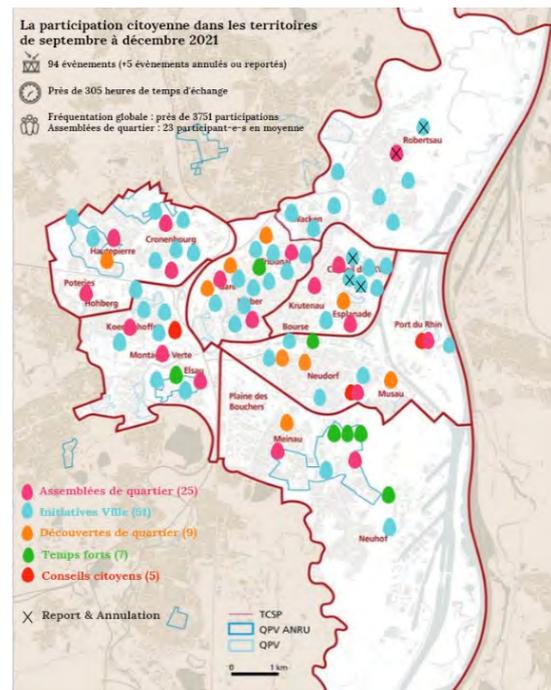
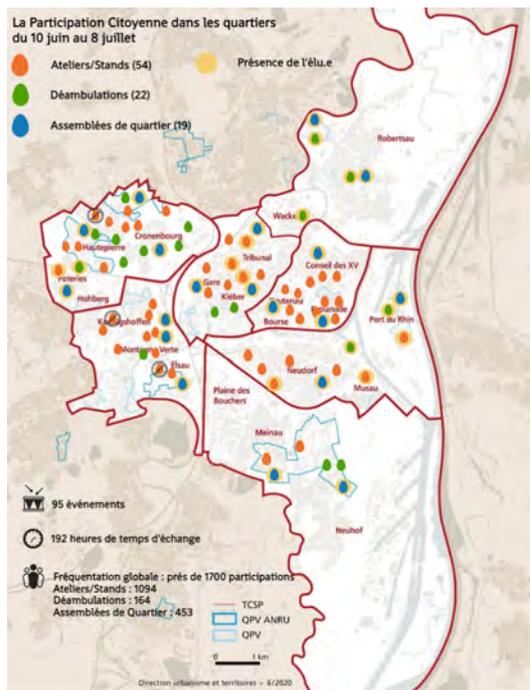
➤ **La participation citoyenne**

Au cœur de chacune des missions des directions de territoire, la participation citoyenne constitue un aspect fondamental de l'activité des DT. Il s'agit au quotidien de recueillir les avis, de faire ressortir l'expertise d'usage des habitant.es, usager.es, commerçant.es et de mobiliser les acteur.trice.s de terrain pour contribuer aux diagnostics territoriaux et concevoir des politiques publiques adaptées. La connaissance des dynamiques de quartier, la maîtrise des outils de la concertation, l'adaptation aux différents publics, constituent une part centrale du travail des équipes.

Pour ce faire, les Directions de territoires ont vu leurs moyens renforcés par l'arrivée de 7 Chargées d'Animation de la Participation Citoyenne (CAPC). C'est avec ces CAPC que les Directions de territoires peuvent mieux prendre en compte le renouveau de la participation citoyenne souhaitée par la Municipalité.

En 2021, les conditions sanitaires ont généré de nombreuses modifications et adaptations dans la façon de réaliser des réunions publiques (visios, gestion des jauges...). 2021 a aussi donné lieu à la transformation des conseils de quartier en assemblées de quartier et au lancement des nouveaux dispositifs de participation citoyenne, notamment pendant un mois de participation citoyenne. Cela a engendré une mobilisation sans précédent de l'ensemble des DT sur une période très courte (une centaine d'évènements et une fréquentation globale approchant les 1700 personnes).

À noter également, de nombreuses réunions publiques et ateliers de participation citoyenne ont eu lieu au second semestre.



➤ La gestion urbaine de proximité

Les directions de territoire constituent des relais pour les habitant.es vers les services techniques, des portes d'entrée pour la gestion urbaine de proximité. Pour les anomalies ou dysfonctionnements dans l'espace public (mobiliers urbains dégradés, encombrants, insécurité, MIE animaux liminaires, gestion de l'impact pour les riverains des manifestations d'envergure comme la Foire Européenne...), ou l'identification de nouveaux besoins (arceaux à vélo, éclairage, bacs à compost, Strasbourg ça pousse, collecte des sapins...), des rendez-vous sur site sont organisés avec les riverain.es, des courriers nombreux sont traités, des tournées de veille sont effectuées régulièrement. Le suivi des chantiers les plus importants constitue également une part importante de l'activité des correspondant.es de quartier, tout comme la participation aux instances de veille et de sécurité (GPO, CCS). À noter en 2021 sur les questions de sécurité, la démarche de Quartier de reconquête républicaine a été étendue de Hautepierre aux Poteries. Un « clean challenge » a eu lieu à l'Elsau. Le premier plan de gestion du parc Schulmeister a été expérimenté à la Meinau.

En 2021, la poursuite des réunions métier des correspondant.es de quartier a permis de renforcer la coordination inter-quartiers et la transmission de l'expertise aux nouvelles recrues. Un travail de mise à plat des enjeux de gestion de la viabilité hivernale a été réalisé. Les DT ont également participé à la nouvelle commission d'attribution des terrasses.

➤ La connaissance du territoire

Les directions de territoire capitalisent la connaissance du tissu local et des projets des différents quartiers. À ce titre, elles sont régulièrement sollicitées en interne pour éclairer les politiques publiques, et faciliter leur adaptation aux spécificités sociodémographiques des différents bassins de vie.

En 2021, par exemple, les DT ont apporté aux directions thématiques :

- Une expertise de terrain dans le cadre de la préparation du contenu de la modification 4 du PLUI ;
- Une synthèse des projets immobiliers engagés en vue de la mise à jour des prospectives scolaires réalisées par la direction de l'éducation ;
- Des précisions sur les emplacements intéressants dans le cadre de l'AMI vendeurs de glace ;
- Des lieux appropriés pour la vaccination itinérante ;
- Des lieux de plantation d'arbres dans le cadre du plan canopée ;
- Le périmètre des plaines sportives ;
- Les lieux d'implantation des caméras CCSV ;
- Les bornes IRVE ;
- Ou encore les espaces potentiels d'implantation de projets d'urbanisme provisoire.

Les directions de territoire, en 2021, ont organisé 20 visites de quartier à l'attention de la Maire, afin de partager avec elle cette connaissance des ambiances, sensibilités, acteur.trices, et projets des quartiers.

2. Les faits marquants de l'année et les principaux projets

➤ L'incarnation de l'équité territoriale à travers un PPI territorialisé et le développement de la territorialisation des politiques publiques

En 2021, un travail conjoint de la direction des finances et de la programmation et de la direction des territoires a permis la mise en visibilité de la réorientation du plan pluriannuel d'investissements vers des projets de proximité dans l'ensemble des quartiers, et une attention accrue portée par la nouvelle municipalité au rattrapage d'investissements publics dans les quartiers qui en ont le plus besoin.

Parallèlement, plusieurs nouveaux projets de la municipalité ont donné lieu à une réflexion sur leur répartition territoriale avec une attention que l'on tente d'apporter aux QPV (rues école, végétalisation des cours d'école, déminéralisation des rues, animations d'été dans les quartiers).

L'équité territoriale et la territorialisation des politiques publiques impliquent également une application différenciée des actions de la collectivité dans les territoires, en fonction des besoins et de la pertinence locale. Par exemple, la journée internationale des droits des femmes du 8 mars a fait l'objet de projets dans cinq quartiers où le réseau associatif est particulièrement mobilisé 2021 (ex « super héroïnes » du Port du Rhin et à HautePierre, fresque à l'Esplanade, exposition à Neudorf, actions de sensibilisation et vidéos à Bourse Esplanade Krutenau Conseil des XV, animations square Appert). En 2021 également, Strasbourg capitale de Noël s'est pour la première fois traduite par des chalets à l'échelle des quartiers, au Neuhof et au Tribunal, de façon expérimentale. Enfin, des grands projets urbains ont donné lieu à une activité importante en termes de prospective et de suivi opérationnel (ex projet Deux Rives, Archipel 2, Centre commercial de l'Esplanade, ESPEX (Rotterdam, Cité de l'III, Hohberg, Molkenbronn), Neuhof Sud, PRU, abords de la Manufacture, l'entrée

sud du quartier de la Robertsau, fin de ZAC Poteries, étude sur le secteur du Marché Gare, écoquartier Houblonnière...).

De façon plus généralisée à l'ensemble des quartiers, plusieurs politiques publiques transversales ont fait l'objet de l'association des directions de territoire en 2021 :

- Engagement de la réflexion sur les mobilités et le stationnement, contribution aux délibérations sur le plan piéton et le plan vélo
- Démarche sur les services publics de proximité (dont des projets d'espaces France Service à l'Elsau, au Port du Rhin, à Poteries/Hohberg, et des maisons de service au public sur l'Elsau et Koenigshoffen)
- Avancement des projets de nouveaux collèges au Neuhof, aux Deux Rives et sur le secteur Ouest
- Contribution au repérage des personnes âgées isolées, dans le cadre des canicules, et dans le cadre des situations sanitaires et sociales post-confinements
- Appel à projet contrat de ville, évaluation du contrat de ville axe jeunesse, contribution aux démarches Cités éducatives et Cité de l'emploi ; expérimentation d'instance de consultation des habitant.es des QPV Neuhof et Meinau
- Contribution au projet de Plaines sportives de la direction des sports
- Structuration de la commission d'attribution des locaux associatifs
- Pilotage du groupe projet genre et ville
- Inaugurations d'opérations dans le cadre du PRU (ex : 1^{re} pierre NPNRU Elsau ; secteur Weber à la Meinau ; plaine Elisa de Roche et opérations Somco et Cité Reuss ; démolition tours Keppler ; Maison des projets Hautepierre...).

➤ La création d'une nouvelle direction

2021 a été l'année de création d'une nouvelle direction des territoires, avec pour périmètre les 7 directions de territoire, dont celle de la Roberstau officialisée. La création de cette direction correspond à l'ambition politique de :

- Mieux reconnaître et légitimer le regard et l'action territoriale au sein de l'administration
- Approfondir la territorialisation des politiques publiques comme solution aux enjeux démocratiques, sociaux et environnementaux
- Apporter une attention particulière aux risques psycho-sociaux, à la qualité de vie au travail, à la régulation de la charge des équipes.

Cette nouvelle direction a une mission de coordination, pour assurer une vision à 360° de l'action des territoires, faciliter le partage de pratiques, mettre en cohérence les fonctionnements avec les différentes directions thématiques, et renforcer les logiques inter-quartiers.

Ainsi 2021 a permis un travail important de structuration des ressources et des dynamiques collectives :

- Préparation du premier budget primitif propre des DT pour 2022
- Mise en place de réunions de direction à l'échelle des 70 agent.es de la direction des territoires, mais aussi développement des réunions métiers (chargé.es de participation citoyenne, assistantes)

- Élaboration de stratégies RH en termes de recrutement (arrivée de 7 nouveaux.elles chargé.es de la participation citoyenne ; répartition des stagiaires et apprenti.es ; accueil des nouvelles recrues)
- Lancement d'une démarche conjointe avec la direction de projet politique de la ville autour de la formation et de l'accompagnement interne des agent.es en charge du développement social urbain en territoires, via « l'Université permanente des territoires », avec une journée d'été et une première conférence sur la notion de bien-être des populations
- Structuration et renforcement des liens avec les directions thématiques (séminaires avec la direction urbanisme et territoire, avec la direction de l'enfance et de l'éducation, avec la direction de la participation citoyenne ; mise en place de points bilatéraux réguliers)
- Élaboration pour chaque quartier, en lien avec l'élu.e référent.e, de feuilles de route de territoire sur les grands axes de développement prioritaires pour le mandat
- Mise en place d'un pôle territoires technique (DPPV, DPC, DT) et politique avec Hervé Polesi, Benjamin Soulet, Carole Zielinski
- Préparation du premier séminaire politique sur la territorialisation
- Renforcement des aspects logistiques de soutien à l'activité des DT (informatique, matériel de participation citoyenne...)

3. Chiffres clés

- 70 agents
- 10 sites en quartier
- 20 élu.es de quartier
- 20 quartiers, 13 QPV
- Près de 200 événements de participation citoyenne en proximité, avec une fréquentation de 5500 personnes

DIRECTION DES RELATIONS EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES (DREI)

1. Principales missions

Les **champs d'action** de la DREI portent sur :

- **Le développement de la coopération transfrontalière** : renforcement de l'agglomération transfrontalière avec Kehl, du GECT Eurodistrict Strasbourg-Ortenau et du positionnement de Strasbourg à l'échelle du Rhin Supérieur ;
- **Le développement du bilinguisme français-allemand/alsacien** ainsi que la promotion des cultures rhénanes ;
- **Le développement et l'intensification des relations avec les institutions européennes** et le corps diplomatique et consulaire strasbourgeois ;
- **La promotion du statut européen de Strasbourg** et la coordination du Contrat triennal Strasbourg Capitale européenne ;
- **L'organisation de l'accueil des sessions du Parlement européen** et de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ;
- **L'organisation d'évènements protocolaires ou à destination du grand public**, en relation avec les institutions européennes et le tissu associatif strasbourgeois ;
- **L'animation du Lieu d'Europe** ouvert en 2014, dont le réaménagement et l'extension sont prévus en 2023 ;
- **La poursuite d'échanges dans le cadre de 5 jumelages** (Boston, Leicester, Stuttgart, Dresde et Ramat Gan) et de partenariats internationaux : Jacmel (Haïti), Douala (Cameroun), Fès (Maroc), Oran (Algérie), Kairouan (Tunisie), Kagoshima (Japon), Kampala (Ouganda), Montréal (Canada), Zurich (Suisse), Karlsruhe (Allemagne) ;
- **L'implication dans les réseaux européens et internationaux**, ainsi que dans les associations de collectivités (Eurocities, AFCCRE, CUF, MOT...) ;
- **La veille sur les financements européens** et l'accompagnement des services de la collectivité pour le dépôt de réponses à des appels à projets européens ;
- **Le développement et l'accompagnement de projets européens et internationaux**, en lien avec des acteurs de la société civile et l'ensemble de l'administration de la Ville et de l'Eurométropole ;
- **L'accueil de délégations étrangères.**

2. Les faits marquants de l'année et les principaux projets

La coopération transfrontalière resta fortement touchée par la crise pandémique mais dans une mesure nettement moindre qu'en 2020 puisque la liberté de franchissement de la frontière fut préservée malgré l'obligation de satisfaire aux exigences sanitaires d'accès et de séjour dans le pays voisin. Avec les partenaires du

territoire, la Ville a eu la préoccupation de tirer tous les enseignements de cet épisode inédit et traumatisant pour une grande partie de la population en renforçant les mécanismes de concertation et de coopération au sein du bassin de vie formé avec Kehl et dans le Rhin Supérieur. **Les relations avec Kehl furent ainsi nourries d'un nouvel élan avec la signature d'une convention** tripartite (Ville de Strasbourg, Ville de Kehl, Eurométropole de Strasbourg) à l'issue de la **réunion conjointe des conseils municipaux** du 1^{er} décembre 2021, interrompue depuis deux ans. Acte unique en Europe, cette convention consacre la notion de « bassin de vie transrhénan » en envisageant un fonctionnement intégré du territoire sur les plans de la coopération administrative, de la définition des besoins en services et équipements publics, de la participation citoyenne, de l'éducation et du bilinguisme, des politiques de mobilité et environnementales en particulier. Avec des premières traductions tangibles sur le bassin des Deux Rives (implantation de services partagés ou mutualisés) et les échanges administratifs entre les collectivités.

Une même logique anime les **échanges réguliers avec Karlsruhe** qui font l'objet d'ateliers les 30 mars (Karlsruhe) et 9 juillet 2021 (Strasbourg) centrés sur les enjeux des transitions économique et écologique (mutation des centre-ville, végétalisation et espaces verts, économie créative) avec pour objectifs de systématiser l'échange d'expériences et de faire émerger des projets. Ces rencontres sont rythmées par des échanges politiques entre les maires dans le but de rapprocher les grandes villes du Rhin Supérieur en s'appuyant également sur la ville de **Freiburg**.

Encadré par la loi NOTRE, le **14^{ème} Contrat Triennal « Strasbourg Capitale Européenne »** fut signé le 9 mai 2021. Sur la période 2021-2023, les cinq cosignataires -Préfecture du Bas Rhin, Région Grand Est, Collectivité européenne d'Alsace, Eurométropole et Ville de Strasbourg- engagent 189 M€ pour la mise en œuvre de tout un pan d'actions destinées à conforter le statut européen de Strasbourg, et ce, autour de deux priorités : améliorer l'accessibilité multimodale et soutenir le rayonnement international de Strasbourg. Cette deuxième priorité comporte le lancement de trois nouveaux fonds de soutien à des projets dans les domaines de la promotion de la démocratie et des droits humains, de la recherche/innovation et de la culture, pour soutenir les initiatives en faveur de la dimension européenne de Strasbourg. De surcroît, le Contrat triennal ouvre la possibilité au soutien financier des projets initiés par l'Agora Strasbourg Capitale européenne, espace de dialogue et de coordination d'initiatives des acteurs du territoire pour la promotion de l'Europe à Strasbourg.

L'année 2021 a été marquée par le **retour des sessions plénières du Parlement européen, de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe** ainsi que du **Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe**, après plusieurs mois d'absence. Pour raisons sanitaires, ces sessions se sont encore tenues **en format hybride** et du côté de la Ville de Strasbourg, en lien avec l'État et les autres collectivités territoriales, tout a été mis en œuvre pour accueillir dans les meilleures conditions sanitaires et logistiques les députés/membres, leurs collaborateurs et les personnels des différentes institutions (élaboration de protocoles sanitaires, centres de dépistage dans les deux institutions et centre de vaccination au Parlement européen, mise en place de foodtrucks pour une distanciation physique optimale, adaptation des transports offerts par la Ville et de l'accueil à l'aéroport). En 2021 a

aussi et mise en service une **nouvelle plateforme de réservation des transports parlementaires** (« TRIPS »).

La tranche 1 d'**Osrose** (un premier bâtiment modulable de 15 000 m²) a été achevée dans le quartier Archipel, juste à côté du Parlement européen. Il a été prévu que, s'il le fallait, ce bâtiment puisse être directement relié à l'institution.

En partenariat avec le Parlement européen, les 8 et 9 octobre 2021, la Ville de Strasbourg a accueilli la 4^{ème} édition du « **European Youth Event (EYE)** », le grand rendez-vous de la jeunesse européenne qui a lieu tous les deux ans. Les travaux ont donné lieu à 20 propositions concrètes en matière de santé, d'économie, de transition climatique. EYE 2021 faisait partie intégrante de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, dont l'objectif était d'engager un dialogue citoyen inédit, pour changer l'Europe de demain.

Strasbourg s'est pleinement investie dans la **Conférence sur l'Avenir de l'Europe**, lancée le 9 mai 2021 par le Président de la République au Parlement européen, qui s'est déclinée au travers de dizaines d'actions sur tout le territoire, dont certaines organisées avec l'appui de la Ville de Strasbourg. Les acteurs du territoire mobilisés pour la promotion du statut européen de Strasbourg se sont fortement impliqués dans cette démarche au travers de l'**Agora Strasbourg Capitale européenne** qui s'est fixée pour objectifs d'enrichir les conclusions de la Conférence, en mai 2022, d'un texte de propositions dénommé « Appel de Strasbourg ».

L'Accord de partenariat entre la Ville de Strasbourg et le Conseil de l'Europe a été renouvelé en mai 2021, pour continuer à promouvoir les valeurs fondamentales de l'Europe, intensifier les échanges entre ces deux institutions, les rendre plus tangibles aux yeux des citoyens au travers d'un travail conjoint dans différents domaines : démocratie, participation citoyenne à l'échelle locale, droits de l'homme, promotion de l'égalité, transition écologique, enjeux environnementaux, jeunesse. Cela passe également par l'organisation d'évènements comme le Forum mondial de la démocratie qui était consacré à « La démocratie au secours de l'environnement ? », ou encore la valorisation des présidences du Conseil de l'Europe.

En mai 2021, en dépit de la pandémie, la Fête de l'Europe s'est déployée dans **plusieurs quartiers de Strasbourg** (HautePierre, Quartier Gare, Cronembourg, Meinau), **dans Strasbourg et d'autres communes de l'Eurométropole (Holtzheim, Schiltigheim, Bischheim, Hangenbieten, Oberschaeffolsheim)**. La programmation a été enrichie par les nombreuses propositions des associations, par les réflexions au sein du groupe de travail « Réinventons la Fête de l'Europe » de l'Agora Strasbourg Capitale européenne, par le travail de transversalité entre plusieurs services de la collectivité et par des actions de communication variées dont une exposition « Mais que fait l'Europe ? » installée place Kléber. Au total, elle a inclus 4 expositions, 1 application web, 1 village des associations européennes et structures transfrontalières, 3 concerts, 3 visites du quartier européen, 19 autres animations tout au long du mois de mai.

En 2021, tout comme en 2020, la programmation du **Lieu d'Europe** a dû s'adapter aux aléas de la crise sanitaire liée à la Covid-19. À partir du 19 mai, plus de **70 événements** ont été ont pu être proposés et ont réuni quelque **11 323 visiteurs**, de

tous âges et de toutes catégories. La programmation s'est articulée autour d'**expositions** (5), de temps forts festifs que sont les **animations estivales** (11 concerts, ateliers pédagogiques, après-midis contes pour enfants, rencontres sportives...) ou encore les **Journées européennes du Patrimoine**. L'année a été rythmée par les **visites mensuelles et trilingues du quartier européen** (21), les conférences des **mercredis du Conseil de l'Europe** ainsi que des projections-débats. Le Lieu d'Europe a inauguré un nouveau mode de discussion sur les sujets européens sous la forme de **cafés linguistiques** adressés à toutes et tous quel que soit le niveau de langue. 2021 a aussi été l'occasion de poursuivre la **préparation de l'extension du Lieu d'Europe**, la refonte de son **exposition permanente** et la **rénovation de la serre**. Le parc a retrouvé une partie de son identité grâce à la **réinstallation en septembre 2021 des statues restaurées** selon des nouvelles techniques respectueuses de l'environnement par des restaurateurs aux savoir-faire éprouvés et au fait de la déontologie en matière de conservation-restauration des monuments historiques.

Les échanges et projets menés avec **les villes jumelles et partenaires** ont à nouveau été fortement freinées par le contexte sanitaire. Elles ont néanmoins été marquées par plusieurs temps-forts.

Une délégation strasbourgeoise s'est rendue à **Dresde** et une délégation dresdoise a été accueillie à Strasbourg le cadre des festivités relatives au 30^{ème} anniversaire de jumelage entre les deux villes. Ce fut l'occasion de nombreux échanges entre et avec les acteurs du jumelage à Strasbourg (lycée, jardin d'enfants, universités, instituts de recherche, partenaires culturels, clubs sportifs...).

Dans le cadre du **jumelage avec Stuttgart**, une délégation strasbourgeoise s'est déplacée au mois d'octobre à Stuttgart afin d'échanger sur la thématique de la prise en charge des migrants traumatisés et de visiter le Welcome Center de la ville. Par ailleurs, un dialogue citoyen franco-allemand a été organisé en visioconférence, au mois de novembre, à l'occasion de la Conférence sur l'avenir de l'Europe. Par ailleurs, nos deux villes jumelles, Dresde et Stuttgart, ont offert des concerts de grande qualité dans le cadre du **Marché de Noël** de Strasbourg, l'Allemagne étant pays invité d'honneur.

L'année 2021 a par ailleurs été marquée par le 30^{ème} anniversaire du jumelage avec la ville israélienne de **Ramat Gan**. Les conditions liées à la crise sanitaire n'ayant pas permis de célébrer pleinement cet anniversaire, les célébrations sont reportées à 2022 avec notamment un déplacement de la Maire à Ramat Gan dans le cadre d'une visite d'études autour de l'innovation écologique.

La coopération avec la ville de **Montréal**, Canada, en matière d'urbanisme en transition a connu une nouvelle étape avec l'obtention du soutien du Fonds franco-québécois de la coopération décentralisée pour le projet « Penser la ville en transition avec les citoyens » pour 2021-2022. Le projet vise à renforcer l'efficacité et la portée des politiques publiques en matière de transition écologique grâce à une gouvernance renouvelée, mieux partagée avec les acteurs locaux avec la création d'équipes mixtes franco-québécoises.

Les actions de coopération avec la ville de **Kagoshima**, Japon, se sont poursuivies à distance avec une collaboration artistique (entre le groupe de musique strasbourgeois Funkindustry et la communauté des danseurs de Hip-Hop-Locking de Kagoshima) et un temps fort (échanges entre clubs de Kyudo dans le cadre de la Journée Olympique et Paralympique).

Dans le cadre du **projet AUTREMENT**, (Aménagement Urbain du Territoire pour REinventer les Mobilités et ENgager les Tunisiens), projet de coopération décentralisée avec les villes tunisiennes de **Kairouan et Mahdia**, une première visite d'étude a enfin pu avoir lieu à l'automne 2021. Tous les partenaires du projet se sont réunis à Strasbourg du 1er au 5 novembre. Réparti sur quatre jours, le programme comprenait des visites de terrain, sessions de travail et échanges entre élus. Cette visite d'étude a établi les priorités pour les mois à venir, principalement le lancement des consultations citoyennes et des aménagements urbains tactiques à Mahdia et Kairouan.

L'année 2021 s'est traduite par la préparation de la mise en œuvre du projet « bâtir une ville durable, apprenant et inclusive à **Kampala**, Ouganda, en collaboration avec GESCOD, réseau régional multi-acteurs du Grand Est, et Kampala Capital City Authority. Ce partenariat compte trois composantes : agriculture urbaine, éducation, espaces verts et biodiversité.

La situation sécuritaire continue de se détériorer en Haïti, toutefois le soutien à notre partenaire jacmélien, le SGCPJ (service de gestion des centres préscolaires de **Jacmel**) se poursuit par un appui à distance (financement de formations pédagogiques, subvention de 5000€ pour la restauration scolaire, mise en lien avec l'Alliance Française pour l'organisation d'ateliers lecture et des formations informatiques...).

Les liens entre associations de Strasbourg et d'**Oran** se sont maintenus en dépit du contexte sanitaire et de l'impossibilité de déplacements entre les deux villes. L'année 2021 a été à nouveau marquée par la poursuite des activités (numériques) de l'association Rue Méditerranée qui favorise le rapprochement culturel et citoyen entre Strasbourg et Oran. L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg (ENSAS) et la Faculté d'Architecture de l'Université des Sciences et Techniques d'Oran (USTO) ont poursuivi leurs ateliers urbains à distance chaque semaine, dans le cadre de l'accord de partenariat qui les unit depuis 2017.

Strasbourg a poursuivi son engagement aux côtés de la ville de **Bethléem**, en partenariat trilatéral avec Paris, dans le cadre d'un projet initié en 2019 intitulé « Réinventer l'espace public à Bethléem » et cofinancé par l'Agence française du développement. La collectivité apporte ainsi son expertise en matière d'animations de Noël. L'objectif est notamment d'améliorer l'attractivité du marché de Noël de Bethléem, tant pour les touristes étrangers que les habitants (dimension inclusive), en cohérence avec l'identité et les traditions culturelles locales, mais aussi de développer un tourisme plus durable et relancer le développement économique local après la crise sanitaire.

Strasbourg a en outre tenu à manifester sa solidarité à l'égard des populations civiles arméniennes victimes du conflit avec l'Azerbaïdjan, à travers une contribution de 15 000 € au FACECO **Arménie** - Fonds d'Action Extérieure des Collectivités Territoriales, dispositif mutualisé piloté par le MAEE. La subvention (doublée d'une contribution identique de l'EMS) a permis de soutenir un projet de l'ONG SOS Villages d'Enfants dans trois villes arméniennes dont Erevan, et de venir en aide à 250 familles vulnérables déplacées par le conflit et à leurs enfants, en leur apportant une aide humanitaire, un soutien psycho-social et éducatif.

TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE



DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

1. Principales missions

Le service Ressources et administration générale

Le service Ressources et administration générale de la Direction regroupe 3 départements et une cellule recettes d'investissement.

➤ Le département affaires générales et ressources humaines (AGRH)

Pincipales missions :

Sa mission est d'accompagner les agents et la hiérarchie sur les différents volets RH et d'apporter une aide aux réflexions organisationnelles de la Direction.

- Effectif de référence : 217 postes budgétaires permanents au 31/12/2020.
- Moyenne d'âge : 45,6 ans – âge maxi : 66 ans – âge mini : 19 ans

➤ Le département budget et comptabilité (DBC)

Pincipales missions :

- D'assurer la gestion financière et administrative des marchés
- D'établir les mandats de paiement en lien avec le service de la comptabilité centrale
- D'élaborer la programmation budgétaire en étroite collaboration avec les services concernés
- D'établir les documents budgétaires (programme pluriannuel d'investissement, budgets primitif et supplémentaire, décision modificative) en lien avec la direction des finances et les directions thématiques.

Le budget général de la Direction en 2021 :

	Crédits inscrits BP2021 (k€ TTC)		Total crédits inscrits 2021 (k€ TTC)		Crédits réalisés 2021 (k€ TTC)		Taux de réalisation / BP2021 (k€ TTC)		Taux de réalisation / crédits inscrits (k€ TTC)		Nombre de mandats 2021
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement	
VILLE	7 823	73 717	9 397	66 232	9 723	55 986	120 %	90 %	103 %	85 %	5997

Evolution du crédit consommé de 2020 à 2021 (Investissement + Fonctionnement) :

Réalisé (k€ TTC) Invest. + Fonct.	2020	2021	Évolution 2020-2021
VILLE	72 369	65 709	-9 %

➤ **Le département des marchés publics (DMP)**

Principales missions :

- De gérer les procédures de consultations formalisées et adaptées qui sont nécessaires à l'exécution des projets pilotés par la Direction (rédaction, attribution et notification des marchés)
- D'accompagner les chefs de projets dans la gestion de leurs procédures de passation et de suivi des marchés
- D'assurer le suivi des marchés par l'établissement et la notification d'actes d'exécution (avenants, déclarations de sous-traitance, suivi des marchés fractionnés)
- D'assurer une veille juridique en coordination avec le service des Achats et de la Commande publique.

Le nombre de consultations publiées (une consultation peut regrouper plusieurs lots) et le nombre de marchés (lots) notifiés pour le compte de l'Eurométropole.

	VILLE	
	Consultations	Marchés
AOO	13	101
Concours	3	3
Marché négocié	8	8
PCAN	8	8
MAPA1	23	29
MAPA2	31	53
MAPA3	14	45
MAPA4	26	242
TOTAL	126	489

Comparatif des exercices antérieurs

Ville	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Consultations	126	82	160	130	159	187	105	128	2019	197	211
Marchés	489	343	347	337	247	79	240	289	438	477	457

➤ La cellule recettes d'investissement

Pincipales missions :

- De piloter les recettes d'investissement de la collectivité
- De gérer et suivre les processus opérationnels d'investissement pour les projets dont les crédits sont délégués à la DCPB.

Recettes d'investissement perçues en 2021 (en millier d'euros)

	Budgets délégués DCPB	Autres budgets	TOTAL
Communes de l'EMS 13251	148	32	180
Conseil Départemental du Bas-Rhin 1323	2 360		2 360
Caisse d'Allocations Familiales 1328	911	24	935
Région Grand Est 1322	573	21	594
Etat 1321	3 168	760	3 928
Europe			
TOTAL	7 160	837	7 997

➤ Le service gestion et inventaire du patrimoine bâti (GIPB)

Pincipales missions :

- La gestion locative du patrimoine privé et public de l'Eurométropole,
- L'optimisation de l'usage de ce patrimoine en suscitant des mutualisations,
- La maîtrise des coûts de fonctionnement,
- L'administration de la base de données patrimoniales,
- Le développement d'une vision stratégique à moyen et long terme par la mise en œuvre des schémas directeurs immobiliers,
- La recherche de sites,

- Le pilotage du mandat de gestion du patrimoine privé et le contrôle sur le prestataire,
- La définition, le suivi et la mise en œuvre des plans patrimoine de l'Eurométropole.

➤ **Le département Gestion du patrimoine**
Principales missions :

Ce département a en charge la gestion du patrimoine immobilier à usage public et privé de l'Eurométropole, hors patrimoine thématique.

Il est le correspondant privilégié des occupants pour les relations courantes. Il assure la gestion administrative, juridique et fiscale des baux et conventions d'occupation ainsi que l'entretien des biens relevant de la pleine propriété ou de copropriétés.

➤ **Le département inventaire et valorisation du patrimoine**

Ce département s'articule autour des 3 missions suivantes :

⇒ **La base de données patrimoniales**

Cette mission porte sur :

- L'administration et l'adaptation de la base de données patrimoniales répondant aux divers besoins liés à la gestion immobilière et au suivi des travaux du patrimoine de la collectivité.

⇒ **Le suivi et la mise en œuvre du plan de cession du patrimoine**

La cellule plan patrimoine a pour mission de :

- Préparer, piloter et exécuter les plans patrimoine bâti de l'Eurométropole,
- Développer une vision stratégique du patrimoine à moyen et long terme en contribuant à la mise en œuvre des schémas directeurs immobiliers,
- Présenter les propositions de cession d'actifs immobiliers.

⇒ **Le suivi des mandats de gestion locative et de maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux du patrimoine privé de l'Eurométropole par :**

- La mise en place des processus de contrôle de la gestion du patrimoine confié au délégataire tant sur la gestion locative que sur la programmation des travaux
- La participation à la construction d'une vision stratégique du suivi et du devenir du patrimoine confié en gestion.

Patrimoine en 2021 Hors emphytéoses, inclus logements de service et les copropriétés	Compétence Ville
Nombre total bâtiments	360
Surface totale bâtiments m²	175 000
Nombre total lots	430
Surface totale lots m²	69 000
Recettes Redevances annuelles	1 580 000 €
Dépenses fonctionnement inclus taxes foncières	3 700 000 €
Dépenses investissement sur crédits récurrents	1 000 000 €

Prises à bail 2021	Compétence Ville
Nombre total baux	58
Dépenses loyers annuels	1 000 000 €

Lots de copropriété 2021 Hors Habitation Moderne et autres services	Compétence Ville
Nombre total lots	12
Dépenses charges copropriétés annuelles	80 000 €

Emphytéoses 2021 Hors Habitation Moderne et autres services	Compétence Ville
Nombre total bâtiments	85
Recettes loyers annuelles	900 000 €

Logements de service et autres locaux gérés pour des services tiers 2021	Compétence Ville
---	-------------------------

Nombre total	79
Surface m2	10 000

Patrimoine privé en gestion chez Habitation Moderne 2021	Compétence Ville
Nombre total bâtiments	290
Surface m2	137 000
Recettes loyers annuels	6 800 000 €
Dépenses travaux	437 200 €

Plan cession 2021	Compétence Ville
Nombre total bâtiments cédés	0
Recette	0 €

➤ **Le service maintenance bâtiment (SMB)**

Pincipales missions :

- La maintenance du patrimoine bâti
- La sécurité du Patrimoine bâti
- L'optimisation de la gestion des équipements énergétiques
- La conception et gestion des marchés techniques transversaux
- L'astreinte 24H/24H – 365J/365J
- La logistique « fluides » des animations et festivités (sonorisations, branchements)

La maintenance technique

Bilan global : 8 167 interventions pour un montant de 8,221 M€ TTC

➤ **Les services opérationnels de la construction (SOC)**

Pincipales missions :

Assurer la maîtrise d'ouvrage d'opérations de constructions en lien avec les directions thématiques.

Les projets de construction résultent de l'articulation entre une addition de compétences et de savoir-faire d'une part, et d'une succession de phases ayant chacune ses objectifs propres d'autre part. Le chef de projet est le pivot de ces composantes ; il articule les interventions des différents acteurs du projet et orchestre les différentes phases de l'opération. Il est le référent du dossier et en porte la responsabilité dans toutes ses dimensions, programmatique, technique, administrative, économique et temporelle.

Les services opérationnels de la construction (SOC) sont constitués des chefs de projets et de leurs assistantes, qui pilotent en qualité de maître d'ouvrage les différents projets de la Ville et de l'Eurométropole

Présent dès l'origine de l'opération, le chef de projet veille à la reformulation des besoins sous forme d'un programme d'opération :

- Il organise la consultation des marchés de maîtrise d'œuvre
- Il conduit les études en validant, après concertation des différents acteurs, les différents éléments de mission qui composent les études de maîtrise d'œuvre
- Il encadre la consultation des marchés de travaux et suit l'avancement des travaux
- Et après réception des travaux, il organise enfin la transmission des plans et dossiers aux utilisateurs et au service maintenance.

➤ **Pour le service des constructions enfance, éducation et sport**

Les réalisations livrées en 2021 :

- V112068 : GS DORE - Livraison école maternelle-bâtiment C en septembre 2021
- V112052 : GS SCHLUTFELD – Livraison R+3-Combles à la Toussaint 2021
- V112054_GS HOHBERG - Livraison de l'école maternelle HOHBERG
- V194857 - Ecole Schoepflin - Projet SSI - Etude en 2021 et réception 13 septembre 2021
- V194904 - Restaurant scolaire Conseil des XV - Réfection toiture - Etude en 2020 et réception le 20 mai 2021
- V174328_GS Musau - Réfection de la toiture - Etude de 2019. Réception 26 octobre 2021
- V174339_EM Vinci - Réfection des sanitaires - Pas d'info sur l'année d'étude. Réception le 1 septembre 2021
- V184526_Gymnase_AGR_Jeanne_d_Arc-Isolement_local_restaurant - Etude en 2019. Réception le 25 novembre 2021
- V184603 - EM Claus - Remplacement chaudière - Etude en 2020. Réception 18 novembre 2021
- V184899 - Gymnase Rotonde - Salle de musculation - Réception le 16 mars 2021
- V194858 - EE Sturm 1 et 2 - Projet SSI - 23-nov-21
- V194912 - Hall Jean Nicolas Muller - Club house - Réception automne 2021. Je n'ai pas les PV de réception sur EPM13

- V174310 : GS-Stockfeld : création de salles de classe et mise en accessibilité de l'école maternelle
- V164100 : MES EE REUSS 2
- V133040 MES, accessibilité et rénovation partielle de la Maison de l'Enfance Rue de Wasselonne

➤ **Pour le service des constructions culturelles, sociales et administratives**
Principales missions :

Les réalisations livrées en 2021 :

- Aménagement d'espaces de travail pour plusieurs services de la collectivité :
 - Direction des solidarités, de la santé et de la jeunesse – 9 rue de Genève,
 - Direction de la culture : 18 et 24 rue du 22 novembre,
 - Service évènements : 6 rue du 22 novembre,
 - Direction de territoire Robertsau,
 - Direction de l'Architecture et du Patrimoine : 2a rue de la Fonderie
- Amélioration des conditions de travail pour divers services de la collectivité :
 - Locaux du personnel situés dans les cimetières nord et sud
- Mises en accessibilité et sécurité de bâtiments :
 - Centre socio-culturel Camille Claus,
 - Centre socio-culturel Résidence des Arts,
 - Centre socio-culturel Elsau,
 - Théâtre Jeune Public Petite Scène
- Rénovations patrimoniales :
 - Restauration des tours Heinrich et Altenheim aux Ponts Couverts,
 - Restauration des statues et construction d'une nouvelle serre dans le parc du Lieu d'Europe,
 - Restauration de la couverture de l'église St Paul dans le quartier de Koenigshoffen.

Les études en 2021 qui seront mises en chantier en 2022 :

- GS Schlutfheld – Livraison R+2 (avril 2022)
- C081664 : PAPS PCPI – Travaux de reprise et de mise en conformité des ouvrages de façade, menuiserie extérieure, verrière et serrurerie
- V174268 - Stade Michel Walter - tranche conditionnelle d'un précédent marché
- V174337 – EM Cronembourg – ajout d'un préfabriqué bois
- V215408 – GS Gliesberg – création de salles de classes supplémentaires et rénovation d'une ancienne maison d'habitation en logement concierge

- V215409 – EM Lezay Marnésia – réhabilitation partiel de l'école et ajout d'un bâtiment préfabriqué bois
- V215410 : EM Léonard de Vinci – ajout d'un bâtiment modulaire
- V184551 : 38 RH – Remplacement CTA
- V194873 : EM Pasteur, Meinau, Pourtalès – Box de rangement
- C102418 : Piscine Kibitzenau – Travaux toiture
- V194789 : Surchauffes – traitement surchauffes
- V215620 : EM Oberlin – Traitement surchauffe salle de classe n° 6
- Déménagement de la DAP à la Fonderie
- V153755 : Le nouveau groupe scolaire Mentelin - Les marchés travaux ont été lancés au 2^e trimestre 2021, attribués fin 2021. Il y a eu une phase de dépollution du terrain qui s'est déroulée du 3^e trimestre 2021 à février 2022. Le chantier a démarré début 2022
- Rénovation thermique du gymnase de Vinci à l'Elsau
- C102418 : Traitement des surchauffes de la piscine de la Kibitzenau
- V195003 - JE et HG rue Fritz - Multi-accueil - Étude 2021, travaux démarrent en 2022
- V164147_MPE Cronenbourg - Pompe à chaleur - Étude en 2021, réception le 25 février 2022
- V153758_GS Meinau - Création d'un nouveau groupe scolaire
- V 143375 Extension du gymnase Albert Le Grand
- V174378 MES, accessibilité et réno thermique de l'EM MEINAU

Les études lancées en 2021 :

- V194891 : GS STURM et EM BRANLY → phase faisabilité
- V215422 : EM BRANLY → phase faisabilité
- V215611 : GS Erckmann Chatrian – extension
- V215432 - EE Catherine – MES → Date de publication = 18/02/2022 (chantier 2023)
- V184626 - EE Schuman – MES → Date de publication = 01/10/2021 (*Ok consultation lancée en 2021 >> mais : phase candidature puis phase offre >> attribution du MOE en ce moment*) (chantier 2023)
- V215621 : GS DU NEUFELD - CREATION SAS THERMIQUE ENTREE

- V215622 : GS STOCKFELD - REMPLACEMENT GARAGE LOGEMENT FONCTION
- V215674 : GS HOHBERG - DEPLACEMENT DES MODULAIRES
- V215623 : EM STOSKOPF, SCHUMAN ET SCHWILGUE – CABANONS
- V205353 : GS GUSTAVE DORE - DEPLACEMENT DES MODULAIRES
- V215674 : GS SCHLUTHFELD - DEPLACEMENT DES MODULAIRES
- V215626 : GS STOSKOPF, MUSAU - REFECTION BLOCS SANITAIRES
- V225796 : 6 RUE D'INGWILLER - REAMENAGEMENT CLUB D'ECHEC
- V195109 : GS de la Robertsau - projet de rénovation. Lancement de la procédure du concours pour la maîtrise d'œuvre. Les études officielles démarreront en Juin 2023
- V194910 : Rénovation et extension du gymnase conseil des XV
- V194888 : Rénovation énergétique du Groupe Scolaire Schwilgué
- V205302 : Création d'un restaurant scolaire et réhabilitation du Foyer Saint Joseph
- V195102 - JE et HG rue de Bâle - Multi-accueil - Etude en 2022
- V194994 - EM Sainte Aurélie - Traitement température salle de jeux - Etude et réception en 2022
- V195033 - Gymnase Karine C – Restructuration : peut-être en fin d'année dans le meilleur des cas
- V215665 : GS-REUSS : construction d'un restaurant scolaire (désignation du MOE en cours...)
- V184602 Restructuration GS ELEONORE (concours de MOE)

➤ **Le service ingénierie de la construction (SIC)**

Pincipales missions :

- De réaliser des études de faisabilité et de programmation
- D'assurer les expertises des études réalisées en maîtrise d'œuvre externe
- De réaliser des études en maîtrise d'œuvre interne
- De garantir la transversalité dans les approches techniques, économiques, fonctionnelles et environnementales des projets suivis par les trois services opérationnels
- De développer des méthodes et protocoles internes
- De mettre à jour au fil des opérations les plans des bâtiments du patrimoine de la Ville et de l'Eurométropole

- D'élaborer la stratégie et les objectifs dans le cadre du Plan climat pour le patrimoine bâti
- D'effectuer ponctuellement des diagnostics techniques patrimoniaux, des audits énergétiques, des conseils et expertises divers...

Etudes effectuées par le service Ingénierie de la construction en 2020 :

- 71 études de faisabilité
- 23 programmes architecturaux et techniques détaillés
- 170 phases d'expertises des études des prestataires externes
- 7 permis de construire, déclarations préalables et demandes d'autorisation de travaux
- 16 DCE (dossiers de consultation des entreprises)

Les évolutions du service actées par le projet de service entré en vigueur en mai 2013 sont effectives depuis ces 8 dernières années :

- Développement de l'assistance à maîtrise d'ouvrage et de l'expertise technique, économique : « *plus et mieux* ».
- Maîtrise d'œuvre interne : « *moins mais mieux* », conserver de la maîtrise d'œuvre en interne essentiellement technique et une maîtrise d'œuvre « + qualitative », à forte plus-value pour un maintien et un enrichissement des compétences.

DIRECTION MOBILITÉS ET ESPACES PUBLICS ET NATURELS (DMEPN)

1. Principales missions

La direction mobilités, espaces publics et naturels a pour mission de décliner les politiques publiques en matière d'aménagement, de mobilité et de gestion des espaces publics et naturels en répondant aux attentes des usagers, élus et habitants dans le respect des orientations définies par les élus et des moyens alloués.

À ce titre, elle assure :

- La définition des plans d'actions transversaux et thématiques : charte de l'espace public, plan lumière, programme pluriannuel d'intervention.
- La conduite des projets opérationnels et d'entretien significatif sur les espaces publics et naturels, couvrant toutes les composantes : espaces verts et naturels, jardins familiaux, éclairage public, mobilier urbain et affichage.
- La gestion stratégique et patrimoniale, l'entretien et l'exploitation du patrimoine des espaces publics et naturels dont la collectivité a la charge.
- La définition des orientations stratégiques des politiques relatives au stationnement.

2. Les faits marquants de l'année et les principaux projets

➤ **Service Qualité et concertation**

⇒ Démarche qualité : Le département éclairage public (service des Voies publiques) a été audité en renouvellement sur la norme Iso 50001 les 9 et 10 juin 2021. Les auditeurs ont confirmé le maintien de ce certificat.

⇒

La démarche Iso 50001, « système de management de l'énergie », est un outil méthodologique pour les organisations qui souhaitent inscrire durablement un meilleur usage de l'énergie.

⇒ Communication :

En appui des services organisateurs:

- le concours Eco-jardiniers du 3 au 31 mai 2021.
- les 48 heures de l'agriculture urbaine du 2 au 4 juillet 2021

➤ **Service Ingénierie et conception de l'espace public**

⇒ La déminéralisation et la végétalisation de

7 cours d'école :

- ✓ Albert le Grand,
- ✓ Musau (maternelle + annexe),
- ✓ Schoepflin

- ✓ Catherine (maternelle + élémentaire)
- ✓ Académie

2 établissements d'accueil des jeunes enfants (EAJE) :

- ✓ AJE Koenigshoffen
- ✓ EAJE Fritz

Au final, sur une surface totale des cours de 10 000 m², 58% ont été désimperméabilisés et 42 % ont été végétalisés. 63 arbres ont aussi été plantés. Les travaux lourds d'aménagement se sont déroulés essentiellement sur les mois de juillet et août et les plantations et installations de mobiliers (aire de jeux, cabanons, pergolas...) sur les vacances de la Toussaint, ou avec les enfants pour les plantations.

La conception, réalisation et suivi des travaux ont été réalisés par la Maîtrise d'œuvre interne de la DEPN (service ICEP).

Le coût total d'investissement Ville de Strasbourg est de 1.8 M€ TTC.

➤ Service Voies Publiques

Organisation des Journées Nationales de la Lumière en octobre 2021 par la Ville de Strasbourg et l'Association Française de l'Éclairage.

Obtention d'une 1^{ère} étoile au concours Villes et Villages étoilées organisé par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes.

➤ Service Stratégie et Gestion du Stationnement

Parking P3 des Halles : le nouveau contrat de concession, prévoyant un important programme de travaux (mise aux normes, rénovation, embellissement, nouveaux services) a été attribué à la SEM Parcus et a démarré le 1^{er} août 2021. Les premiers travaux ont été réalisés fin 2021 (nouveau parc à vélos, remplacement du matériel péager).

Stationnement sur voirie : les principes de la nouvelle stratégie en matière de stationnement ont été approuvés par le Conseil municipal de septembre 2021. Une première déclinaison dans trois secteurs de Strasbourg (Neudorf, Neustadt et Montagne verte) va être mise en œuvre avec le lancement d'études de faisabilité et de phases de concertation en 2022.

➤ Espaces verts

Signature la convention de partenariat avec RTE et l'agence de l'eau Rhin Meuse en juin 2021 pour mettre en place un éco pâturage pour entretenir la végétation sous les lignes électriques dans la réserve du Rohrschollen. 5 Highlands ont été achetés pour cette action.

Signature de la charte « Rhin Vivant » en octobre 2021 par la Ville de Strasbourg et l'Eurométropole proposé par le collectif agence de l'eau, région, État et OFB. Les

collectivités strasbourgeoises apportent ainsi leurs soutiens pour engager des programmes de restauration ambitieux sur la bande rhénane.

Signature de la convention de gestion de la Réserve naturelle nationale de la forêt de la Robertsau – la Wantzenau en novembre 2021. Cette convention confie officiellement la gestion de cette troisième réserve naturelle à la Ville de Strasbourg.

Maintien de la troisième fleur au concours national des Villes et Villages Fleuris.

Mise en œuvre d'une nouvelle vague de 5 projets d'îlots de fraîcheurs sur des places publiques très minérales :

- Place de la Gare,
- Place Kleber,
- Place du Tribunal,
- Place devant le centre socio-culturel Le Galet de HautePierre,
- Place des Colombes.
-

Le concept général en forme de couloir végétal, les végétaux choisis et la brumisation mises en œuvres ont permis le relevé des températures obtenues en plein soleil, sous le couvert végétal et enfin sous la voûte plantée et « brumisée ». Ces relevés n'ont pas valeur d'étude scientifique, néanmoins les résultats sont spectaculaires et mettent en évidence l'importance de l'ombrage (6 à 7 degrés de moins), et d'un ombrage associé à la brumisation (environ 10 degrés de moins) !

Confirmation de la labellisation Ecojardin pour le parc du Heyritz arrivée à échéance. Ce label valide la gestion écologique du site, s'intéressant à l'ensemble de ses caractéristiques mais aussi à la communication faite en direction du public. Label national, il est animé par l'Agence Régional Ile de France de la Biodiversité. L'audit est pratiqué par des paysagistes indépendants.

3. Chiffres clés

La DMEPN compte, au 31/12/2021, 631 agents.

Les dépenses effectuées pour mener à bien l'ensemble des projets de compétence Ville de Strasbourg se sont élevées à 13 965 645 € (toutes sections confondues).

77 nouvelles parcelles de jardins familiaux ont été créées et mises à disposition (4924 parcelles au total), ainsi que de 2 jardins partagés (35 au total).

Plantation de 758 arbres dont : 147 arbres pour SAEP et SICEP et 611 arbres pour SEVN. Pour mémoire : à cela s'ajoutent 208 arbres plantés (sports et cimetières) soit un total pour la Ville de 966 arbres.

DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION URBAINE

1. Principales missions

La Direction de la Réglementation urbaine regroupe, dans le cadre des pouvoirs de police administrative du maire :

- L'organisation des marchés d'approvisionnement, les activités sur le domaine public, la réglementation de la circulation pour le bon usage du domaine public
- La tranquillité urbaine et la vie nocturne au travers d'un guichet unique interlocuteur des débitants de boissons, en interface avec les riverains et divers partenaires
- L'hygiène publique pour la protection de la santé des populations et la préservation de leur environnement
- La réglementation de la circulation et du stationnement.

Une direction opérationnelle et normative qui :

- Anime la ville en organisant les marchés, brocantes, fêtes de rue, etc, et en gérant les terrasses
- Concilie l'animation de la ville et la tranquillité publique dans le cadre de la charte de la vie nocturne
- Définit et met en œuvre les mesures préventives et curatives assurant la protection de la santé des populations
- Régit, par arrêtés et diverses autorisations, la sécurité et la fluidité de la circulation, des livraisons et accès en centre piétonnier.

2. Les faits marquants de l'année et les principaux projets

Service domaine public

➤ Département des marchés d'approvisionnements

L'exercice 2021, a été marqué par un retour progressif de l'organisation générale définie initialement sur les marchés d'approvisionnements ; pré COVID-19. Le déploiement de cette réorganisation fait suite à l'allègement des différents protocoles et prescriptions sanitaires transmis par les services de l'État et a mobilisé, dans l'urgence, l'ensemble des composantes du département afin de pouvoir y répondre. Quelques adaptations sanitaires ont néanmoins été nécessaires et indispensables, afin de maintenir un niveau de satisfaction général des commerçants non-sédentaires et de la clientèle des marchés.

Néanmoins, nous constatons sur certains marchés d'approvisionnement, une nette diminution des candidats désireux de participer au tirages au sort des places vacantes et une désaffection et paupérisation de la clientèle, dans certains quartiers de la Ville.

Statistiques du Département :

- 37 marchés d'approvisionnement répartis sur 23 sites
- 520 commerçants actifs, présents au moins une fois sur les marchés durant l'exercice 2021
- 375 titulaires d'emplacements de ventes fixes dont :
 - 48 % de commerçants en produits alimentaires
 - 52 % de commerçants en produits manufacturés
- Répartition par catégories de commerçants
 - 76 % sont commerçants ou artisans
 - 17 % sont producteurs
 - 7 % sont brocanteurs
- Gestion des emplacements sur le domaine public :
 - 480 emplacements dit "fixes" occupés par les commerçants titulaires en produits alimentaires
 - 459 emplacements dit "fixes" occupés par les commerçants titulaires en produits manufacturés

Commissions des marchés :

Cinq réunions de la Commission des Foires et Marchés ont pu se tenir, malgré le contexte sanitaire, en 2021. Celles-ci ont permis d'acter :

- La mise en œuvre des moyens humains et matériels, engagés par la collectivité dans le cadre de la crise sanitaire
- D'engager une réflexion sur les marchés d'approvisionnement, pendant la période de Strasbourg Capitale de Noël
- D'engager une réflexion concernant l'évolution future des marchés d'approvisionnements de Strasbourg
- La mise en place progressive de la Zone à Faible Emission
- La mise en œuvre du paiement dématérialisé sur les marchés
- La validation des agrandissements d'emplacements de certains commerçants
- La transcription d'emplacements dans le cadre de la loi Pinel
- Une réflexion autour de la création de différents groupes de travail
- La mise en œuvre d'actions au profit de la collecte des bio déchets.
- Les actions de la campagne de communication et de promotion des marchés
- La validation du calendrier des jours fériés et chômés sur les marchés

Activités importantes réalisées en 2020 :

- Mise à jour des plans COVID - nouvelle spatialisation. Adaptation et mise en application sur les marchés d'approvisionnement concernés
- Gestion et adaptation des différents protocoles sanitaires fonction de l'évolution de la crise sanitaire
- Opérations de maintenance de certaines bornes électriques sur les marchés et changement du système de sécurité incendie de la Halle de Neudorf

- Suivi sanitaire de la Halle de marché, en lien avec le service Hygiène et Santé Environnementale
- Analyse et mise en place d'actions correctives concernant la sécurisation du marché de HautePierre

➤ **Département des fêtes et foires**

La 609ème Foire Saint-Jean s'est tenue au Wacken du samedi 26 juin au dimanche 18 juillet 2021.

Des négociations concernant l'avenir de la foire Saint-Jean et du site pérenne dévolu à l'organisation de grandes manifestations sont en cours. Celles-ci font l'objets d'études techniques pointues, afin de satisfaire l'ensemble des composantes et des acteurs mobilisés sur ce dossier et répondre ainsi aux attentes des différents utilisateurs et/ou gestionnaires.

L'organisation des manifestations de types foires-kermesses, brocantes, braderies, fêtes de quartier, carnaval, Fête de la musique durant lesquelles les commerçants non sédentaires sont habituellement autorisés à s'installer sur le domaine public, ont été fortement perturbées par la situation sanitaire liée à la Covid-19 et ont dues, pour la plupart, être annulées.

Seule la Foire-Kermesse d'Automne a pu avoir lieu en 2021.

Six brocantes/vides greniers ont pu être organisés en 2021.

Les fleuristes ont pu exploiter leurs stands pour la vente de fleurs et couronnes aux abords des Cimetières Strasbourgeois à l'occasion de la fête de la Toussaint, qui s'est déroulée du vendredi 22 octobre au mardi 2 novembre 2021.

➤ **Département du Domaine Public**

Terrasses pérennes :

- 607 autorisations de terrasses, annuelles ou estivales, ont été délivrées (514 en 2020) ;
- 102 créations de nouvelles terrasses ont été instruites, dont 43 demandes de terrasses annuelles et 59 de terrasses estivales. Il s'agit ici de demandes formalisées, quelle que soit la réponse apportée (création ou refus) et hors avis d'opportunités.
Ce chiffre a plus que doublé par rapport à 2020.

TOTAUX TERRASSES ESTIVALES	2021	2020
Dépôts demande de reprise	25	11
Dépôts demande de création	59	29
Dépôts demande de modification	14	12

TOTAUX TERRASSES ANNUELLES	2021	2020
Dépôts demande de reprise	23	16
Dépôts demande de création	43	11
Dépôts demande de modification	32	21

Extensions exceptionnelles :

- 250 demandes d'extensions exceptionnelles ont été étudiées dans le cadre du dispositif « extensions exceptionnelles Covid » et 193 autorisations de terrasses exceptionnelles délivrées.
- Une commission exceptionnelle dédiée à l'étude des demandes d'extensions exceptionnelles des terrasses 2021 a été instaurée et s'est réunie 11 fois entre le 11 mai et le 17 novembre 2021 pour répondre aux enjeux dans le cadre de la réouverture des établissements.

Contrôles :

- Des contrôles ont été mise en place : phase pédagogique (du 12 juillet au 23 août) et contrôles formalisés (du 23 août au 31 octobre) ;
- 1 170 contrôles réalisés par les ASVP et la police municipale ;
- 223 rappels à la réglementation ont été envoyés par mail aux exploitants concernés et 18 procès-verbaux électroniques (PVE) dressés.

Étalages :

- 85 autorisations d'étalages (fruits et légumes, souvenirs, fleurs...)

Débites de boissons :

- Traitement de 276 dossiers concernant les licences toutes catégories confondues ont été traitées en 2021 dont 20 demandes de transfert de licence IV.
- Traitement de 15 demandes d'ouverture tardive exceptionnelle (*8 établissements ont fait une demande pour un total de 15 autorisations accordées*)
- Traitement de 213 demandes de débit de boissons temporaire : *des annulations de manifestations ont été relevées après la transmission des autorisations :*
 - janvier et février : demandes traitées mais non diffusées
 - 1 arrêté global associations Village du partage (50 demandes) - la demande de brasserie Artzner a été intégrée dans les termes de son autorisation par Evénements.

Occupations du domaine public :

- 215 demandes d'événement via le BackOffice (environ 300 au total)

- 140 autorisations d'occuper le domaine public signées dans le cadre de manifestations ponctuelles
- 6 vendeurs de marrons autorisés
- 2 vendeurs de glaces autorisés
- 3 vendeurs F&L 4 saisons autorisés
- 2 vendeurs d'huîtres en période de Noël autorisés
- 1 kiosque alimentaire autorisé
- 10 artistes portraitistes autorisés
- Des dizaines de récépissés envoyés concernant les rassemblements, déambulations et opérations de street-marketing sur le domaine public.

Vie nocturne : « Vers une nouvelle politique globale et transversale de la vie nocturne strasbourgeoise » :

La « Charte Vie nocturne » de 2010 n'est plus en phase avec les problématiques et les enjeux actuels.

Il apparaît nécessaire qu'en appui d'un portage politique coordonné autour de l'adjoint en responsabilité, *un dispositif d'observation* permettant l'objectivation continue de la problématique à partir des interventions des forces de l'ordre, comme la *réactivation des instances de concertation* dialoguant autour d'un *plan d'action concret qui englobe l'ensemble de la problématique* de la vie nocturne au-delà des activités des débitants de boisson.

La question de la vie nocturne est devenue un sujet éminemment transversal.

Au regard de l'évolution de la vie nocturne strasbourgeoise de ces dernières années, il convient de ne plus l'aborder exclusivement sous le volet des débits de boissons mais bien plus largement et notamment sous l'aspect tranquillité publique. Une réflexion apparaît nécessaire sur le devenir de la charte, mais au-delà il semble opportun de promouvoir le bien-vivre ensemble et les échanges réguliers entre les professionnels de la nuit dans leur plus grande diversité, les acteurs et consommateurs de la vie nocturne, les riverains et la ville de Strasbourg.

Perspectives 2020-2026 : problématique transversale & réactivation des instances de dialogue et d'action. Elaboration d'une feuille de route :

1. Objectiver, orienter et réagir : création d'une dynamique Vie nocturne
2. Comprendre : des outils à mobiliser // adhésion au collectif « Culture Bar-bars »
3. Partager, mobiliser et communiquer : des instances et partenariats pour une dynamique positive.

Présentation du projet d'AMO pour accompagner la démarche de mise en œuvre d'une nouvelle politique vie nocturne en transversalité avec l'ensemble des élus, services et acteurs concernés.

➤ **Service hygiène et sante environnementale**

Le service Hygiène et santé environnementale assure au nom de l'État, le contrôle administratif et technique des règles d'hygiène et de santé environnementale et, au nom du maire, les attributions de ce dernier en matière d'hygiène publique. Ce service est chargé d'étudier et de mettre en œuvre des mesures préventives et curatives ayant pour objet la protection de la santé des populations contre les risques liés aux milieux et modes de vie.

La compétence réglementaire de ce service s'exerce sur le territoire de la Ville de Strasbourg, à l'exception de la gestion de la fourrière animale, du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) et de la feuille de route « cadre de vie sain et durable » qui sont de compétence métropolitaine.

Faits marquants 2021 :

- Conseils techniques sur la COVID 19 : le service a poursuivi ses conseils aux services de la collectivité et aux gestionnaires d'établissements recevant du public (écoles, restaurants, ...) sur les modalités de fonctionnement des systèmes de ventilation, de climatisation, les pratiques d'aération, ...
- Lutte contre l'habitat indigne : l'activité a été très soutenue au titre de 2021 au regard des signalements enregistrés et des mesures coercitives prises à l'encontre de propriétaires et de locataires.
- Lutte contre le bruit : la lutte contre le bruit est une activité dominante également au sein du service. Elle se traduit par l'objectivation de signalements d'administrés exposés à des bruits d'équipements (ventilateurs, moteurs, ...), de lieux musicaux et de chantiers.
- Mission d'Information et d'Evaluation (MIE) relative à la gestion des rats en ville et des animaux liminaires dans l'habitat : suite à la délibération de septembre 2020 actant l'installation de la mission d'information et d'évaluation, après les travaux d'audition d'acteurs diversifiés et de diagnostics en marchant jusqu'en mars 2021, un plan d'actions visant à définir la stratégie de lutte contre les rongeurs et les punaises de lit a été adopté en conseil municipal d'avril 2021.

Dans l'attente du recrutement de l'animateur de ce plan d'actions qui n'interviendra qu'en 2022, différents travaux de communication, de sensibilisation à la résolution des infestations de rongeurs, des opérations de diagnostics et de dératisation coordonnées sont intervenus sur des quartiers strasbourgeois.

- Projet Baignades urbaines : l'établissement de profils de baignade s'agissant d'études visant à examiner la faisabilité d'implantation d'éventuelles baignades sur Strasbourg s'est poursuivie. La sélection de deux sites présentant le plus de points forts a été réalisée fin 2021 afin de finaliser ces études en 2022.
- Feuille de route « Cadre de vie sain et durable » (Compétence Eurométropole) : La Feuille de route « Cadre de vie sain et durable » délibérée en 2018, a été déclinée opérationnellement dans le Contrat local de santé de l'Eurométropole de Strasbourg II avec le soutien de l'Agence Régionale Grand Est. Elle a visé à l'intégration d'une dimension santé-environnement dans les politiques

publiques (urbanisme, climat, air, ...), de partager les expériences et les outils entre communes volontaires et favoriser l'adoption de bons gestes en matière de qualité de vie par le public.

Ainsi près de 40 projets en faveur du cadre de vie des habitants et de leur santé ont été menés en 2019 et 2020. À titre d'illustration, ces projets ont porté sur des travaux d'observation locale des déterminants de santé environnementale pour identifier des zones de défaveur, de travaux de sensibilisation du public ou d'acteurs ciblés sur les enjeux du moustique tigre, sur les punaises de lit, la qualité de l'air intérieur et extérieur, sur le dispositif Pollin'air, mais aussi d'études sur les îlots de chaleur, l'expansion du moustique tigre, le développement et la mise en œuvre d'une formation « urbanisme favorable à la santé » ...

Le CLS II a pris fin. Aussi, 2021 a été consacré à la construction du CLS III et en particulier au bilan des projets du CLS II et à une démarche de consultation des acteurs du territoire (associations, institutionnels) lors d'ateliers de travail afin d'identifier les besoins locaux en santé environnementale.

- Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) sur le territoire de la métropole (Compétence Eurométropole) : Ce PPBE 1^{ère} échéance a privilégié parmi ses axes stratégiques la résorption de points noirs bruits identifiés au sein d'écoles municipales ou au sein de logements sociaux sur le territoire de l'Eurométropole, avec le soutien financier de l'ADEME. Ainsi depuis l'approbation du PPBE en 2014, quatre structures scolaires et de petite enfance ainsi que 120 logements du parc social appartenant à OPHEA et Habitation Moderne en situation de dépassement des valeurs limites de bruit routier ont fait l'objet de travaux visant à améliorer leurs performances acoustiques, achevés en 2021. Ces travaux ont été subventionnés à hauteur de 780 000 € par l'ADEME.
- Exploitation de la fourrière animale (Compétence Eurométropole) et du refuge pour animaux : La fourrière animale confiée au Groupe Sacpa-Chenil Service a pour objet de prendre en charge les animaux en état de divagation sur une durée de 8 jours francs. Si le propriétaire de l'animal n'a pas récupéré son animal, celui-ci est donné gracieusement au refuge pour animaux (SPA) en vue de son adoption.

En 2021 : 878 chats, 248 chiens, 151 (volatiles et 121 autres animaux (NAC) ont été pris en charge par la fourrière animale, soit une activité en hausse de 15 % par rapport à 2020.

Chiffres clés 2021 :

- **803 signalements d'administrés parvenus en 2021** répartis selon les thématiques : habitat indigne 52 %, nuisances sonores 16 %, nuisances animales 13 %, divers (hygiène urbaine, sécurité alimentaire, assainissement) 19 %, 9 contentieux instruits, près de 400 dossiers de plainte clôturés

- Près de **340 avis sanitaires** établis (établissements de bouche, piscines, écoles, structures petite enfance, ...)
 - **Lutte contre l'habitat indigne :**
 - 405 signalements reçus, 781 dossiers ayant fait l'objet d'une instruction
 - Dont 14 mesures coercitives prises par arrêtés préfectoraux affectant 16 logements : interdisant à l'habitation des logements en cave, prescrivant des travaux de sortie d'insalubrité, entraînant le non versement des loyers, conduisant à des travaux d'office exécutés par la puissance publique en cas de carence du bailleur, ...
 - 2 mesures municipales coercitives affectant 32 logements
 - Travaux d'office en cas de carence du bailleur ou locataire : près de 27 000 € exécutés par la collectivité
 - Signalement systématique à la Caf des situations constatées de non-décence pour suspension des allocations logements versées aux propriétaires : 9 consignations
 - **Lutte contre le bruit :**
 - 127 signalements, 3 contentieux, 1 procès-verbal transmis au Procureur
 - 183 autorisations municipales délivrées pour mise en œuvre de travaux bruyants et sonorisations,
 - **Eau :** suivi sanitaire de 32 établissements de piscines privées et publiques (89 alertes gérées en matière de qualité de l'eau), suivi vis-à-vis du risque lié aux légionelles de 163 établissements propriété des deux collectivités (94 % de taux de conformité),
 - **Campagne qualité de l'air intérieur :** installation temporaire de capteurs pédagogiques de CO2 vis-à-vis des enjeux COVID 19 dans des piscines et salles de spectacles
 - **Gestion d'événements sanitaires** dont 23 accidents oxycarbonés (71 personnes exposées dont 16 hospitalisées) nécessitant la sécurisation de 47 appareils à combustion, 9 toxi-infections alimentaires collectives dont l'une à l'origine de deux hospitalisations pour botulisme, 22 cas de légionelloses, 1 dossiers d'exposition à l'amiante
 - **Lutte contre les animaux liminaires :** 1207 opérations de dératisation, désinsectisation et désinfection sur le patrimoine bâti et non bâti de la collectivité. 78 % de cette activité est liée à la question des rongeurs. Une dizaine de diagnostics de territoire relatifs à cette problématique a été réalisée dans les quartiers périphériques.
- Afin de réduire les nuisances, une opération d'effarouchage sonore des étourneaux a été initiée avec succès à l'été 2021 en zone résidentielle au Port du Rhin.

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES SERVICES PUBLICS URBAINS

1. Principales missions

La direction intervient de manière limitée sur les compétences ville de Strasbourg. Seul le service gestion et prévention des risques environnementaux intervient de manière significative sur des compétences ville de Strasbourg.

Ces missions sont :

- Gestion des sols pouvant être pollués par les activités actuelles ou passées : réalisation de diagnostic et de surveillances régulières ainsi que mise en œuvre de mesures de gestion et travaux de réhabilitation pour rendre compatible le sol avec l'usage futur et son environnement,
- Prévention des risques liés à la présence d'anciennes galeries souterraines,
- Lutte contre la pollution de l'air,
- Régulation de l'exposition aux ondes électromagnétiques,
- Prévention des risques industriels,
- Information des citoyens sur les risques naturels et technologiques majeurs
- Vie fluviale

2. Les faits marquants de l'année et les principaux projets

a. **Contrat de territoire « Eau et Climat » (CTEC)**

Le contrat de territoire « Eau et Climat » (CTEC) est entré en vigueur en 2021 pour une durée de 3 ans (2021-2023) pour un montant prévisionnel de 32 M€. Il sera suivi par un second CTEC sur la période 2024-2026. L'Agence de l'eau Rhin-Meuse, l'Eurométropole de Strasbourg et la Ville de Strasbourg sont toutes trois signataires du CTEC.

Toutes les actions autour de l'eau et de la biodiversité qui permettent de résoudre les enjeux identifiés et liés à l'eau sur le territoire figurent dans le contrat de territoire « Eau et Climat ».

Le contrat de territoire « Eau et Climat » est innovant par rapport au précédent partenariat sur plusieurs points :

- Une formalisation d'objectifs techniques et d'engagements financiers
- Une prise en compte importante du grand cycle de l'eau, qui représente désormais la moitié de l'engagement financier de l'AERM
- Une prise en compte plus importante des compétences de la Ville de Strasbourg, qui représente 20% de l'engagement financier de l'AERM
- La prise en compte du territoire, via l'intégration des projets des communes dans deux thématiques : la trame verte et bleue en zone urbaine et la gestion intégrée des eaux pluviales

b. Galeries souterraines

En 2021, les opérations de prévention et gestion du risque lié à la présence de cavités souterraines se sont poursuivies avec l'appui du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM). La démarche d'intégrer un Programme d'actions pour la prévention des risques liés aux cavités (PAPRICA) a été acté en 2021 avec la définition d'un programme d'actions pour les années à venir.

Un levé 3D du complexe de galeries du site Gruber a été réalisé afin de fournir des éléments d'aide à la décision sur l'évolution possible du site.

Un exercice de crise avec la simulation d'un affaissement a également été réalisé afin de confronter les procédures d'astreinte et les moyens d'intervention.

c. Sites et sols pollués

En 2021, le traitement des sols et des eaux souterraines sur un terrain de la ville de Strasbourg (Bois du Kupferhammer) situé au sein du Parc Naturel Urbain Ill-Bruche s'est poursuivi à grande échelle, après la validation des essais menés en 2020. Le traitement de cette pollution orpheline historique se fait par une technique « in-situ » ne nécessitant pas d'excavation et permettant le maintien des boisements. Les résultats obtenus sont positifs. À moyen terme, les opérations entreprises doivent permettre un retour à une qualité des eaux souterraines conforme aux critères de potabilité, y compris en aval éloigné.

En 2021, le service Gestion et Prévention des Risques Environnementaux a continué son accompagnement technique des différents services et directions de la Ville de Strasbourg dans la problématique des sites pollués, la gestion des terres polluées et les instructions des autorisations d'urbanisme.

d. Qualité de l'air

3 déclenchements du plan pollution : 2 fois pour des épisodes concernant les particules et 1 fois pour un épisode concernant l'ozone. Ces épisodes ont été de courte durée et n'ont pas entraîné de déclenchement de la circulation différenciée.

e. Ondes électromagnétiques

En 2021, la poursuite du déploiement de la technologie de téléphonie mobile 5G a impliqué la montée en puissance du traitement des dossiers d'information mairie (DIM) relatifs aux futurs équipements.

L'adaptation et l'actualisation de la charte strasbourgeoise relative aux antennes relais de téléphonie mobile aux communes de l'Eurométropole a été préparée pour une mise en œuvre en 2022.

f. Vie fluviale

- Délibération du Conseil du 21 juin 2021 portant sur le partenariat « Vie fluviale » entre la Ville de Strasbourg et Voies Navigables de France [VNF]

- Signature officielle et organisation d'une conférence de Presse « Vie fluviale » le 19 Octobre 2021

g. Information sur les risques majeurs

- Distribution des affiches comportant les consignes de sécurité figurant dans le DICRIM dans les établissements recevant du public (+ 50 personnes) appartenant à la ville de Strasbourg
- Publication d'un marché d'AMO pour l'élaboration d'une stratégie d'amélioration de la culture du risque sur le territoire de la Ville de Strasbourg

3. Chiffres clés

✓ Amélioration de la qualité de l'air

Concentrations en dioxyde d'azote NO₂ sous la valeur limite réglementaire annuelle sur toutes les stations de mesure du territoire en 2020

✓ Ondes électromagnétiques

- 5 comités techniques opérationnels réalisés en mars, mai, juillet, septembre et novembre.
- 298 dossiers informations mairie transmis par les opérateurs

DIRECTION URBANISME ET TERRITOIRE

1. Principales missions

La Direction Urbanisme et territoires (DUT) est composée de 7 services, de 2 missions ou directions de projets. Elle comptait au total 200 agents (au 31 décembre 2021). La DUT est une direction stratégique et opérationnelle qui a en charge la définition et la mise en œuvre des politiques et des projets de développement urbain à toutes les échelles et à toutes les étapes : planification territoriale, définition et programmation des projets urbains, mise en œuvre opérationnelle, droit du sol. Elle est le lieu où se traduisent et s'assemblent sur le territoire les différentes politiques territoriales portées par la collectivité : habitat, politique de la Ville, transition énergétique, environnement, transports, développement économique...

2. Les faits marquants de l'année et les principaux projets

➤ **Service Aménagement du territoire et projet urbain**

- Démarche Ceinture verte
- Lancement des schémas d'orientation pour les quartiers Strasbourgeois
- Analyse de l'impact des projets urbains sur les effectifs scolaires
- Démarche zone d'activité agricole
- Mise en œuvre de « Strasbourg ça Pousse » : projets d'espaces déminéralisés
- Refonte de la charte tous unis pour plus de biodiversité
- Démarche expérimentale pour effaroucher des étourneaux l'été
- Renouvellement partenariats associations naturalistes, ZAEU, Chambre d'agriculture et Bio en Grand-Est
- Création d'une nouvelle mission « animal en ville »

Quelques chiffres clé

- Études d'expertises écologiques pour 141 000 €
- 50 projets privés accompagnés pour la promotion de la qualité urbaine, paysagère et environnementale.
- 6 recherches de site pour des équipements publics
- 20 études urbaines et faisabilité en régie : test de capacité, rédaction d'OAP, simulations d'aménagement, plans-guides - notamment sur les secteurs du NPNRU
- 3 actions pilotées dans le cadre du plan climat

➤ **Service Politique foncière et immobilière**

Stratégie foncière : l'année 2021 a été une année charnière de formalisation de la stratégie foncière. Deux enjeux majeurs pour la Collectivité, à savoir sa capacité :

- À répondre aux besoins de développement du territoire - équipements sur l'ensemble du territoire, permettant de s'inscrire dans l'équité territoriale ;

- À participer au maintien d'un flux d'offre immobilière suffisant permettant la réalisation de logements sur le territoire, et principalement du logement abordable.

Les axes stratégiques sont les suivants :

- La maîtrise proactive des fonciers dans le respect du principe de sobriété,
- La lutte contre la spéculation foncière,
- La gestion productive des fonciers.

Projets cartographiques de recensement du foncier en gestion PFI : Afin de répondre à des demandes de projets transversaux de recherches de terrains disponibles sur le patrimoine de la collectivité, plusieurs cartographies ont été réalisées via QGIS :

- Recherche de sites,
- Plan canopée et plan de déminéralisation/végétalisation,
- Patrimoine dans le quartier Européen,
- Projet AMI Ceinture Verte,
- Foncier en zone IIAU,
- Projets agriculture urbaine.

Transactions significatives :

- Vente auprès des Compagnons du Devoir de l'emprise route des Romains,
- Acquisitions des anciens locaux de l'INSPE en vue de la création d'un équipement scolaire.

Quelques chiffres clé

- Dépenses d'investissement : 1,8 M€ (+12%).
- Transactions immobilières : conclusion de 13 actes

➤ Service Police du bâtiment

Le nombre de logements autorisés à Strasbourg est légèrement supérieur à l'année précédente 816 logements ont été autorisés en 2021, contre 629 en 2020 mais 2 237 en 2019.

La taxe d'aménagement s'élève pour la Ville de Strasbourg à 1,79 M€ (contre 1,53 en 2020).

90 dossiers « Immeuble menaçant ruine » ont été ouverts en 2021, représentant une forte augmentation par rapport aux années précédentes (63 en 2020 et 18 en 2019). 8 procédures de mise en sécurité urgente ont été initiées dont 4 avec nomination d'un-e expert-e par le tribunal.

7 établissements recevant du public ont fait l'objet d'une mesure de fermeture administrative. 30 avis défavorables ont été levés en 2021 (dont 5 de plus de dix ans).

357 demandes d'enseignes ont été déposées. 89 constats de pose illicite ont été dressés. La recette globale s'élève à 1,09 M€ facturés.

À Strasbourg, 262 demandes de changement d'usages ont été instruites, dont 202 demandes concernaient des locations de meublés de tourisme. Le premier procès-verbal selon la nouvelle procédure a été dressé. La modification 2 du règlement municipal a été approuvée par le Conseil de l'Eurométropole le 19 novembre 2021.

Après dix années d'études, l'année 2021 a vu l'arrêt du projet de PSMV en Commission locale du Site patrimonial remarquable de Strasbourg. Du 1^{er} octobre au 14 novembre, une exposition publique sur le projet de PSMV s'est tenue au 5^e Lieu.

➤ **Service conduite des projets d'aménagement**

- **Archipel 1** : Livraison de la 1^{ère} tranche de l'opération OSMOSE, accompagnement de l'installation du siège social de PUMA France, aménagement du parc urbain et de sa promenade plantée d'une emprise d'environ 1 hectare en lisière de la cité-jardin Ungemach ;
- **Archipel 2** : ré-évaluation du projet d'aménagement et des 4 lots de construction déjà attribués pour atteindre les nouvelles ambitions environnementales et paysagères que s'est fixées la collectivité ; PC des 4 lots déposés courant 2^{ème} semestre. Préparation d'un Appel à Manifestation d'Intérêt d'un secteur d'environ 1 ha à commercialiser.
- **Manufacture** : finalisation de l'étude de faisabilité des abords et identification des arbitrages nécessaires ; finalisation du projet LAB et prise de participation Ville et EMS au capital de la SCIC ; finalisation du projet de toiture du bâtiment central (partenariat SOPREMA – SERS – ENGEES – LAB) ; accompagnement de l'ensemble des acteurs du site et du travail au sein des différents comités techniques (patrimoine, usages, MOA).
- **Porte des Romains** : Coordination des projets aux maîtrises d'ouvrages diverses (Parc des Romains, centre de formation des Compagnons du devoir, centre culturel turc, Les pinsons : école et collège privés, centre funéraire, projets de groupe scolaire, ...)
- **Projet entrée-sud Roberstau** : accompagnement des porteurs de projet (Apollonia) et élaboration de scénarios alternatifs.

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE L'ATTRACTIVITÉ

1. Principales missions

La direction du développement économique a pour vocation à soutenir l'activité économique du territoire et à contribuer au développement d'une économie locale plus vertueuse d'un point de vue écologique et social. A ce titre, la Direction :

- Accompagne des projets d'entreprises ;
- Pilote et commercialise une offre foncière et immobilière ;
- Finance des opérateurs et des projets ;
- Anime des écosystèmes et des communautés professionnelles territoriales ;
- Apporte une expertise des enjeux économiques dans différentes politiques publiques de la collectivité ;
- Favorise l'innovation et l'expérimentation pour le développement de nouveaux services et de nouveaux emplois ;
- Assure la promotion du territoire, de son tissu économique et des projets économiques de la collectivité.

Le développement économique étant une compétence de l'Eurométropole, la plupart du rapport d'activité de la DDEA figure dans le rapport d'activité de l'Eurométropole.

2. Les faits marquants de l'année et les principaux projets

L'année 2021 a été marquée par l'impact économique de la crise sanitaire démarrée en 2020 et la collectivité a continué à se mobiliser pour les secteurs les plus touchés via notamment des exonérations de loyers ou des dispositifs financiers portés par l'Eurométropole ciblant notamment le tourisme et la population étudiante.

2021 a été également une année structurante dans des projets et démarches clés où s'engage la Ville de Strasbourg dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation, de la recherche et de l'innovation et de la formalisation et la dynamique du Pacte pour une économie locale durable.

• Agriculture et alimentation

La résilience alimentaire passe par notre capacité à initier une dynamique territoriale associant l'ensemble des pouvoirs publics (Ville de Strasbourg, Eurométropole, communes, département, région), les partenaires socio-économiques et les citoyens pour permettre d'assurer une action efficace de transformation sur l'ensemble de la chaîne du système alimentaire.

Le Conseil a acté en septembre 2021 le renouvellement de la Convention avec la Chambre d'agriculture et Bio en Grand Est pour une nouvelle période de 2021 à 2026. Cette Convention est assortie d'un plan d'actions 2021 – 2022 qui s'étoffe avec 32 actions contre 15 lors de la précédente convention, et d'un soutien financier d'accompagnement à la Chambre d'agriculture, ainsi qu'aux associations Bio en Grand Est et Terre de liens. Cette démarche forme le socle d'une mobilisation élargie à la question la plus largement partagée qu'est l'alimentation. Le premier Projet Alimentaire Territorial (PAT) labélisé par l'Etat en 2017 a reçu un nouvel agrément pour la période 2021 – 2026.

La labélisation PAT a permis l'accès aux financements du Plan de Relance de l'Etat (volet 13 – Alimentation) de la part de 12 porteurs de projet du territoire.

- **Pacte pour une économie locale durable**

Le Pacte pour une économie locale durable a pour objectif d'amplifier la dynamique collective et les démarches locales de transition vers une économie locale plus durable. Il vise à assurer un développement local équilibré, sobre en ressources, à l'impact réduit sur l'environnement, qui profite au plus grand nombre, et à conforter Strasbourg, laboratoire européen des transitions.

La co-construction du Pacte pour une économie locale durable s'est déroulée en trois phases:

- la **concertation** des acteurs économiques locaux (4 novembre 2020 – 26 janvier 2021),
- la **consolidation** avec les partenaires institutionnels et les services de la collectivité et l'engagement des acteurs économiques (27 janvier 2021 – 10 mai 2021),
- la **mise en oeuvre** des engagements du Pacte après la première signature lors des Rencontres Économiques (à compter du 10 mai 2021). Les signatures ultérieures d'acteurs restent possibles.

360 participants représentant 150 acteurs économiques du territoire ont participé aux travaux de concertation du Pacte de décembre 2020 à janvier 2021. Le croisement d'acteurs divers par leur taille et la nature de leurs activités (industrie, ESS, sociétés publiques, etc.) a été salué comme un enrichissement par l'ensemble des participants.

Ces travaux ont été restitués le 26 janvier 2021 lors d'un événement dédié au cours duquel la Ville, l'Eurométropole de Strasbourg et leurs principaux partenaires (Chambre de commerce et d'industrie, Chambre de métiers d'Alsace, Chambre d'agriculture d'Alsace, Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire, Université de Strasbourg) ont annoncé leurs premiers engagements réciproques. Le premier comité de convergence et constitué des représentants des principaux partenaires de l'économie locale, s'est réuni le 13/04/2021 (Chambres consulaires, CRESS, Université de Strasbourg, ADIRA, ADEUS, Etat, Région, CeA, Grand Enov, MEDEF, CPME, URSIEA, Maison de l'Emploi). Lors du Conseil du 3 mai 2021, la Ville de Strasbourg a approuvé le Pacte et confirmé ses premiers engagements.

Un comité de coordination, composé de représentants techniques des partenaires du comité de convergence se réunit mensuellement depuis.

Dans ce cadre, les partenaires ont co-construits, avec l'apport de l'ADEUS, un baromètre qui a vocation à mesurer et valoriser les engagements des signataires et les indicateurs socio-économiques et écologiques clés du territoire. Il se veut un outil partagé qui objective les progrès collectifs réalisés et mobilise tout le territoire pour relever les défis des transitions.

3. Chiffres clés

- La direction compte 59 postes ;
- Le budget réalisé est de 1,42 M €.

MISSION TERRE

1. Principales missions

La feuille de route écologique du mandat s'inscrit dans la perspective de mise en œuvre du plan climat et du schéma directeur des énergies « *100% renouvelables* » en 2050.

La Direction de mission Transition énergétique, renouvelables et réseaux énergétiques (DM TERRE) a vocation à accompagner et piloter un ensemble d'actions sur des thématiques larges, visant la maîtrise de la demande d'énergie, l'efficacité énergétique, la production d'EnR&R et sa distribution.

Pilotage transversal de la transition énergétique :

La DM TERRE assure l'élaboration et le pilotage de la stratégie de transition énergétique (notamment par la réalisation du schéma directeur des énergies) et coordonne en transversal (interne) les thématiques liées (mobilités, habitat, urbanisme, économie, ...) et externe (opérateurs énergéticiens, bailleurs, promoteurs, Construction, ressources logistiques, ...), afin de favoriser un alignement de leurs stratégies de développement sur les objectifs énoncés par l'Eurométropole de Strasbourg.

À ce titre, la DMTERRE assure également le pilotage de la démarche *Cit'ergie* engagée par la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg. Cet **outil** de labellisation vise à améliorer de façon continue la performance énergétique des collectivités dans leurs champs de compétence respectifs ainsi que l'élaboration et pilotage de la stratégie de sobriété énergétique.

Développement de la production d'énergies renouvelables locales centralisées et décentralisées :

Le Schéma Directeur des Energies (SDE) fixe des objectifs chiffrés de développement des énergies renouvelables locales disponibles, soient 3500 GWh en 2050, couvrant 55% des besoins d'une agglomération sobre, ayant réduit de 50% sa demande d'énergie finale. L'atteinte des objectifs territoriaux nécessite qu'elles soient toutes mobilisées simultanément (biomasse, photovoltaïque géothermie profonde énergies fatales, ...

2. Faits marquants de l'année et principaux projets

a. Transition énergétique

Objectif « 100 % d'énergies renouvelables en 2050 »

La stratégie « *100% d'énergies renouvelables en 2050* » sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg a été validée en décembre 2019 concomitamment avec les objectifs du Plan climat 2030. La feuille stratégique et opérationnelle permet à la métropole d'engager durablement l'ensemble des acteurs dans la transition énergétique du territoire et de travailler transversalement sur les thématiques *Air*

Énergie Climat, conduit au travers du Plan climat 2030 par un plan d'actions unique et fusionné donnant de la lisibilité aux politiques publiques.

Cette stratégie « *100% renouvelables en 2050* » s'articule autour des 4 axes structurants:

- Une baisse massive des consommations ;
- Le développement des énergies renouvelables ;
- L'évolution des réseaux énergétiques et leur adaptabilité à la stratégie énergétique du territoire;
- Une mobilité efficiente et décarbonée.

Le scénario retenu doit être celui d'un « *Accélérateur de transitions* » sur le territoire. Il s'appuie sur les orientations principales suivantes :

- Diviser par deux les consommations d'énergie du territoire ;
- Décarboner le système énergétique actuel ;
- Développer les énergies renouvelables et de récupération locales en valorisant le maximum du potentiel territorial au sein d'un mix-énergétique équilibré ;
- Développer une politique volontariste d'importation d'énergies renouvelables à l'échelle de la Région Grand Est, dans une solidarité urbain-rural ;
- Développer les réseaux énergétiques et faire évoluer les réseaux existants.

b. Le Schéma Directeur des Énergies (SDE)

Ce document de planification énergétique volontaire, validé en décembre 2019, qui définit la stratégie « *100% renouvelables en 2050* » sur le territoire, établit un diagnostic de la demande énergétique actuelle et future par type d'énergie et par secteur géographique, ainsi que les ressources renouvelables disponibles. Sur ces bases, il propose un scénario permettant par étapes successives d'atteindre l'objectif selon une démarche inspirée du scénario Négawatt, en s'appuyant sur la sobriété, l'efficacité énergétique et le développement massif de la production renouvelable.

Il s'agit d'une première version de ce document de planification, qui va faire l'objet en 2023 d'une révision, intégrant notamment la dimension démocratique par l'association des citoyens aux réflexions, une évaluation de l'impact carbone et des trajectoires d'émission de gaz à effet de serre.

Le SDE est traduit dans un plan d'actions combiné avec les démarches du Plan Climat et de Cit'ergie. Il contient une centaine d'actions qui couvrent l'ensemble des perspectives du plan climat. Evolutif, il reste ouvert afin de s'enrichir, tout au long des six ans du plan climat, avec de nouvelles actions portées par les structures publiques ou privées du territoire.

c. Démarche Cit'ergie / Territoire Engagé Climat Air Energie

La démarche, issue du processus European Energy Award, constitue à la fois un outil opérationnel d'amélioration continue et un moyen de reconnaissance de la qualité de la politique énergétique et climatique portée par la collectivité, tant en interne qu'à l'externe. L'engagement de la collectivité est apprécié sur la base de ses compétences propres ou des leviers d'action exercés auprès de sa sphère d'influence dans les six

domaines du référentiel concernant directement ou indirectement les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre associées.

La Ville et l'Eurométropole de Strasbourg, engagées conjointement dans la démarche, ont souhaité effectuer une demande de labellisation commune, afin de renforcer l'articulation des démarches Climat-Air-Énergie portées par les deux collectivités.

La démarche Cit'ergie, rebaptisée en 2021 Territoire Engagé Climat Air Energie, a permis de renforcer l'exemplarité de la collectivité, notamment en matière de commande publique, ainsi que les indicateurs suivis dans le cadre du PCAET.

Le label s'appuie sur un référentiel composé de 61 mesures (critères d'évaluation), réparties en six domaines. Les indicateurs quantitatifs du référentiel permettent aux conseillers Cit'ergie de compléter l'évaluation et de mesurer la performance Climat – Air – Énergie des collectivités, en plus des critères qualitatifs. La collectivité a au cours de l'année 2021 remis à jour son état des lieux selon le dernier référentiel et a pu déposer son dossier commun de candidature le 25 juin 2021, aussitôt après que le plan d'action opérationnel du Plan Climat de la Ville de Strasbourg eût été délibéré, le 21 juin.

Les élus municipaux et métropolitains, ainsi que la Direction Générale et les principaux services contributeurs ont été mobilisés à l'occasion de l'audit de la collectivité le 17 septembre 2021, qui a permis de confirmer le très bon niveau d'avancement des deux collectivités sur leurs politiques sectorielles mais aussi de cibler les points de progression dans chacun des six domaines, notamment en matière d'organisation interne.

Le dossier de la collectivité a ensuite été transmis à la Commission Nationale du Label, qui a attribué le 30 novembre 2021 à la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg le label Climat Air Energie avec quatre étoiles sur cinq, sur la base d'une réalisation de leur potentiel d'action évalué à 68 %. Cette reconnaissance valorise l'ensemble du travail entrepris par la Ville de Strasbourg et il s'agit d'une performance remarquable lors d'une première labellisation. Toutefois, les efforts à engager seront grands pour parvenir à la cinquième étoile de la labellisation.

Maîtrise de l'énergie

En lien avec *Cit'ergie*, la collectivité s'engage à la conduite d'une politique locale et interne de la maîtrise de l'énergie en développant une stratégie visant à la réduction des consommations énergétiques du parc bâti, en contribuant à la mise en œuvre des énergies propres et renouvelables, ainsi qu'en sensibilisant les habitants, personnels et usagers.

Mis en œuvre par les économies de flux, la sobriété, l'un des trois piliers fondamentaux de la démarche *Négawatt*, est un élément incontournable du scénario de transition énergétique représentant une baisse d'environ 10 à 15% des consommations énergétiques.

➤ Projets solaires citoyens

La Ville de Strasbourg entend notamment favoriser les initiatives citoyennes de production d'électricité photovoltaïque. Les projets photovoltaïques citoyens

permettent la mobilisation de l'épargne citoyenne et des capacités d'investissement des territoires.

Par délibération du Conseil du 21 septembre de 2020, la Ville de Strasbourg a ainsi approuvé la mise à disposition de tiers-investisseurs, des toitures de l'ARES, de l'École maternelle de la Ziegelau, de l'École maternelle Louvois et de la Médiathèque Neudorf dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt privilégiant la gouvernance citoyenne.

En application de cette décision, le 20 septembre 2021 la Ville de Strasbourg a délibéré un premier titre d'occupation, concernant la toiture de l'École maternelle Louvois.

L'équipement projeté aura une puissance installée maximal de 75 kWc et une production de 77 MWh électriques, équivalent à la consommation de 55 logements hors chauffage.

La mise à disposition du domaine public pour une durée de 30 ans, a fait l'objet d'une mise en concurrence sous forme d'appel à manifestation d'intérêt publié le 16 juin 2021. Les critères d'attribution ont privilégié la stratégie de mobilisation citoyenne pour la levée de fonds du projet, la gouvernance citoyenne de l'installation et l'empreinte carbone des matériaux utilisés.

La société « Énergies citoyennes de l'Eurométropole de Strasbourg – Brasseurs d'énergie », conforme aux attentes de la collectivité, a été retenue.

MISSION CLIMAT

1. Principales missions

La mission climat conçoit et anime la stratégie air-énergie-climat de la Ville tant en interne (en lien avec labellisation « Territoire engagé pour la transition écologique - climat air énergie », anciennement Cit'ergie) qu'en externe. Elle organise le suivi et le pilotage des actions afférentes et accompagne la transformation écologique, notamment à travers l'Alliance pour le climat (bannière qui vise à fédérer les actions allant dans le sens de l'urgence climatique) et la mobilisation des acteurs du territoire.

2. Faits marquants de l'année et principaux projets

- Juin 2021 : la ville de Strasbourg délibère son **nouveau Plan Climat** (stratégie et plan d'actions) qui comprend 3 axes :
 - axe 1 : Strasbourg, ville engagée, inclusive et solidaire (mobilisation des acteurs, moyens financiers, énergie, économie circulaire, économie sociale et solidaire...)
 - axe 2 : Strasbourg, ville résiliente, qui place la nature au cœur de sa politique d'adaptation au changement climatique (biodiversité, ceinture verte, plan canopée, santé environnementale...)
 - axe 3 : Strasbourg, ville sur la voie de l'exemplarité (éclairage, patrimoine bâti, commande publique...)
- Contribution de la Ville au **lancement officiel de l'agence du climat**, le guichet des solutions en juin 2021. L'agence compte désormais 18 salarié.e.s et 85 membres répartis en 4 collèges (Eurométropoles & communes / acteurs économiques / associations / acteurs institutionnels). Elle accompagne les particuliers, les communes et les petites entreprises pour les questions relatives à la mobilité décarbonée (en lien avec la ZFE), la rénovation énergétique, la végétalisation et plus généralement tout accompagnement des bonnes pratiques climatiques ;
- Déploiement des partenariats au sein de **l'Alliance pour le climat** : rencontres régulières avec les associations engagées (dont Alternatiba), diffusion d'un journal du climat aux signataires de la déclaration d'état d'urgence climatique ;
- **Evaluation carbone du Budget Prévisionnel 2021** de la Ville de Strasbourg (méthode nationale I4CE que Strasbourg a coconstruite avec 4 autres collectivités françaises) ;
- Réalisation du **Bilan d'Emissions de GES** réglementaire de la Ville sur son patrimoine et ses compétences, pour l'année 2019 ;
- Nombreuses **conférences et manifestations publiques** autour du climat : exposition grand public avec support de communication / affichage des œuvres dans le cadre de *l'été polaire* sur la façade du Musée Historique et rue des bateliers ; 4 nov projection du film « on va marcher sur l'eau » / duplex avec Paloma Moritz, journaliste engagée, en direct de la COP26 ; 24 nov : conférence de décryptage des rapports du GIEC avec Météo France et le média Blast.info ; ateliers publics d'écriture autour d'un récit de la transformation écologique ; projection débat autour du film de Marie-Monique ROBIN 'la fabrique des pandémies.

MISSION MANAGER DE CENTRE-VILLE

1. Principales missions

- Rayonnement et attractivité du centre-ville ;
- Interface entre la collectivité, les chambres consulaires (CCI, CMA), les associations de commerçants, les autres acteurs économiques ;
- Transversalité inter-services sur les sujets du centre-ville tels que : accessibilité, mobilités, propreté, sécurité, accueil, commercialité ;
- Participation aux échanges concernant toutes les manifestations qui contribuent au rayonnement de Strasbourg (Marché de Noël, Strasbourg mon Amour, animations des associations, notamment Vitrines de Strasbourg) ;
- Participation aux réunions, échanges avec l'office du tourisme ;
- Développement des services au centre-ville (conciergerie, différents types de livraison, espaces repos/répit, ...) ;
- Participation aux Cotech « usages éphémères » et notamment ceux concernant les nouveaux usages de certaines places du centre-ville (lancement en 2022).

2. Faits marquants de l'année et principaux projets

- Droit de préemption sur fonds de commerce.

Études lancées à l'été 2021 pour une délibération envisagée au T4-2021 (la délibération a été repoussée, la Maire a souhaitant que l'étude initiale soit étendue aux quartiers de Strasbourg).

- Halles gourmandes.

Échanges établis avec les porteurs privés du projet + CCI + Vitrines de Strasbourg. Dans l'attente d'échanges avec la DRU, Guy Chevanne et Pierre Ozenne sur l'évolution des marchés existants à Strasbourg + food-court sur le site Ex-Coop. Nécessité pour les porteurs de mettre à jour leur étude de faisabilité qui date de 2017.

Les sites ex-Coop, Esplanade et rue des Remparts ont été visités. Le site de l'Esplanade a dans un 1er temps, retenu l'attention du Président de la CCI qui après échanges avec les services techniques de la Chambre, a décidé de retirer cet intérêt. Il faudra également observer dans les mois qui viennent le rendement et l'utilisation de la nouvelle halle couverte du marché gare après son ouverture prévue à l'automne 2022. Et aussi l'avancée des améliorations d'usages sur les marchés traditionnels existant afin de définir l'opportunité d'une halle gourmande complémentaire et aussi son emplacement qui reste le point le plus compliqué.

- Piétonisation de trois secteurs du centre-ville.

Les projets pour places Marché Neuf et SPLJ ont été reportés à 2022.

La transformation en aire piétonne des rues Frères, Juifs et Place St Etienne sera expérimentée du 1er juillet au 31 Août 2021 (a été prolongée jusqu'au 31 octobre, date de fermeture des terrasses). Un bilan sera mené avec les habitants et les commerçants pour envisager une pérennisation de ce dispositif. Les 1ers retours des habitants indiquent une insatisfaction liée au créneaux horaires limités d'accès à leur

parking privé et à leur domicile. Une nouvelle expérimentation en Zone à Trafic Limité pourrait être menée en 2022 sur ce secteur.

- Usages éphémères : Oasis, Place du Temple Neuf.

Dans le cadre des usages éphémères, la transformation de la Place du Temple Neuf devrait être expérimentée durant l'été 2022 avec un enlèvement du stationnement en voirie et des propositions de nouveaux usages et animations.

- Suivi du projet Tanneurs, du projet Printemps.

Tanneurs : le parking public des Tanneurs propriété d'Indigo a été vendu au promoteur Immoval au début de l'année 2021. Le projet est de conserver le pkg à vélo du RDC, de conserver quelques places de stationnement privatives (env 30-40), d'avancer le commerce du RDC en aplomb de la façade, de créer des espaces tertiaires entre le 2ème et le 7ème niveau, et un restaurant en terrasse sur le toit. Un plateau de 300m2 pourrait être proposé à la Ville pour y installer des services aux habitants et aux visiteurs.

Indigo s'est engagé avec le promoteur à maintenir l'exploitation du parking pendant 2 ans. Cette échéance arrive à terme au début de l'année 2023.

A souligner que le promoteur a tenté une autre alternative au projet initial en implantant un magasin de l'enseigne Lidl et en ne renouvelant pas le bail du parking à vélos. Après intervention et discussions avec les élu.e.s, le promoteur a retiré ce projet.

Printemps : le locataire est en négociation avec l'un des 2 propriétaires pour un départ anticipé. En effet, il y a 2 baux, l'un prend fin en Novembre 2021 et le second en 2024. La négociation est menée sur la volonté du Printemps de quitter les lieux fin 2021 sans payer 3 années de loyers sur la partie du bail courant jusqu'en 2024. Le Printemps a quitté le bâtiment en octobre 2021. Pour le moment pas de repreneur pressenti.

- Etude et mise en place de services supplémentaires au centre-ville.

Parmi l'ensemble des services envisagés pour le centre-ville, l'expérimentation de consignes et livraison semble la plus à même d'être testée en 2021. La décision de nommer un bureau d'études en 2022 a été prise afin de s'appuyer sur un expert de la logistique urbaine qui pourra guider la collectivité sur une expérimentation.

Projets

- Travail sur la création entre 2022-24 d'un office du commerce ;
- Travail sur la mise en place des services au centre-ville à déployer depuis un lieu central qui pourrait être le bâtiment La Poste, Place de la Cathédrale qui a annoncé son souhait de ne pas renouveler son bail ;
- Les Assises européennes des centre-ville auront lieu à Strasbourg les 30 et 31 mars 2022.

3. Chiffres clés

- Le taux de vacance du centre-ville de Strasbourg reste l'un des plus bas de France (+/- 7,3%, étude AID Observatoire été 2021).

TRANSFORMATION SOCIALE



DIRECTION SOLIDARITÉS SANTÉ JEUNESSE (DSSJ)

1. Principales missions

La Direction solidarités santé jeunesse (DSSJ) à travers l'activité de ses 528 agent·es, a pour objectif de lutter contre les inégalités et de réduire les vulnérabilités pour donner à chacun·e une place pleine et entière, à travers un ensemble de services et d'actions de proximité. La Direction s'appuie, en matière d'interventions sociale et médico-sociale, sur une logique intégrée qui regroupe les compétences de la Ville, du CCAS, de la Métropole mais également dans le cadre d'une convention de délégation, des compétences du département (action sociale généraliste, aide éducative à domicile et action éducative en milieu ouvert, protection maternelle et Infantile, insertion des allocataires du Revenu de solidarité active) et des compétences de l'État (santé scolaire).

a. Accompagner les Strasbourgeois·es face à leurs difficultés administratives, familiales et sociales

Grâce à la mobilisation de ses équipes, la Direction remplit des missions d'accueil et d'accompagnement administratif et social des personnes qui rencontrent des difficultés sociales ou familiales. Dans ses 16 centres médico-sociaux et au Centre Communal d'Action Sociale, les intervenant·es sociaux accueillent ou rendent visite à plus de 13 000 habitant·es chaque année pour poser avec eux un diagnostic de situation et construire des réponses ponctuelles ou au plus long cours, selon les besoins évalués, sur des problématiques multiples comme les finances, le logement, les difficultés éducatives ou encore l'insertion. Par le biais des accompagnements administratifs, la Direction œuvre en faveur de l'accès aux droits ainsi qu'en favorisant le recours à la tarification solidaire pour les habitant·es à revenus modestes ou en assurant au centre administratif un service de domiciliation postale pour les personnes privées d'adresse ; elle gère le dispositif des Aides sociales communales qui soutient à hauteur d'1,4 million d'euros les habitant·es nécessitant une aide financière.

La DSSJ porte en outre par le biais de plusieurs conventionnements, des interventions visant à protéger les mineur·es du territoire. Le service de l'Action sociale de proximité réalise des interventions de soutien à la parentalité, d'évaluation des informations préoccupantes concernant des enfants strasbourgeois et des demandes de mise à l'abri ou d'aides financières au titre de la protection de l'enfance. Le Service Jeunesse Éducation Populaire et plus particulièrement le Département de protection des mineurs, exerce des mesures d'aide éducative mises en place à la demande ou avec l'accord des parents ou sur décision du juge des enfants. Il réalise également sur demande de ce dernier des Mesures Judiciaires d'Investigation Éducative, visant à évaluer la situation d'un mineur pour formuler des propositions auprès du magistrat. Un point rencontre tenu par ce service dans le bâtiment des « Ponts couverts » accueille des visites médiatisées ou accompagnées, sur ordonnance du Juge aux affaires familiales.

La Direction a également pour mission de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes éloignées de l'emploi. À cette fin, le Département Développement des Politiques Sociales contribue à l'élaboration et au suivi de plans et programmes et projets en faveur de l'insertion, anime des instances territoriales avec les partenaires et pilote des projets en vue de lever les freins des demandeurs d'emploi. Le service de l'Action sociale de proximité et le CCAS assurent également l'accompagnement social ou socio-professionnel de près de 5 500 bénéficiaires du RSA.

b. Cœuvrer à un territoire inclusif pour toutes et tous

Capitale européenne et des droits de l'Homme, Strasbourg se mobilise depuis de nombreuses années, dans le respect de ses traditions humanistes et de son mandat de protection en faveur de tou·te·s ses habitant·es en luttant contre les inégalités sociales et de santé et les discriminations.

La DSSJ et plus précisément le CCAS, intervient dans le champ de l'accompagnement des publics en situation d'exclusion. Elle accueille et accompagne les personnes sans domicile au sein du Pôle Accueil et Accompagnement Social ainsi que dans un accueil de jour qui propose un espace de douche et de soin. Le CCAS accompagne par ailleurs l'hébergement des familles victimes d'un sinistre. Ses équipes interviennent sur l'espace public en allant au-devant des personnes vulnérables et sans abri et des familles installées sur des campements ou des squats. La Direction coordonne la résorption des occupations illicites sur l'espace public. Enfin, le CCAS anime et soutient le réseau d'acteurs associatifs et caritatifs.

Dans un contexte d'accroissement des demandes de protection au titre de l'asile, en France et plus particulièrement dans Bas-Rhin, la Ville de Strasbourg a souhaité s'engager en 2017 dans une démarche structurante afin d'accueillir dignement les personnes en vulnérabilité qui arrivent sur le territoire dans le cadre de parcours migratoires, en dépassant l'urgence des situations rencontrées et en proposant un cadre de travail partagé entre les acteurs du territoire. Dans ce cadre, la Direction fédère un réseau de partenaires afin de rapprocher les points de vue et de faire émerger des propositions concrètes pour améliorer l'accueil des nouveaux arrivants mais aussi de tout public vulnérable sur notre territoire. Un contrat territorial d'accueil et d'intégration des réfugiés a été conclu entre la Ville, la préfecture du Bas-Rhin, la Délégation Interministérielle à l'Accueil et l'Intégration des Réfugiés depuis 2019. En 2021, le 3^e contrat territorial porté par la Ville permet le développement de deux projets coordonnés par l'association Foyer Notre Dame : tout d'abord, la mise en place d'une plateforme ressource pour les professionnels et bénévoles de l'accueil des réfugiés ; ainsi que le développement d'un parcours d'intégration linguistique, professionnelle et culturelle global pour 260 bénéficiaires d'une protection internationale. La Ville soutient également une vingtaine d'associations dans le déploiement d'ateliers socio-linguistiques pour les personnes issues de la migration souhaitant apprendre la langue française. Une équipe médico-sociale spécialisée dans l'accompagnement des familles dites aux droits incomplets, intervient auprès des ménages déboutés du droit d'asile avec enfant et sans abri.

La Ville mène une action de prévention et de lutte contre les discriminations dans son administration et sur l'ensemble du territoire. La mission Lutte contre les Discriminations gère et anime depuis 2019, avec plusieurs associations du territoire,

l'espace égalité, lieu d'éducation au respect et à l'égalité des droits, à travers un parcours interactif et ludique, qui accueille plusieurs centaines d'enfants chaque mois. La Ville apporte un soutien aux associations qui agissent dans le domaine de l'accompagnement des personnes victimes de discriminations, et aux associations LGBTI+ et au « mois des visibilitées ».

c. Soutenir la jeunesse et les actions d'éducation populaire

La Ville contribue aux politiques de développement social local en favorisant le développement personnel de tous les habitant·es et plus particulièrement des enfants et des jeunes ainsi que le renforcement de leur réseau de sociabilité. Pour ce faire, la DSSJ au travers du service Jeunesse, Éducation populaire, soutient et met en œuvre des dispositifs de participation et d'engagement des habitant·es et notamment des jeunes pour développer leur autonomie et leur capacité d'agir pour eux même et pour la société. Elle contribue sur l'ensemble du territoire strasbourgeois au soutien financier, technique, matériel et logistique d'une centaine d'associations œuvrant dans le champ socioculturel dans un objectif d'éducation populaire (associations socio-éducatives, centres socioculturels, espaces de vie sociale). Le service suit, accompagne, contractualise et évalue les actions et projets financés en lien avec les autres partenaires financeurs. Plus de 8 millions d'euros de subventions sont alloués chaque année aux acteurs de l'animation de la vie sociale. En complément et dans un objectif de promotion de la citoyenneté des jeunes, le service coordonne, anime et porte la responsabilité éducative et pédagogique de dispositifs de participation et d'engagement spécifiquement dédiés aux jeunes de 11 à 25 ans, à savoir le Conseil des jeunes, le dispositif des services civiques ainsi qu'une Bourse aux projets jeunes talents.

d. Préserver la santé et l'autonomie à tous les âges

La politique municipale de santé a pour objectif de réduire les inégalités territoriales et sociales de santé dans une logique de promotion de la santé. Pour ce faire, La DSSJ s'appuie sur différentes entités de travail et vise à créer des synergies de travail entre l'action des services de terrain auprès de la population, la mise en œuvre de projet innovants et la mise en réseau des partenaires en faveur de la promotion de la santé via le contrat local de santé de la ville de Strasbourg et le dispositif Atelier Santé Ville, outil de mise en œuvre de la politique santé dans les quartiers politique de la Ville.

Au sein de la Direction, le service santé – autonomie exerce les missions de protection maternelle et infantile déléguées par la Collectivité européenne d'Alsace : il concourt à la protection et la promotion de la santé des femmes au cours de la grossesse, des enfants de 0 à 6 ans et de leur famille par des soins et des actions de prévention primaire, de dépistage des handicaps, d'orientation et d'accompagnement dans le système de soins, d'éducation à la santé et de soutien à la parentalité. Par ses missions d'agrément des assistantes maternelles, d'évaluation, d'inspection et de contrôle, la PMI contribue à l'amélioration de la qualité des modes d'accueil du jeune enfant.

Le service santé - autonomie gère aussi le centre de planification et d'éducation familiale du Neuhof et y remplit des missions d'information sur la sexualité, la contraception, l'éducation familiale, la prévention et le dépistage des infections sexuellement transmissibles et l'accès à l'interruption volontaire de grossesse, de conseil conjugal et familial. Il conduit des actions collectives de prévention et

d'information sur les thèmes identifiés ci-dessus, notamment à destination des adolescents des collèges de proximité.

Le service met à jour le fichier vaccinal des personnes qui résident sur la commune et organise des séances de vaccinations pour les vaccinations obligatoires au centre administratif.

La Ville assure également, pour le compte de l'État les missions de santé scolaire dans les écoles primaires publiques de Strasbourg : elle y promeut la santé physique et psychologique des enfants ; réalise les bilans de santé et les suivis ; favorise l'accueil et l'intégration de tous les élèves, notamment des enfants porteurs de maladies chroniques, handicapés ou présentant des troubles spécifiques des apprentissages ; traite les situations d'urgences ; assure l'éducation à la santé et la prévention médicosociale sur des thématiques en cohérence avec les politiques publiques de santé ; répond, de manière périodique, à diverses enquêtes relatives aux données épidémiologiques ;

Le service conduit une action en matière de santé dentaire par le dépistage des affections bucco-dentaires auprès de tous les enfants scolarisés dans les écoles publiques de la ville et au sein des structures d'accueil du jeune enfant. Des soins dentaires sont proposés pour les enfants scolarisés dans des écoles ciblées par le dépistage ; le service initie aussi des actions d'éducation à la santé.

Dans le cadre d'une politique volontariste, la Ville réalise des actions de promotion, de coordination de soins et de vaccinations gratuites auprès de personnes en situation de précarité, au sein des structures du Centre Communal d'Action Sociale.

En matière de soutien à l'autonomie, la politique municipale en faveur des personnes âgées recense et met en synergie les acteurs afin de permettre aux personnes de rester le plus longtemps actives et autonomes. La DSSJ s'appuie pour ce faire sur le cadre de la charte « Ville amie des aînés », votée en conseil municipal le 23 octobre 2017. Ses principales orientations consistent à renforcer le rôle social et l'inclusion des aînés-es dans la cité, à favoriser le bien-être des personnes âgées et le vieillissement actif et à lutter contre l'isolement et la précarité. Cela se concrétise par la mise en œuvre d'actions structurantes, telles que des cafés des aidants mensuels, des animations (thé dansant, cabaret, jeux de carte, fête de Noël, semaine bleue...) et actions de prévention. La Direction coordonne le dispositif canicule.

Par convention avec le Conseil départemental du Bas-Rhin, la Ville pilote 3 Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC) dont le rôle est de conseiller, informer et orienter les aînés et leur famille, ainsi que l'ensemble des professionnels intervenant auprès des personnes âgées. 5 coordinatrices personnes âgées interviennent sur les territoires pour évaluer les situations et coordonner les interventions requises.

En matière de handicap, l'enjeu est de coordonner les actions de la collectivité afin d'inclure dans les différentes politiques publiques la thématique du handicap et de favoriser l'accessibilité de tous quel que soit son handicap à la cité. La politique du handicap se structure autour de la Charte ville et handicap. Elle engage la Ville autour de trois axes :

- Rendre la Ville accessible dans toutes ses dimensions.
- Développer une communication accessible à tous et changer le regard porté sur le handicap
- Rendre la Ville accueillante pour tous ses citoyens, dans tous les domaines de la vie de la cité.

Le PAAS - CCAS instruit les aides légales pour les personnes âgées et personnes handicapées afin de les soutenir dans le financement de frais de placement dans une structure, dans le maintien à domicile ou encore pour s'adjoindre la présence d'une tierce personne. Il instruit également les demandes d'enquête tiers obligé.

Enfin, la DSSJ intervient sur le champ de l'accompagnement psychologique auprès des ménages en situation de précarité. En collaboration avec les équipes sociales, 7 psychologues de la Direction reçoivent des personnes en souffrance psychique et les accompagnent dans un travail clinique. Ils/elles assurent aussi un rôle de supervision auprès des équipes de terrain, en participant à des instances d'analyse de situations individuelles de ménages accompagnés.

2. Faits marquants de l'année et principaux projets

- Création de **deux fonds de soutien d'un million d'euros chacun, en faveur des ménages précaires d'une part et des étudiant-es d'autre part** ; lancement par le CCAS de deux appels à projets permettant de soutenir les initiatives du secteur associatif auprès de ces publics ; abondement de l'Aide Sociale Communale pour l'attribution d'aides financières ;
- Conduite de travaux partenariaux en vue de réaliser une **Analyse des Besoins Sociaux**, obligation légale du CCAS suite au renouvellement de son conseil d'administration en 2020
- Dans le cadre du plan « 500 places » porté par la Ville et l'Eurométropole, **création de 90 places**, à destination notamment des femmes victimes de violences ;
- Appui à l'ouverture d'une **épicerie sociale et solidaire au Neuhof** et étayage d'une **stratégie d'aide alimentaire sur le territoire** ;
- En 2021, comme en 2020, les unités dédiées à la santé de la personne se sont largement mobilisées et ont modifié une part importante de leurs activités pour faire face à la crise sanitaire. Cette implication a été particulièrement importante dans l'organisation et le fonctionnement du **centre municipal de vaccination COVID 19** place de la Bourse et sur les sites itinérants déployés sur 4 quartiers prioritaires ; diverses démarches d'aller vers les publics les plus vulnérables ont été conduites. Par ailleurs l'équipe de santé scolaire, en concertation avec l'Agence régionale de santé Grand Est et le Rectorat, a accompagné l'application des **protocoles scolaires successifs** et les démarches de **contact-tracing** des cas positifs chez les élèves et les équipes éducatives tout au long de l'année ;
- Accompagnement de l'organisation du **colloque Européen des salles de consommation à moindre risque** en juillet 2021, en partenariat avec le Conseil de l'Europe et l'association Ithaque. Lancement des **20 places d'hébergement** adossées au dispositif ;
- Structuration de la dynamique autour de la promotion de l'alimentation équilibrée et de la lutte contre la sédentarité à travers l'installation du **Groupement d'Intérêt Public « Maison du Sport Santé de Strasbourg »** auquel la Ville de Strasbourg a adhéré ;

- Lancement de la démarche de **renouvellement des Contrats locaux de santé de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg**, en copilotage avec l'ARS Grand Est ;
- Adoption d'une **délibération cadre sur le soutien à l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap** en conseil municipal de juin 2021, qui dresse des perspectives stratégiques dans ce domaine ;
- Organisation par le Département de Protection des Mineurs d'une **semaine de séjour vacances** sans hébergement, avec 6 familles et 12 enfants en juillet 2021. Alternative au séjour habituel, elle a proposé des activités en journée et a permis de travailler notamment l'estime de soi, la question des limites, l'ouverture sur l'extérieur et de renforcer les liens familiaux ;
- **Organisation avec la Collectivité européenne d'Alsace, en novembre 2021, d'une journée de réflexion sur la protection de l'enfance**, sur le thème : « compétences et potentialités des familles et leur entourage, en protection de l'enfance ». 220 personnes y ont participé ;
- Organisation de deux **Agora des solidarités** en mars et décembre 2021, temps de rencontre et d'échanges avec les partenaires de la Ville sur le champ des solidarités ;
- Conduite d'une réflexion préparatoire sur **l'expérimentation locale d'un revenu de base** ; travail en équipe projet sur la faisabilité, les modalités de cette nouvelle aide et ses impacts sur l'action sociale, en lien étroit avec l'université sur la méthodologie d'expérimentation ;
- Dans le cadre de la **réforme des attributions du logement social** : adhésion de la Ville au service d'accueil et d'information du demandeur (SAID) ;
- Élaboration du **bilan du Plan Départemental d'Actions en faveur du Logement et de l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) 2015-2020** et actualisation des fiches-action ;
- **Visite de l'Espace Égalité par Élisabeth Moreno**, Ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, en février 2021, à l'occasion du lancement d'une plateforme nationale contre les discriminations ;
- **Publication d'un appel à projet de lutte contre l'antisémitisme et les discriminations** dans le cadre duquel ont été retenus et soutenus 7 projets associatifs de sensibilisation et de prévention auprès des jeunes, tout particulièrement des lycéens
- Déménagement de plusieurs services de la Direction dans un **nouveau bâtiment rue de Genève** à Strasbourg, permettant de renforcer les échanges entre services et offrant un cadre professionnel de qualité.

3. Chiffres clés :

- ✓ **Plus de 180 000 injections** réalisées au centre municipal de vaccination COVID 19 et sur les sites itinérants

- ✓ **7 506 bilans de santé** réalisés par la Protection Maternelle et Infantile et l'équipe de santé scolaire auprès des enfants scolarisés et **22865 dépistages bucco-dentaires** par la santé dentaire
- ✓ **3399 personnes domiciliées au CCAS** au 31 décembre et plus de 20 000 courriers remis
- ✓ **2 millions d'euros exceptionnels** dédiés au soutien aux ménages précaires et aux étudiant·es face à la crise sanitaire dans le budget annuel de la Ville de Strasbourg
- ✓ **14 474 personnes reçues par un intervenant social** d'un centre médico-social ou du CCAS en entretien ou à domicile
- ✓ **1 557 mineur·es accompagné·es par le Département de Protection des Mineurs** dans le cadre d'une mesure administrative ou judiciaire de protection de l'enfance, ou au Point rencontre pour la tenue de visites médiatisées
- ✓ **107 jeunes de 11 à 25 ans** élu·es et investi·es au Conseil des Jeunes de Strasbourg
- ✓ **8 304 982 euros de subventions allouées** aux acteurs du champ socio-culturel et environ 1 600 000 € de mise à disposition des locaux à destination des CSC
- ✓ **6 424 appels téléphoniques** traités par la ligne Info seniors
- ✓ **Plus de 11 000 visiteurs** – enfants, jeunes et adultes de l'Espace Égalité depuis son installation en 2019 dans l'annexe de l'école du Conseil des XV.

DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE L'ÉDUCATION

1. Principales missions

- Accueil des enfants de 0 à 11 ans dans les établissements de la Petite enfance ainsi que dans les écoles maternelles et élémentaires
- Définition et mise à la disposition des établissements de la Petite enfance et des écoles du primaire de moyens humains, matériels et financiers permettant à la communauté éducative d'assurer en toute sécurité et au mieux ses missions auprès des enfants et des familles
- Conception et mise en œuvre, dans le cadre des objectifs définis par l'exécutif, de la politique éducative de la Ville de Strasbourg en faveur des enfants
- Développement du projet éducatif sur l'ensemble des temps de l'enfant.

a. Organisation :

- **Une direction et 5 services** regroupés 38 route de l'Hôpital
- Des équipes territorialisées au plus près des écoles :
 - 6 antennes éducatives
 - 4 antennes techniques
- **Un sixième service rattaché** : la Caisse des écoles portant le projet de réussite éducative localisée quai Fustel.

Chaque service assure le lien auprès des élu-es, des autres Directions et services de la collectivité

b. Missions par service :

- **Service administration générale (SAG)**
Organisation transversale de la Direction de l'enfance et de l'éducation (ressources humaines, prévention hygiène santé et sécurité au travail, finances, marché public, facturation des services, informatique...).
- **Service inscriptions et scolarité (SIS)**
 - Gestion des inscriptions (et dérogations) à l'école et aux services périscolaires.
 - Gestion des sorties scolaires, de la carte scolaire, de l'urbanisation et de la sectorisation des écoles.
- **Service famille Petite enfance (SFPE)**
Coordination et gestion de l'offre de service à d'accueil des jeunes enfants et de soutien à la parentalité.
- **Service périscolaire et éducatif (SPE)**
 - Pilotage, animation et évaluation du projet éducatif municipal.
 - Coordination et gestion des temps périscolaires pour les enfants des écoles primaires (restauration, accueils de loisirs, ateliers éducatifs...).
- **Service patrimoine pour l'enfance et l'éducation (SPEE)**

Gestion des conditions d'exploitation des écoles (évolution, gestion, maintenance et entretien...) et de la sécurité dans les écoles ainsi que des projets de construction, de réhabilitation des écoles et établissements Petite enfance.

➤ **Caisse des écoles**

Établissement public en charge du Projet de réussite éducative (PRE) assurant l'accompagnement individualisé d'enfants et d'adolescents-tes entre 2 et 16 ans rencontrant des difficultés plurielles (scolaires, sociales, culturelles, sanitaires...) dans une approche globale, pluridisciplinaire et en lien étroit avec les parents.

2. Les faits marquants de l'année et les principaux projets

a. La crise sanitaire de la COVID 19

La crise sanitaire a fortement impacté le fonctionnement des services de la Direction de l'enfance et de l'éducation contraignant les équipes à adapter et modifier très régulièrement les procédures pour respecter les différents protocoles sanitaires mis en place durant cette période.

Renforcements successifs du protocole sanitaire les 25 janvier et 1^{er} février 2021 nécessitant une forte mobilisation des services

- Mesures strictes d'organisation de la restauration scolaire : repas par groupes classe ; distanciation de 2 mètres avec les élèves des autres classes ; stabilité des groupes déjeunant à une même table
- Travail mené par les équipes municipales en lien avec l'Éducation Nationale afin de mettre en œuvre la meilleure organisation sur les 126 sites de restauration accueillant les enfants des écoles de Strasbourg :
 - ⇒ 20 sites ont requis des adaptations significatives telles que l'aménagement d'une salle complémentaire adjacente ou l'accueil de plus d'enfants dans des sites de restauration extérieurs ; ces modalités ont nécessité le recrutement de plus de 100 vacataires supplémentaires et 7 bus scolaires supplémentaires pour le transport des enfants
 - ⇒ Proposition de repas froids en alternance sur une courte durée avec facturation du seul coût de l'encadrement ; mise en place de solutions en lien avec des acteurs locaux pour les 8 écoles concernées, permettant aux 325 enfants concernés de bénéficier à nouveau de repas chauds entre le 15 et le 29 mars 2021

Mesures de freinage avec fermeture des crèches et écoles en avril 2021

- Fermeture des crèches et des écoles pendant 3 semaines (du 6 au 23 avril), avec des vacances scolaires communes à toutes les zones du 10 au 26 avril
- Mise en place de pôles d'accueil gratuits pour les enfants des publics prioritaires dès le 6 avril 2021 :
 - ⇒ 10 pôles au sein d'écoles (Saint-Jean, Saint Thomas, Ziegelau, Musau, Doré, Catherine, Niederau, Schuman, Gliesberg et Canardière), puis ajout

- de 4 pôles associatifs (La Croisée des Chemins, CSC le Cardek, CSC ARES, CSC de la Meinau)
- ⇒ 4 crèches, puis ajout d'une 5^{ème} crèche (ME Wasselonne, MPE Robertsau, Crèche HautePierre, Crèche Canardière, Crèche de l'Esplanade)

Réouverture des écoles et reprise des activités périscolaires à compter du 26 avril 2021

- Reprise selon les règles en vigueur depuis février, avec des mesures d'éviction renforcées :
 - ⇒ Fermeture de classe systématique pour 7 jours au 1^{er} cas confirmé parmi les élèves (non automatique si cas confirmé parmi les personnels)
 - ⇒ À l'issue de la période de fermeture : retour des élèves de plus de 6 ans conditionné à la production d'une attestation sur l'honneur de test négatif ; test salivaire fortement recommandé (mais non obligatoire) pour les élèves de maternelle

Rentrée de septembre dans des conditions similaires à celles de mai-juin 2021

- Mise en place de protocoles sanitaires avec mesures graduées selon la situation épidémique, en 4 niveaux pour les écoles et en 3 niveaux pour les modes d'accueil Petite enfance
- Application du protocole sanitaire de **niveau 2 dans les écoles** en maintenant ce qui avait été mis en place à la fin de l'année scolaire 2020-21, notamment en restauration scolaire :
 - ⇒ Organisation visant à une stabilité et étanchéité des groupes (par classe partout où possible, sinon par groupes de classes ou de niveaux)
 - ⇒ 2 mètres entre les tables partout où possible
 - ⇒ Reconduction du dispositif de vacataires plateaux
 - ⇒ Groupes séparés le plus possible à l'intérieur des bus
- Application du protocole sanitaire de **niveau 1 dans les modes d'accueil Petite enfance** :
 - ⇒ Accueil selon les conditions habituelles de fonctionnement (pas de ratio de m² par adulte, de taille maximale des groupes ou de contraintes de non brassage)
 - ⇒ Masque obligatoire dans les espaces clos pour toute personne de plus de 12 ans (enfants, parents et professionnels), fortement recommandé pour les enfants de 6 à 11 ans, proscrit pour les enfants de moins de 6 ans
 - ⇒ Distanciation de 1 mètre entre les adultes (professionnels comme parents) qui portent un masque et 2 mètres en l'absence de masque

Renforcement des mesures de contact-tracing dès fin novembre 2021 et passage au protocole sanitaire de niveau 3 début décembre 2021

- Au 1^{er} cas élève positif, dépistage systématique de toute la classe et des élèves contacts à risques sur les temps périscolaires :
 - ⇒ Les classes ne sont plus fermées automatiquement
 - ⇒ Les élèves doivent produire un résultat négatif d'un test antigénique ou RT-PCR pour revenir en classe et dans les services périscolaires

- À compter du 9 décembre 2021 : obligation de porter le masque dans la cour de récréation (à partir du CP pour les élèves) et limitation des activités physiques et sportives en intérieur
- À compter du 13 décembre 2021 : renforcement de la limitation du brassage à la cantine (non brassage entre élèves de classes différentes, distanciation de 2 mètres entre les groupes, désinfection des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas)

b. Les principaux projets

✓ **Préparation du renouvellement du progiciel informatique de la Direction**

Désignation en juin 2020 d'un nouveau prestataire pour une mise en œuvre au printemps 2022 en vue de la rentrée scolaire de septembre 2022 ; création d'un « Kiosque Famille » permettant aux parents des 30 000 enfants bénéficiant de prestations en Petite enfance et en Enfance (scolaire et périscolaire) de mener leurs démarches en ligne et remplacement du progiciel de gestion utilisé par 6 services de la Direction de l'Enfance et de l'Éducation. Une étude détaillée menée de début novembre 2020 au printemps 2021 a permis de préciser au prestataire informatique les besoins et attentes de la collectivité pour ce projet d'envergure.

Cependant, les tests menés depuis l'été 2021 par les 27 collègues de l'équipe projet (FPE, SIS, SPE, SPEE, CRF, DI...) ont permis de détecter des bugs informatiques et des fonctionnalités ne correspondant pas aux besoins et attentes de la DEE.

Contrairement au planning initial, le prestataire n'a pas été en mesure de livrer tous les correctifs pour le 15 décembre 2021 : il reste à ce jour encore des points à corriger. En conséquence, il n'a pas été possible de démarrer au 03 janvier 2022 les formations des centaines de collègues concernés-es.

Dans la mesure où l'année scolaire reste la référence pour l'organisation des familles et le fonctionnement de l'administration, les membres du Comité de Pilotage de ce projet ont décidé de reporter d'un an le démarrage effectif du projet.

✓ **Plan numérique**

La municipalité a l'objectif de doter d'équipements numériques l'ensemble des écoles et des élèves de la Ville. Dans cette perspective, une assistance à maîtrise d'ouvrage est engagée depuis janvier 21 pour réaliser une étude traitant de l'ensemble des enjeux fonctionnels, techniques, organisationnels et financiers associés à cette ambition.

Ce projet co-piloté par le service informatique et la direction de l'enfance et de l'éducation a abouti au dernier trimestre 2021 à la construction d'une stratégie de déploiement progressif d'un plan numérique dans l'ensemble des 113 écoles strasbourgeoises.

Tablettes fournies dans le cadre de la crise sanitaire : pour garantir la continuité pédagogique durant la crise sanitaire, la ville de Strasbourg en partenariat avec l'État

a mis à disposition de 26 écoles des REP, REP+ et de la Cité éducative plus de 550 tablettes Ipad équipées de clés 4G. Ces équipements sont utilisés par les enseignants dans le cadre de projets pédagogiques durant le temps de classe ou pendant les congés scolaires (dispositif de vacances apprenantes). Les tablettes ont été mises à disposition de familles ne disposant pas d'équipement informatiques pour garantir la continuité pédagogique durant les périodes d'enseignement à distance.

Équipements supplémentaires des directions d'école dans le cadre de la crise sanitaire : les directions des écoles strasbourgeoises ont été dotées de casques et de webcams permettant d'animer les conseils d'école en distanciel à partir de leur bureau. La ville de Strasbourg leur a également proposé de disposer de kits de visio-conférence permettant l'organisation des conseils d'école de fin d'année sous une forme hybride (mix présentiel et distanciel).

Principaux projets menés par le service Famille et Petite enfance

Outre l'adaptation et le maintien du service public à destination des jeunes enfants et des parents pendant la pandémie qui a fortement marqué le travail des équipes en 2021, les projets et actions suivants ont été conduits :

- Orientations de la ville en matière de politique PE élaborées et adoptées par le Conseil Municipal de juin
- Nouveaux critères d'attribution des places en établissements PE prenant mieux en compte la situation des parents et mono-parents en recherche d'emploi
- Mise en place d'un pool de 4 accueillant-es volant-es pour renforcer les équipes des établissements PE
- Rénovation de la maison de la Petite enfance Wasselonne
- Depuis quelques années, beaucoup de parents expriment une demande d'information et de communication accrue concernant la prise en charge des enfants accueillis en établissements PE (activités proposées, actualités...). Pour répondre à cette demande et pour disposer d'un outil permettant une transmission aux parents d'information sur la vie de l'établissement, l'expérimentation d'une application web, appelée « Hopla Kids », au sein de l'ensemble des 12 structures d'accueil PE municipales, se déroule durant le quatrième trimestre 2021. Un bilan de cette action sera réalisé début 2022

✓ **Projets patrimoniaux scolaires réceptionnés**

- Extension/restructuration de la maternelle Stockfeld
- Restaurant scolaire et salle d'activités du Schluthfeld
- Extension/restructuration de l'école maternelle Gutenberg
- Restructuration / extension de l'école maternelle Gustave Doré
- Restructuration / extension de l'école maternelle du Hohberg

✓ **Végétalisation des cours d'école et EAJE**

Le projet de transformation des cours d'école s'inscrit dans la résilience de notre territoire face au dérèglement climatique. Comment s'adapter face à la hausse des températures et les épisodes de pluie plus intenses et comment protéger les publics, en particulier les plus vulnérables comme les enfants. En 2021, 7 cours d'école

maternelle et élémentaire ainsi que 2 cours d'établissement de la Petite enfance ont fait l'objet d'une opération de déminéralisation et végétalisation :

- Petite enfance : Koenigshoffen et Fritz
- Primaire : Académie maternelle, Schoefplin élémentaire, Musau maternelle et annexe, Albert le Grand élémentaire, Catherine maternel et élémentaire

Début 2021, les écoles et établissements Petite enfance ont été invités à déposer un dossier de candidature pour s'engager dans cette démarche. 51 dossiers (42 cours d'école et 9 cours d'EAJE) ont été réceptionnés permettant de prioriser les futures cours réalisées.

✓ **Audit nettoyage**

Un prestataire a été désigné en juillet 2021 afin de lancer une étude sur le nettoyage dans les écoles et les établissements de la Petite enfance de la Ville de Strasbourg. Il s'agissait à la fois d'évaluer la qualité du service rendu et d'interroger les conditions de travail ainsi que la carrière des agents d'entretien.

Plusieurs sites ont fait l'objet de visites de sites à l'automne, pour un rendu d'étude prévu début 2022.

✓ **Cités éducatives**

L'année 2021 a été marquée par la création d'un poste de chef-fe de projet Cités éducatives cofinancé à 50 % par l'État. Arrivée le 1^{er} juillet 2021 à la Direction de l'Enfance et l'Éducation, elle a pour mission le co-pilotage, la co-animation et la coordination partenariale des deux Cités éducatives strasbourgeoises.

- Cité éducative Neuhof Meinau Elsau Montagne Verte

(Labellisée en 2020 et dotée d'une enveloppe annuelle de 500 000 €)

L'année 2021 a été une année de relance pour cette Cité éducative, puisqu'elle a permis d'une part, la mise en place de l'ensemble des instances de gouvernances prévues dans la convention triennale : l'équipe projet resserrée qui se réunit tous les quinze jours, les réunions territoriales prévues tous les trimestres, et les Comité de pilotage programmés deux fois par an. D'autre part, le déploiement de divers médias d'information et de communication (rencontres avec les acteurs éducatifs, tenue d'un stand lors d'un atelier territorial de partenaires, page Facebook, newsletter...) et le lancement d'un appel à projet en juin 2021, ont véritablement permis une ouverture de la Cité éducative sur les territoires, et facilité la compréhension et l'appropriation du projet par les partenaires associatifs.

Au total, ce sont une quinzaine de projets qui ont été accompagnés et soutenus en 2021.

- Cité éducative Hautepierre

Le premier semestre 2021 a été consacré à l'élaboration du dossier de candidature déposé en février 2021 et à la construction du plan d'action partenarial transmis à l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) fin mai, en vue de l'obtention de la labellisation « Cité Éducative ».

Dès l'obtention de la labellisation, le 6 septembre 2021, les échéances se sont très rapidement succédées :

- Séminaire de présentation du projet de cité éducative aux acteurs éducatifs locaux le 27 septembre
- Rédaction du protocole de suivi et d'évaluation
- Mise en place du Comité de Pilotage d'installation de la Cité éducative le 11 octobre 2021, qui a entériné le plan d'action, et validé la convention triennale, ainsi que le protocole de suivi et d'évaluation
- Lancement d'un appel à projet pour un démarrage rapide des premières actions en fin d'année 2021, et la consommation de l'enveloppe 2021 (150 000 €)
- Instruction partenariale des dossiers de demande de subvention
- Préparation de la programmation 2022 (enveloppe de 300 000 €) et lancement d'un nouvel appel à projet dans la foulée

Sur le dernier trimestre 2021, ce sont 10 projets qui ont été accompagnés et soutenus par la Cité éducative de Haute-pierre.

✓ **La restauration scolaire et la Petite enfance**

Un nouvel appel d'offre concernant la restauration a été lancé par la collectivité pour une durée d'un an (2021-22) reconductible deux fois (2024) concernant les livraisons de repas en liaison froide.

Il a été attribué à deux prestataires pour les restaurants scolaires et un prestataire pour la Petite enfance. Il a pris effet dès la rentrée de septembre 2021 :

- L'Alsacienne de restauration, cuisine centrale basée à Schiltigheim, livre les repas sur 28 cantines scolaires
- API Cuisiniers d'Alsace, cuisine centrale basée à Epfig, livre les repas sur les 18 cantines scolaires
- L'Alsacienne de restauration, cuisine centrale spécialisée dans l'alimentation des tout-petits basée à Erstein, livre les 7 établissements municipaux

Principaux projets menés par le service périscolaire

✓ **Les ateliers d'apprentissage du français pour les parents dans les écoles maternelles**

À travers ces ateliers, la Ville de Strasbourg souhaite favoriser l'accompagnement à la fonction parentale des familles en impliquant les parents dans la scolarité de leur enfant, en facilitant leur compréhension du fonctionnement de l'école et des attentes de l'école vis-à-vis des élèves et des parents, et en favorisant les relations avec les enseignant-es.

Caractéristiques :

- Actions proposées dans les écoles durant le temps scolaire
- 60h d'apprentissages tournés essentiellement sur le rapport à l'école (enfants, enseignant-es, parents)
- 13 prestataires actifs
- 250 parents orientés par les enseignant-es ont participé aux cours
- Budget dédié : 200 000 €

Les périodes de restrictions sanitaires et les consignes de non brassage successives dans les écoles ont eu pour conséquence une baisse importante de la fréquentation et une démobilisation partielle des bénéficiaires.

✓ **Les ateliers éducatifs périscolaires**

Visent à offrir aux enfants des ateliers de pratiques et de découvertes sur différentes thématiques (sport, culture, environnement, sciences...) exclusivement dans les écoles situées en réseau d'éducation prioritaire et dans les quartiers fléchés Politique de la Ville.

Caractéristiques :

- 354 ateliers programmés dans les écoles en REP et QPV
- Programmation diversifiée sur la base d'un marché sur appel d'offres (130 acteurs-trices associatifs-ves et 100 intervenant-es culturel-les)
- 24 écoles bénéficiaires
- 450 créneaux programmés
- 4500 enfants bénéficiaires
- Budget : 680 000 €

Participation des enfants en baisse du fait notamment des conditions sanitaires (maladies, quarantaine, déprogrammations...).

✓ **Accompagnement à la scolarité**

Actions collectives de soutien à la scolarité au profit des enfants en difficulté scolaire, les enfants sont détecté-es par les enseignant-es et orienté-es vers les associations locales financées dans le cadre du schéma d'accompagnement des parents.

Caractéristiques :

- 1 200 enfants bénéficiaires
- 26 associations impliquées et co financées par la Ville de Strasbourg
- Budget municipal dédié : 126 000 €

✓ **Le jardin des sciences (en temps scolaires)**

- Parcours éducatif proposé aux cycles 2 et 3. Les élèves suivent une séance pédagogique au jardin des sciences et repartent avec un défi à relever avant une intervention des médiateurs-trices scientifiques au sein de la classe.
- Les sciences dans la cours d'école proposées aux élèves des écoles qui vont bénéficier de la déminéralisation des cours des écoles avec deux volets :
 - ⇒ Les apprentis Météorologues : action orientées vers le cycle 3, consistant à construire un abri météo sur la base d'une démarche scientifique et de recherche
 - ⇒ La petite faune des sols de l'école : action inscrite dans le cadre de la dynamique « S SOLenVILLE »
- Action de formation des enseignants : formations spécifiques dédiées aux actions éducatives en matière de sciences donnant les moyens aux enseignant-es de développer cette thématique dans les enseignements généraux.

Caractéristiques :

- 1 570 élèves bénéficiaires soit 58 classes
- 40 enseignant-es formé-es
- Budget dédié : 30 000 €

Nouvelle classe maïtrisienne à l'école des Romains

Il s'agit d'une classe aménagée chorale pour une première année d'initiation pour tous les CE1 depuis la rentrée de septembre 2021 (Maitrise de l'Opéra).

- 110 enfants bénéficiaires
- 2h de chant choral par semaine

3. Chiffres clés

- **115** écoles primaires (École Européenne comprise)
- **110** établissements d'accueil de la Petite enfance (en régie ou gérés par des associations)

- **24 617** enfants de 3 à 11 ans
 - 9 423 enfants dans les 61 écoles maternelles
 - 15 194 enfants dans les 54 élémentaires (école européenne comprise)

- Environ **6 200** enfants de 0 à 4 ans
 - 5 350 en établissement collectif
 - 850 en crèche familiale

- Environ **3 000** enfants accompagné-es d'un parent accueillis en LAPE.
- **180** Assistant-es maternel-les et **400** enfants accueillis ont bénéficié-es des ateliers d'éveil proposés par les Relais d'Assistant-es Maternel-les (RAM)

- **2 700** enfants dans les accueils de loisirs municipaux.

DIRECTION DES SPORTS

1. Principales missions

La Direction des Sports pilote les politiques sportives, distinctes et complémentaires, de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg, pour un territoire physiquement actif et sportivement durable.

La Direction des sports a pour mission :

- D'accompagner les territoires et soutenir les clubs et manifestations sportives,
- De développer des animations sportives et de loisirs,
- D'assurer la gestion des ressources et du patrimoine sportif,
- De proposer des programmes d'investissement pluriannuels en matière de rénovation et de création d'équipement sportif,
- D'observer les évolutions liées aux pratiques sportives,

Leur mise en œuvre est assurée par 2 services opérationnels (outre le service Aquaglisse de compétence Eurométropole) et 2 services fonctionnels :

a. Le service Patrimoine sportif

Il a pour mission de développer, de maintenir et d'exploiter techniquement les équipements sportifs appartenant à la Ville et à l'Eurométropole de Strasbourg, et d'assurer la logistique des manifestations. Le service est composé de 4 départements opérationnels (Espaces extérieurs, Gestion du patrimoine, Technique piscines, Logistique manifestations et transports), auxquels se rajoutent une mission sur les nouveaux projets ainsi qu'une expertise en géomatique.

➤ Le département « Gestion du patrimoine »

Ce département, composé de 31 agents, intervient dans la gestion de l'ensemble du patrimoine sportif. Il est organisé sur 3 territoires (Nord, Sud et Ouest) avec un responsable pour assurer la coordination. Ces mêmes responsables se voient confier des missions transversales comme le nettoyage, le suivi de la conciergerie des centres sportifs, la maintenance de niveau 1, la médiation et prévention au sein d'un centre sportif, l'expertise technique, le suivi des fluides et des agrès.

➤ Le département « Technique piscines » (Eurométropole)

➤ Le département « Espaces Extérieurs »

Ce département, composé de 39 agents répartis sur 3 territoires (Nord, Sud et Ouest), intervient pour assurer la maintenance et l'entretien des espaces extérieurs sportifs. Il intervient également dans l'homologation fédérale des terrains de sport.

➤ Le département « Logistique Manifestations et Transports »

Ce département est composé de 12 personnes. Le département a pour mission la prise en charge de la logistique pour les manifestations et les transports d'engins et de matériels.

b. Le service Vie sportive

Il a pour mission l'accompagnement du mouvement sportif, tant en soutien financier, en attribution de créneaux, qu'en interface logistique ou conseil pour son développement, ainsi que l'animation sportive du territoire, et notamment les équipements et espaces extérieurs, et en direction des publics les plus éloignés de la pratique physique. Il est structuré par 3 objectifs de politique publique : le « sport performance », le « sport vivre mieux » et le « sport vivre ensemble ».

c. Missions Stratégiques et Transversales – Mistral

Le Mistral a pour mission l'accompagnement des services en termes administratif avec les 4 assistantes de l'équipe de Direction, en termes de communication, de qualité et sécurité, ainsi que de prévention au travail, et sur les dossiers stratégiques, complexes ou transversaux ; l'accompagnement des communes, avec le Centre de ressources sportives intercommunal ; l'accompagnement des usagers, avec l'accueil de la Direction.

d. Administration Générale et Ressources

Ce service est composé de deux départements :

- Ressources humaines, piloté par le chef de service et composé d'une Responsable Ressources humaines et de trois Assistants-es Ressources humaines, avec pour missions :
 - le recrutement d'agents permanents sur postes vacants et en CDD ;
 - la gestion des enveloppes budgétaires dédiées aux vacances, saisonniers, CDD et heures supplémentaires, soit un budget annuel dédié d'un montant de 1 340 000 € (VDS et EMS), pour une dépense de 1 106 197€. L'activité des services, malgré la crise sanitaire, a repris entraînant une utilisation plus importante des enveloppes RH pour les moyens temporaires (vacataires, saisonniers) qui complètent le surcroît d'activité des services opérationnels au cours de l'année 2021 ;
 - Le plan de formation, qui a représenté 1121 jours de formation soit 577 actions de formation pour 228 agents.

- Ressources financières, piloté par l'adjointe au chef de service qui a également la responsabilité des ressources numériques, et composé d'un responsable finance et marchés publics, de quatre comptables et d'une contrôleur de gestion :
 - la préparation budgétaire, en dépenses et recettes.
 - l'exécution budgétaire, avec 2 484 mandats émis pour un montant total de 10 349 046 € en investissement et en fonctionnement (délai de paiement moyen de 17,3 jours) ; 189 titres de recettes pour un montant total de 366 971 € ;
 - les analyses des coûts des équipements ;
 - l'examen des comptes des associations, leurs fiches financières, le calcul des avantages en nature, les tableaux de bord de suivi de la politique d'accompagnement des clubs et le dialogue de gestion avec les clubs de haut niveau ;

- le suivi des projets informatiques notamment, le projet de portail associatif, le suivi du logiciel de gestion des créneaux des gymnases et terrains de sport ainsi que la mise en place du Wi-fi.

2. Faits marquants de l'année et principaux projets

a. Pour la Vie sportive

L'activité des acteurs sportifs a été à nouveau fortement perturbée en 2021 avec des périodes d'arrêt d'activités notamment des entraînements et compétitions dans une moindre mesure.

➤ Le sport vivre ensemble :

L'impact de cette crise encore présente a été important pour les clubs avec notamment la suspension de la pratique en gymnases, le report de certaines compétitions.

La Ville de Strasbourg a poursuivi encore son accompagnement des clubs dans cette période avec des dispositifs spécifiques :

1. Ouverture des équipements sportifs durant l'été 2021 (habituellement 5 semaines de fermeture).
2. Soutien de 50 000€ aux clubs pour les activités sportives pendant les vacances d'été (+20 000 €/N-1).
3. Calcul de la subvention de fonctionnement 2021/2022 sur la base de la meilleure année 2019 ou 2020 pour le calcul du nombre de licenciés.
4. Mise en place d'un fond de soutien financier exceptionnel pour les structures les plus en difficulté.
5. Exonération des créneaux à 1 € sur la saison sportive écoulée.

Concernant les activités en régie, elles ont repris leur cours normal avec l'extension du dispositif des Mercredis actifs sur la Cité de l'III et l'augmentation de fréquentation sur HautePierre et au Baggersee (30 enfants).

Le projet de plaines d'aventures a été lancé durant l'été 2021 avec des villages aux couleurs du label Terre de Jeux sur les 3 territoires (Wacken-Ile aux sports, HautePierre et Baggersee) avec une fréquentation de plus de 10 000 personnes.

Le Terrain de Jeu et d'Aventure a continué de proposer ses activités sur ses créneaux presque habituels, avec une jauge et un protocole sanitaire adaptés, pour accueillir près de 11 000 enfants en ALSH et inscriptions libres, soit une augmentation de près de 50% par rapport à 2020 mais peu moins de la moitié par rapport à l'année précédente ; la participation de la CAF à l'accueil de loisirs se situe à 7 500€ pour l'année 2021. Ainsi au cours de l'année ce sont plus de 1 200 enfants différents qui ont fréquenté l'équipement : 740 garçons et 541 filles.

Orientant sa politique sportive « au plus près des plus éloignés » de la pratique, les actions en faveur de publics fragiles ont été développées et la Ville de Strasbourg a gagné l'appel à projets « Impact 2024 » avec le dispositif « sport solidarité avec les réfugiés », autour du développement du savoir nager, savoir rouler, savoir bouger et savoir glisser (créneaux réguliers) - plus de 700 bénéficiaires.

Bourses d'aide à la licence sportive : avec la suppression du critère QPV, le dispositif est ouvert, en juillet 2021, de la bourse d'aide à la licence à potentiellement 20.000 enfants de 6 à 18 ans (critère du QF<720) – près de 2 300 bourses d'aide délivrées en 4 mois (en 2020 : 1 098 bourses ont été délivrées)

Recrutement de 12 jeunes volontaires en service civique sur l'année 2021 sur des missions de médiations sportives.

Cité Éducative : actions de sensibilisations sportives, pour les 6-25 ans avec un focus sur les adolescentes, sur les 4 quartiers Meinau – Neuhof – Elsau et Montagne Verte (Tournée des quartiers été 2021 + stages pendant vacances scolaires de la Toussaint et de fin d'année + créneaux dédiés tous les mercredis après-midis), avec un partenariat associatif dans le cadre de la lutte contre l'échec scolaire (insertion par le sport). Une centaine de bénéficiaires de 15 à 25 ans.

➤ **Le sport performance :**

La crise du Covid a de nouveau perturbé activités et événements du sport performance (report ou annulation de manifestations sportives, jauges réduites ou huis clos) mais les championnats ont pu se terminer, le cas échéant avec des formules adaptées aux contraintes sanitaires et calendaires.

Afin de soutenir les activités de ses clubs dans cette période difficile la ville de Strasbourg a maintenu le niveau de ses soutiens financiers prévus, le cas échéant en adaptant les dispositifs de subventionnement ou de marchés publics (actions/prestations de substitution via des avenants, reports de soutiens sur la saison sportive suivante...), pour un montant de 3 M€. Ces actions ont permis aux clubs de faire face à leurs échéances à court terme, et marquent la volonté d'accompagnement de la collectivité. Les actions sociales engagées avec les clubs sportifs professionnels ont été orientées prioritairement vers les 3 piliers de la municipalité (écologie, social, démocratie) afin de mieux répondre aux nouveaux enjeux de la politique sportive municipale.

La collectivité a par ailleurs accompagné fortement les athlètes dans leurs préparations olympiques, avec notamment 2 médailles de vice-championnes olympiques de sabre féminin par équipe pour Charlotte LEMBACH et Sara BALZER.

Le territoire de Strasbourg a par ailleurs accueilli un événement sportif féminin d'envergure avec le Championnat d'Europe de basket féminin qui a eu lieu au Rhénus du 17 au 23 juin 2021, en présence de l'équipe de France. 16 matchs au total s'y sont déroulés (12 matchs de poule, 2 matchs de qualification au quart de finale, 2 quart de finale).

➤ **Le sport vivre mieux :**

L'année 2021 ayant encore été marquée par les épisodes épidémiologiques, divers projets n'ont pas pu être menés de manière régulière tout au long de l'année :

Les Mercredis actifs : sur le site du Baggersee, toutes les activités ont été maintenues dès qu'il a été possible d'avoir un accueil de mineurs, celles-ci ont été adaptées. Les animations à l'intérieur furent menées sous forme de jeux sur table et de découvertes scientifiques, les activités physiques ayant lieu à l'extérieur durant toute la période hivernale. Beau succès cependant : plus de 20 enfants sont restés réguliers et la saison a été clôturée par une journée olympique qui a réuni enfants et parents et a remporté un vif succès. Au Terrain de jeu et d'Aventures par contre nous avons eu une longue période sans pouvoir fonctionner les enfants étant essentiellement intéressés par l'activité piscine et la piscine fermée. Le groupe a pu être reconstitué après le second confinement au printemps.

Les écoles de vélo adultes ont pu fonctionner avec une fréquentation suivie, sans doute aiguillonnée par l'envie de pouvoir se déplacer sans masques.

Les projets handisports ont pu être menés : accueil de classes d'enfants handicapés au Baggersee pour des classes de découvertes sportives, mise en place de projets handisports lors des journées olympiques et paralympiques ainsi que durant les activités estivales.

Le principal enjeu de l'année a été la mise en place d'une convention partenariale entre la Ville, l'Eurométropole et l'Unistra pour une durée de 5 ans. Il s'agit de collaboration sur des projets de recherche dans le cadre de l'Observatoire international actif du sport. La convention a été officiellement signée lors du colloque international sur les critiques du sport en octobre 2021. C'est la première page de l'observatoire qui s'écrit, permettant de mettre en place des indicateurs sur la sportivité du territoire afin de pouvoir orienter les futures actions et dispositifs de politique publique sur des situations objectivées.

b. Pour le Patrimoine sportif

Sur l'impulsion des élus, l'évolution du service se poursuit avec, pour chacune des missions et l'ensemble des projets, l'intégration systématique des dimensions sociale, écologique et démocratique. Sont poursuivis nos axes de travail tels que le Schéma Directeur de l'Offre Sportive et des Équipements Sportifs (SDOSES), le projet Harpe, la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable, le coût global et notre dynamique d'innovation.

➤ **Principaux projets**

- Opérations livrées en 2021 :
 - Multisports Laiterie
 - Réfection des terrains de tennis de la Fraternelle

- Régénération et mise aux normes des gazons synthétiques
- Réfection de la façade du Centre Sportif Ouest
- Livraison d'un nouveau praticable au gymnase Herrade
- Remplacement de faux plafonds au Tennis Club de Strasbourg

- Travaux en cours :
 - Rénovation des terrains de squash au Centre Sportif de la Robertsau
 - Travaux de rénovation énergétique, travaux de mise en accessibilité et sécurité du gymnase Karabatic au Centre Sportif de la Robertsau
 - Construction d'une nouvelle salle de boxe à l'Elsau et rénovation thermique du gymnase Léonard de Vinci
 - Rénovation complète du gymnase Albert Legrand et construction d'une nouvelle salle de gymnastique rythmique et sportive

- Projets PPI réalisés en 2021 :
 - Construction d'un bâtiment vestiaires / club house au stade Exes
 - Construction d'un bâtiment club house au Centre Sportif Jean-Nicolas Muller
 - Rénovation du gymnase de la Canardière et création d'une extension pour la gymnastique

- Nombre d'interventions de maintenance
 - 670 interventions pour 1,9M € TTC (hors espaces extérieurs)

- Études et consultations entreprises
 - Fourniture de défibrillateurs
 - Fourniture de containers maritimes
 - Conception du design de la Citadelle
 - Régénération de sols sportifs outdoor

- Manifestations
 - nombre : 169
 - coût des opérations 433 212 €
 - nombre d'heures : 6 708
 - nombre d'équipements : 26 491
 - utilisation des engins : 8 050 kilomètres

DIRECTION DE LA CULTURE

L'activité 2021 de la Direction de la culture a été marquée par la gestion de la crise sanitaire, tant pour les équipements culturels en régie que pour les partenaires des différents champs de la création. La Ville et l'Eurométropole ont mis en œuvre une politique de soutien importante visant à réduire l'impact de la crise, à favoriser la reprise d'activité et les retrouvailles avec le public.

Suivant les feuilles de route politique, la Direction a initié la candidature au label UNESCO Capitale mondiale du livre (notamment au moyen de forums ouverts), la Mission d'information et d'évaluation de l'Opéra national du Rhin qui a été conduite entre janvier et juin 2021 et dont le rapport a été présenté au Conseil municipal de septembre 2021, ou encore le lancement de la procédure de renouvellement de la délégation de service public du cinéma municipal.

Enfin, la Ville et l'Eurométropole ont mené une enquête publique sur l'avenir des médiathèques du territoire qui a recueilli plus de 7000 participations. Un plan d'action est en cours d'élaboration, reprenant les principaux enseignements de l'enquête.

➤ **Mission développement des publics**

1. Principales missions

Assurer le développement culturel des territoires et en direction des habitants les plus vulnérables

- Réaliser des diagnostics de territoire ou de champ thématique en matière d'action culturelle et évaluation des actions soutenues ;
- Animer ou participer à des réseaux locaux sur des sujets culturels ;
- Accompagner et soutenir des actions de développement des publics ;
- Piloter de projets culturels de territoire avec les partenaires et publics.

Accompagner, soutenir et développer les pratiques artistiques en amateur et l'enseignement musical associatif

- Accompagner et soutenir des projets de pratique artistique en amateur ;
- Animer le réseau des 17 écoles de musique associatives de Strasbourg ;
- Développer et gérer le moteur de recherche des pratiques artistiques en amateur.

Contribuer à la promotion et valorisation de l'offre culturelle du territoire (Ville et EMS)

- 5ème Lieu- Boutique Culture : Information et conseils sur l'offre culturelle proposée à Strasbourg ;
- Service de billetterie pour des établissements culturels et des festivals de Strasbourg ;

- Gestion du dispositif de la carte Atout voir pour les jeunes de 11 à 25 ans habitant l'Eurométropole.

2. Faits marquants de l'année et principaux projets

- Co-pilotage de la mise en œuvre opérationnelle du projet « Objet visuel sur les Poteries » dans la cadre du budget participatif ;
- Mise en place d'une classe à horaires aménagés musique (CHAM) – voix à l'école des Romains à Koenigshoffen ;
- Concertation des acteurs du champ des pratiques artistiques en amateurs avec une délibération cadre du 21 Juin 2021 portant sur la politique de soutien aux pratiques artistiques en amateur à Strasbourg ;
- Co-organisation de Strasculture à la rentrée culturelle le 04/09/2021 avec 48 ateliers de pratiques artistiques proposés aux strasbourgeois et 3 espaces scéniques de représentation pour faire connaître leurs activités ;
- Mise en place d'un fonds de soutien exceptionnel (enveloppe de 100 000 €) pour la reprise d'activité des acteurs des pratiques artistiques en amateur ;
- Participation pour la 1ère fois à la Nuit européenne des musées avec ouverture nocturne et médiation sur différents espaces.

3. Chiffres clés selon les 3 principales missions

- ✓ **Assurer le développement culturel des territoires et en direction des habitants les plus vulnérables**

Étiquettes	Nombre de projets soutenus	Montant total en subvention
AUTRES (GIP ACMISA)	1	7 000,00 €
PROJETS DE TERRITOIRE NOTAMMENT SUR LES QPV	41	144 100,00 €
PROJETS D'INCLUSION	8	68 500,00 €
Total général	50	219 600,00 €

- ✓ **Accompagner, soutenir et développement les pratiques artistiques en amateur et l'enseignement musical associatif**

PRATIQUES ARTISTIQUES AMATEURS

Étiquettes	Nombre de projets soutenus	Montant total en subvention
PRATIQUES ARTISTIQUES AMATEURS	14	360 900,00 €

- Chantier des amateurs avec 105 questionnaires qualitatifs réceptionnés, 2 ateliers d'échanges réalisés, 80 personnes impliquées
- 27 associations soutenues pour un montant de 100 000 € au titre du fonds de soutien exceptionnel (pour la reprise d'activité des acteurs du secteur).

ENSEIGNEMENT MUSICAL ASSOCIATIF

Étiquettes	Nombre d'écoles de musique	Montant total en subvention
ENSEIGNEMENT MUSICAL ASSOCIATIF	17	1 273 000 €

- 1 273 000 € de subventions aux 17 écoles de musique associatives au bénéfice de 3 500 élèves encadrés par quelques 200 professeurs. Une aide pour 611 élèves les moins favorisés ;
- Gestion d'un parc instrumental avec 725 instruments mis à disposition.

✓ Contribuer à la promotion et valorisation de l'offre culturelle

163 jours de fermeture de la Boutique Culture (du 20/10/2020 au 19/05/2021) contre 90 jours durant l'année scolaire précédente (du 15/03/2020 au 13/06/2020) mais un accueil adapté à la situation sanitaire pour faire vivre l'établissement.

Fréquentation de la Boutique Culture du 19 mai au 31 décembre 2021

Individuel	groupes	par rapport à 2019-2020
23 974 visiteurs Une moyenne de 126 personnes/jour ouvré	92 groupes scolaires en visites guidées 53 groupes scolaires en ateliers Au total, 1221 personnes	+ 45% + 26% contre 729

➤ Service de l'Action culturelle

1. Principales missions

Composé d'une quarantaine d'agents-es, le service de l'action culturelle accompagne les artistes et structures culturelles du territoire se produisant dans des disciplines variées auxquelles sont dédiés des départements thématiques (spectacle vivant, arts visuels, audiovisuel et cinéma, architecture et patrimoine) accompagnés par un département ressources et un secrétariat. Ce soutien prend notamment la forme de subventions à travers divers dispositifs (CPOM, conventions d'accompagnement, aides à la création) et de mises à disposition de lieux appartenant à la ville. L'activité du service est complétée par la gestion d'équipements culturels à destination des habitants-es (5e Lieu, Centre Chorégraphique de Strasbourg) comme des artistes (théâtre de HautePierre, salle des Colonnes), le suivi de de la délégation de service public du cinéma municipal et la programmation artistique de temps forts annuels.

2. Les faits marquants de l'année et les principaux projets

Des « petits déjeuners de la culture » ont été mis en place dans le but de développer des échanges récurrents et informels avec le réseau institutionnel des acteurs culturels. Ces temps d'échange regroupant l'exécutif et les directeurs-trices des institutions du spectacle vivant strasbourgeoises (salles et festivals) visent à initier une démarche de co-construction de la nouvelle politique culturelle.

L'organisation d'une importante programmation culturelle estivale sur l'espace public et dans plusieurs quartiers de la ville a également constitué un temps fort.

L'octroi d'aides à la reprise d'activités a permis de soutenir 38 associations actives dans le champ du spectacle vivant.

La mission d'information et d'évaluation sur l'avenir de l'Opéra national du Rhin menée au 1er trimestre 2021 a remis son rapport au Conseil municipal qui l'a validé en septembre. Un comité de suivi a été monté pour poursuivre la démarche.

Plus d'une trentaine d'associations agissant dans le champ des arts visuels, de l'illustration, du livre et de la culture régionale ont été accompagnées en 2021. L'insertion professionnelle des artistes a été soutenue via le suivi de la quarantaine d'artistes du Bastion 14, l'accompagnement de près de 80 résidents créateurs et associations du site de la Virgule-Coop ainsi que l'animation du programme des Résidences croisées avec la DREI et le suivi de la HEAR. Les Rencontres de l'illustration ont pu se tenir dans un format réduit.

2021 a aussi vu la mise en œuvre de deux projets de commandes artistiques dans le cadre du budget participatif, la participation à l'instruction des projets lancés dans le cadre des « Usages Ephémères » de la ville et le lancement de la phase préparatoire de la démarche de candidature de Strasbourg au titre de capitale Mondiale du livre UNESCO.

En complément des aides à la reprise d'activité octroyées aux associations, la ville de Strasbourg a débloqué un budget de 150 000 € pour un soutien aux salles de cinéma qui s'est matérialisé par un achat de places à destination des enfants scolarisés en écoles maternelles et élémentaires publiques.

Malgré les fermetures dues à la crise sanitaire (sept mois d'ouverture au public), le 5e Lieu a accueilli trois expositions temporaires ainsi que de nombreux événements – visites, ateliers, spectacles, conférences- dans et hors les murs. Les Journées européennes du patrimoine ont rassemblé un public nombreux les 18 et 19 septembre ; la programmation de la ville a été coordonnée par le département Architecture et Patrimoine.

En dépit d'une situation sanitaire encore difficile, le CCS a accueilli près de 1200 élèves pour la nouvelle saison. L'année 2021 a été ponctuée de stages intensifs visant à remettre les élèves à niveau, mais aussi d'un nouveau stage de remise en corps à destination du public après 2 années d'inactivité. Les moments de visibilité ont été remplacés par des vidéos représentatives du travail des élèves. L'Ensemble chorégraphique – jeune ballet du CCS – a été diffusé dans plusieurs lieux et participé à plusieurs événements, mettant ainsi en lumière la qualité de l'enseignement. La participation des plus jeunes au spectacle professionnel Pinocchio a également constitué un temps fort.

3. Chiffres clés

- 23 974 visiteurs accueillis au 5e du 19 mai au 31 décembre 2021 ;

- 194 spectacles programmés dans le cadre des animations d'été, représentant 621 cachets artistiques ;
- 150 000 € d'aides exceptionnelles accordées dans le cadre du plan d'aide à la reprise d'activité

➤ **Service des Archives et de l'ingénierie documentaire**

1. Principales missions

- Assurer la conservation de la mémoire écrite de la collectivité, sa mise à disposition aux lecteurs quel que soit leur niveau et but de recherche ;
- Assister les services de la collectivité dans la gestion de leur production écrite, qu'elle soit sur support papier ou sur support numérique.

2. Faits marquants de l'année et principaux projets

- Le projet Mutan – portant sur la mutualisation envisagée des systèmes d'archivage numérique - est entré dans une phase-clé : une AMO a été lancée, développée en 2022, pour déterminer le contour de l'opération. ;
- Les déménagements des services au centre administratif amènent l'équipe des Archives à intervenir de manière massive et dense ;
- La mise en service du Service d'archivage électronique a été une réussite : l'entrée des premiers versements (vidéos des conseils) a permis de tester la fiabilité du système ;
- La pandémie a eu un impact fort sur la fréquentation physique de la salle de lecture des Archives (baisse d'un sixième de la fréquentation) avec, en même temps, une augmentation des communications ;
- Les lecteurs ont sensiblement modifié leur approche de la documentation historique : alors que l'usage était de se rendre aux Archives (après avoir consulté les inventaires en ligne et pris langue avec les archivistes), on constate qu'ils demandent de plus en plus l'envoi de pièces numérisées. Ce phénomène est commun à tous les services d'Archives : cet « accueil à distance » devient un élément important des stratégies d'accueil et de médiation ;
- Dans le domaine des classements de fonds – le cœur du métier, signalons le traitement des archives du mandat précédent ;
- La numérisation des fonds iconographiques se poursuit avec l'établissement des métadonnées et la mise en ligne sur le site internet. De ce fait, les lecteurs disposent en flux continu du résultat de l'avancement des travaux d'identification de plusieurs centaines de vues jusqu'alors non inventoriées ;
- L'exposition « Strasbourg 1940-1944 » a connu un grand succès, notamment auprès des scolaires qui ont été nombreux à la visiter durant le 4e trimestre 2021 (soit le 1er trimestre scolaire) : plus de mille élèves (soit la moitié d'une année normale complète) ;

- La visibilité du service est assurée par les réseaux sociaux dont l'utilisation, durant une année encore perturbée par la pandémie, a permis de maintenir les liens avec nos publics.

3. Chiffres clés

- Réseaux sociaux (facebook, twitter, linkedin, instagram) : 11.956 abonnés
- Visiteurs de l'exposition : 4923, dont 1872 enfants.
- Salle de lecture : 1897 séances / 1107 inscriptions / 8664 dossiers communiqués
- Communications aux services : 975

➤ Service du Conservatoire à rayonnement régional

1. Principales missions

Le Conservatoire de Strasbourg est un lieu d'enseignement artistique spécialisé, offrant un cursus musical, chorégraphique ou théâtral complet, depuis l'initiation jusqu'à l'enseignement préparatoire supérieur. Parallèlement à ses activités pédagogiques, il propose également une saison de spectacles ayant un double objectif : préparer les élèves à la scène et offrir à un large public des manifestations de qualité.

Ouvert sur l'extérieur, le Conservatoire mène des actions éducatives, notamment à travers le dispositif Démos, initié en 2018, qui permet d'agir concrètement en faveur de l'accès à l'éducation artistique et culturelle par la découverte et la pratique de la musique classique.

Par ailleurs, il se nourrit des échanges mis en place avec les artistes invités, tout comme des partenariats avec les institutions culturelles strasbourgeoises.

Établissement à facettes multiples, le Conservatoire s'inscrit pleinement dans le projet culturel de la Ville de Strasbourg.

2. Les faits marquants de l'année et les principaux projets

La crise sanitaire a fortement bouleversé l'année. Les cours n'ont pas été stoppés, mais les manifestations publiques n'ont repris qu'après le 19 mai 2021.

3. Chiffres clés

Scolarité

185 enseignants pour 1 806 élèves, répartis comme suit :

- 1882 musiciens
- 192 danseurs

- 63 comédiens
- 109 enfants participant au dispositif Démon
- 260 élèves en horaires aménagés externes

Diplômés 2021

- 54 Certificats d'études musicales
- 35 Diplômes d'études musicales
- 13 Diplômes de spécialisation
- 6 Certificats d'études théâtrales
- 4 Diplômes d'études théâtrales
- 3 Certificat d'études chorégraphiques
- 9 Diplômes d'études chorégraphiques

Démon

- 8 écoles primaires
- 109 enfants
- 25 intervenants artistiques
- 3 référents sociaux
- 1 coordinatrice territoriale
- 1 chef d'orchestre

Saison de spectacles

En raison de la crise sanitaire liée au covid, la saison de spectacles a été mise à l'arrêt entre janvier et mai 2021. Sur les 156 spectacles prévus, seuls 30 ont pu être proposés au public, entre le 19 mai et le 7 juillet. Ils ont permis d'accueillir 2000 spectateurs.

➤ **Service de la Fondation de l'Œuvre Notre Dame**

1. Principales missions

Les missions du service de l'Œuvre Notre-Dame, dont l'ensemble du personnel est mis à disposition de la Fondation de l'Œuvre Notre-Dame par l'Eurométropole de Strasbourg, sont de trois ordres :

- Gérer le patrimoine et le valoriser dans le sens d'une autonomisation accrue du budget de la Fondation (immobilier foncier et bâti, tourisme, produits dérivés, dons, partenariats et mécénat) ;
- Conserver et valoriser les collections riches d'environ 100.000 pièces (dessins, plâtres, photos, livres anciens, etc...) ;
- Restaurer et entretenir la cathédrale de Strasbourg et assurer la conservation des savoir-faire qui y sont liés par l'accueil d'apprentis, stagiaires et compagnons du devoir.

2. Faits marquants de l'année et principaux projets

En termes de chantiers, l'année 2021 a été marquée par les travaux sur la façade est du bras sud du transept. Le traitement de cette zone constitue la finalisation d'un chantier engagé en 2013 et conduit conjointement avec les services de la Direction régionale des affaires culturelles. Les échafaudages installés fin 2020 au niveau du portail nord (Saint Laurent) du transept ont permis de conduire courant 2021 les études diagnostics préalables à l'opération de restauration du portail Saint Laurent.

On peut noter un impact conséquent, mais moindre qu'en 2020, de la crise sanitaire sur les revenus liés à l'exploitation touristique de la cathédrale.

Le comité de pilotage, organe de gouvernance de la cathédrale de Strasbourg réunissant tous les trois ou quatre années la préfète, l'archevêque et la maire de Strasbourg a validé le préprogramme des travaux jusqu'à 2026.

En termes de médiation, de nombreuses interventions sont à relever avec entre autre la participation à Stras'culture ou encore aux journées européennes du patrimoine en collaboration avec la Drac et Musée de l'œuvre Notre-Dame ainsi qu'une exposition sur le patrimoine culturel immatériel au lieu d'Europe conjointement avec des démonstrations par les praticiens de l'OND ou encore une conférence sur la préservation du patrimoine dans le cadre d'un cycle de conférences animé par le conseil de l'Europe.

3. Chiffres clés

Même si elle est dotée d'un budget distinct d'un montant de 3,45 M€, l'Oeuvre Notre-Dame nécessite un soutien de la Ville sous forme de subvention pour en assurer l'équilibre. Le montant de 1,2 M€ prévu au BP a été complété de 0,4 M€ pour compenser la grande partie des pertes d'exploitation liées à la crise sanitaire en 2021.

➤ Service des Médiathèques

1. Principales missions de la direction

- Présentation du service : premiers établissements culturels maillant le territoire de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg, les établissements de lecture publique permettent l'accès à une offre de lecture publique à tous les citoyens ainsi que la fréquentation d'espaces publics gratuits pour toutes et tous. En 2021 le réseau Pass'relle a renforcé son activité de proximité territoriale avec les bibliothèques communales. L'acquisition de 50 000 nouveaux documents participe à la fraîcheur et à la pertinence des collections et le fonds patrimonial s'est enrichi de 25 livres d'artistes et 22 éditions rares, acquisitions qui complètent des thématiques fortes : l'illustration, le fonds régional et l'édition jeunesse ;
- Activité et moments clés : événements : « Bibliothèques Idéales », « Médiathèques en débat », « Nuit de la lecture », « Infantines », « Rencontres

de l'illustration ». A noter également le temps réseau « Arbres » en juin 2021, des propositions « hors-les-murs » à l'été et l'exposition Alice Guy à la médiathèque Olympe de Gouges fin 2021.

2. Faits marquants de l'année et principaux projets

- **Enquête auprès des habitants « Quelle(s) médiathèque(s) pour demain ? »** : la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg ont souhaité réaliser une enquête afin d'identifier les attentes des habitants en matière de lecture publique. Plus de 7 000 habitants ont témoigné d'une satisfaction forte vis-à-vis de l'offre existante ;
- **Nouveaux aménagements des médiathèques Olympe de Gouges et Mélanie de Pourtalès, Bibliobus** : la discothèque de la médiathèque Olympe de Gouges a été équipée d'un nouveau mobilier, la médiathèque Mélanie de Pourtalès d'un jardin de lecture et le futur Bibliobus commandé en mai 2021 fonctionnera au gaz naturel ;
- **Évolution du projet M Nord** : l'année 2021 a été marquée par la finalisation des études architecturales, la publication des lots de construction et le démarrage des travaux à la mi-novembre 2021. Des actions de médiations ont été imaginées pour être déclinées en 2022 afin de faire vivre la Médiathèque sur le territoire avant l'ouverture prévue en 2023 ;
- **Projet portail** : Réalisation des 3 premières étapes du projet de remplacement du Portail des médiathèques sur la base d'un prototype : étude fonctionnelle, étude technique et définition du concept graphique confié à une agence de webdesign ;
- **Programmation culturelle** : jusqu'à juin 2021, l'offre des médiathèques était principalement à distance (captations, podcast, tutoriels, lectures... sur Zoom, Youtube ou même par téléphone) avant un retour à la normale à la rentrée 2021. La concentration de trois de nos temps forts ainsi que la campagne de communication StrasCulture ont favorisé le retour du public ;
- **Communication** : lancée à l'occasion de Strasculture, une nouvelle campagne de communication a mis en avant nos services. Elle a bénéficié d'une bonne visibilité sur le territoire et a reçus de nombreux échos positifs ;
- **Fréquentation et évolution** : la comparaison des principaux indicateurs de l'activité du service des médiathèques pour l'année 2021 avec ceux de 2020 témoignent d'une reprise des emprunts, de la fréquentation et des inscriptions par rapport à la 1ère année de crise sanitaire.

3. Chiffres clés

- Effectifs du service (Ville et EMS) au 31/12/2021 : 253 agents
- Budget de fonctionnement Ville 2021 : 944 944€
- Formations du personnel : mise en œuvre de 4 formations collectives réparties sur 7 sessions en présentiel, 498 départs en formation, dont 201 avec le CNFPT, 22 362 €, hors frais de déplacements et hors formations portées par la collectivité, pris en charge par la direction de la Culture.

➤ **Service des Musées de la Ville de Strasbourg**

1. Principales missions

Le service des Musées de la Ville de Strasbourg (10 musées, 1 monument historique, 1 bibliothèque, 1 pôle d'étude et de conservation) est organisé sous la forme d'un réseau mutualisé. Une direction centrale ainsi que des départements transversaux sont chargés de la conservation, de la valorisation et de la diffusion des collections, ainsi que de la programmation artistique et culturelle et du développement des publics.

2. Faits marquants de l'année et les principaux projets

Du fait de la crise sanitaire, les Musées ont été fermés du 30 octobre 2020 au 18 mai 2021 inclus.

Expositions et accrochages majeurs :

- « Le dessin de presse satirique en France. 1960-2003 » (19 mai - 4 juillet 2021) au Musée Tomi Ungerer – Centre international de l'illustration ;
- « Circuits courts. Artistes et mécènes du territoire, une décennie d'acquisitions en art contemporain » (19 mai – 7 novembre 2021) au MAMCS ;
- « Michel Aubry. *Der grosse Spieler : ein Bild der Zeit* » (19 mai – 4 décembre 2021) à l'Aubette 1928 ;
- « La Beauté du geste. Œuvres choisies parmi les dons des AMAMCS » (19 mai 2021 – 9 janvier 2022) au MAMCS ;
- « Mine de rien ! La collection d'illustration du Musée » (7 juillet – 7 novembre 2021) au Musée Tomi Ungerer – Centre international de l'illustration, entre le 7 juillet et le 7 novembre 2021 ;
- « Jean-Jacques Henner (1829-1905). La Chair et l'Idéal » (8 octobre 2021 – 24 janvier 2022) au Musée des Beaux-Arts (fréquentation record de près de 35 000 visiteurs) ;
- « La Marseillaise » (5 novembre 2021 – 20 février 2022) : exposition produite par le Musée Historique de Strasbourg et présentée au MAMCS.

Acquisitions majeures :

- Au Musée Tomi Ungerer : 26 dessins d'Olivier Dangla (né en 1969), 2020, crayon graphite et aquarelles sur papier, qui couvrent les procès des attentats de 2015, acquis directement auprès de l'artiste ;
- Au Cabinet des Estampes et des Dessins, 9 œuvres dont 5 concernant la dynastie des Guérin, notamment Autoportrait, Jean-Urbain Guérin (1803) et Gutenberg inventant l'imprimerie à Strasbourg, Gabriel-Christophe Guérin (1827) ;
- Au MAMCS, Solidification, Victor Brauner (1961), don du fonds de dotation du Docteur et de Mme Léon Crivain.

Musée Zoologique : Déménagement de l'ensemble des collections (1,2 million de spécimens) à l'Union Sociale, Pôle d'Étude et de Conservation des Musées pour le lancement des travaux du bâtiment à la fin de l'été 2021.

3. Chiffres clés

- Fréquentation annuelle : 369 804 visiteurs en 2021, en hausse de 50% par rapport à 2020 (193 jours d'ouverture en 2021 au lieu de 308 jours habituellement, soit 115 jours de fermeture liés à la crise sanitaire) ;
- 59 653 visiteurs ont été accueillis en 2021 par l'équipe du Département éducatif et culturel ou sont venues aux musées par son intermédiaire (42 168 lors de visites en groupes et 17485 lors d'événements) ;
- Réseaux sociaux : création d'une page LinkedIn « Musées de la Ville de Strasbourg » en octobre 2021 : plus de 1 000 abonnés en 3 mois. Comptes Instagram des Musées : 42 300 abonnés, en hausse de 22% par rapport à l'année 2020

➤ Service du TAPS – Théâtre actuel et public de Strasbourg

1. Principales missions

Théâtre de la ville de Strasbourg, le TAPS est principalement dédié à l'écriture contemporaine et à la création : programmation de spectacles en saison et l'été, accueil de compagnies en résidence, mise à disposition d'espaces de travail mais aussi ateliers et stages pour amateurs et professionnels et actions artistiques auprès des publics.

2. Les Faits marquants de l'année et principaux projets

• Fermeture des salles, création de spectacles

18 spectacles sur 24 ont été annulés en raison de la pandémie (soit un total de 71 représentations).

Les équipes artistiques étant autorisées à travailler, tous les spectacles qui devaient se créer au TAPS ont malgré tout pu voir le jour (7 spectacles de compagnies locales). Ils ont fait l'objet de présentations aux professionnels, ouvrant ainsi la porte à de possibles programmations futures. La plupart de ces spectacles ont d'ailleurs été reprogrammés dans nos saisons.

• Succès de la saison estivale

Malgré la mise en place du pass sanitaire au moment-même du lancement de la saison estivale, dédiée au jeune public et aux familles, les spectateurs sont revenus en nombre dans nos salles, avec une fréquentation moyenne de 92% sur l'ensemble des 8 spectacles.

• Edition radiophonique des Actuelles

Après une première annulation en 2020, l'édition 2021 a été repensée sous une forme radiophonique, celle-ci ne pouvant à nouveau pas accueillir de public en salle. Un véritable studio audio a été monté au TAPS et les lectures ont été mises en ligne sur

Soundcloud. Un joli succès pour cette proposition où l'ensemble des lectures a cumulé un total de 1800 écoutes.

- **Crise sanitaire**

L'activité du théâtre a été fortement marquée par la pandémie avec la gestion des annulations et des demandes de remboursement, une communication accrue auprès du public et des adaptations nécessaires en fonction des protocoles sanitaires successifs (annulations, jauges réduites, pass sanitaire...).

Parallèlement, le TAPS a pu tenir ses engagements financiers auprès des compagnies dont les spectacles ont été annulés (119 000 € d'indemnisation au titre de la saison 20-21) et auprès des intermittents du spectacle touchés par ces annulations.

3. Chiffres clés

- 3 salles de spectacle (TAPS Scala à Neudorf : 173 et 50 places au Caveau et TAPS Laiterie : 114 places) ;
- En 2021, la Fabrique de Théâtre (bâtiment de plus 6 000m² dédié aux compagnies de spectacle vivant de Strasbourg) accueille 43 compagnies ou ensemble qui y ont leur bureau. 71 compagnies ont pu répéter dans une des salles mises à leur disposition ;
- Effectif permanent : 9 personnes. L'équipe est complétée par 9 vacataires pour la billetterie et l'accueil du public ainsi que par des techniciens intermittents du spectacle (plus de 200 contrats par an).

➤ Cellule communication

1. Principales missions

La cellule communication a pour objectif de participer aux enjeux de la politique culturelle de la Ville de Strasbourg concernant la diversification des publics et de rayonnement de l'offre culturelle.

Elle appuie les différents services de la Direction afin de faire rayonner leurs projets auprès des publics Strasbourgeois.

La cellule communication (3 agents permanents) :

- Définit, développe et coordonne la stratégie de communication on et offline pour la politique culturelle de la collectivité ;
- Pilote et coordonne les projets numériques de la Direction de la Culture (refontes de sites, animation des réseaux sociaux, etc.) ;
- Accompagne l'ensemble des actions de communication des différents services de la Direction de la Culture ;
- Développe la communication de l'Action Culturelle et accompagne les actions de la Mission du Développement des Publics ;
- Réalise et coordonne la communication de nombreux événements transversaux ;
- Pilote et met en œuvre l'organisation de manifestations.

2. Les faits marquants de l'année et principaux projets

La cellule communication a piloté et apporté son soutien à divers projets transversaux conduits par les différents services de la Direction de la Culture lors de l'année 2021.

- **Communication événementielle :**
 - Organisation de l'édition 2021 de StrasCulture étroitement liée à la journée professionnelle et au Forum Tôt ou t'Art, organisés par la Mission Développement des Publics ;
 - Dans la continuité de la nouveauté du format de cet événement insufflé en 2020, une programmation riche en ateliers et représentations a été proposée au public le 4 septembre 2020, place du château et sur les espaces attenants (Cour du 5^e Lieu, Cour du Palais Rohan, certaines salles du 5^e Lieu, du Palais Rohan et de l'œuvre de Notre-Dame, ainsi qu'une ascension sensorielle menant à la plateforme de la cathédrale).

- **Communication pour les actions culturelles sur la thématique des Arts Visuels :**
 - Aide à la création du stand de la ville au salon d'art contemporain St'art 2021 ;
 - Coordination de la 6^{ème} édition des Rencontres de l'Illustration ;
 - Coordination des Bibliothèques Idéales du 02 au 12 septembre ;
 - Coordination de l'exposition à ciel ouvert des Illustratrices lors de l'été 2021.

- **Communication pour les actions culturelles sur la thématique de la Musique :**
 - Concept visuel et plan média pour l'événement Symphonie des arts ;
 - Concept visuel et mise en valeur des concerts d'été pour Kiosques en musique ;
 - Renouvellement de la charte graphique et réalisation des brochures pour le réseau des écoles de musique et pour leur saison de concerts.

- **Communication pour les actions culturelles sur la thématique Du Patrimoine :**
 - Aide à la réalisation du programme des Journées Européennes du Patrimoine et accompagnement lors de la réflexion sur la nouvelle campagne de communication prévue pour mars 2022

- **Communication interne :**
 - Actualisation du guide des nouveaux arrivants et du guide pratique externe

- **Développement du service vers le numérique :**
 - Refonte du site du Centre Chorégraphique
 - Gestion des réseaux sociaux Strasbourg Culture veillant au rayonnement des événements culturels de la Ville et l'Eurométropole

3. Chiffres clés

- 7 456 Abonnés sur la page Facebook et 4 767 abonnés sur la page Instagram
- 58 visites et ateliers et 25 représentations proposés dans la programmation de StrasCulture 2021
- Bonne retombées de la campagne de communication en partenariat avec l'influenceur strasbourgeois dans le cadre de la dématérialisation de l'achat de la carte Atout Voir (CTR sur Tiktok entre 1 et 3 % - nombre de personne ayant interagi avec la publication sur toutes les personnes ayant rencontrés l'annonce sur leur interface mobile)

➤ Administration générale

Le service de l'Administration générale de la direction de la Culture a vocation à accompagner l'ensemble des services opérationnels de la Direction dans le pilotage et la gestion de leurs ressources, ainsi que dans la conduite de leurs projets opérationnels. Il conseille la direction, la direction générale et les élus sur les choix stratégiques en matière de gestion des équipements et des services culturels portés en régie.

1. Principales missions

Le service de l'administration générale est actuellement en charge :

- Dans le domaine financier, du suivi budgétaire et financier de la direction, de l'exécution comptable, de l'instruction et la passation des marchés publics ;
- Dans le domaine des ressources humaines, du suivi des agents permanents de la direction de la Culture (emploi, mobilité carrière, ...), du pilotage des effectifs, du suivi des enveloppes RH déconcentrées, de l'instruction et la mise en œuvre des demandes de formation ;
- De la gestion des paies des intermittents du spectacle ;
- Du pilotage du dialogue social (notamment, présentation aux instances représentatives du personnel des projets des services) ;
- Dans le domaine de la prévention des risques professionnels, de la mise en œuvre des orientations de la politique de prévention de la collectivité au sein de la direction, dans un objectif de sécurité des publics et des personnels et de sûreté, de la réalisation des documents uniques d'évaluation des risques ;
- Dans le domaine juridique, du conseil juridique aux sollicitations des services opérationnels et de la sécurisation les actes (conventions, délibérations, partenariats) ;
- Dans les domaines informatique et bâtimentaire : le service assure un rôle de coordination et d'interface avec les directions centrales ;
- Enfin, le service assure la gestion des déplacements des agents et des intervenants extérieurs (réservations de transports et hébergements et liquidations de frais.

2. Les faits marquants de l'année et principaux projets

Dans un contexte toujours marqué par la crise sanitaire, le service a été fortement mobilisé sur la réorganisation du travail des agents de la direction, la réouverture et l'adaptation des services publics de la culture et la mise en œuvre des modalités administratives de gestion de crise dont notamment la mise en place du passe sanitaire pour les usagers et les agents. Le service a accompagné les actions financées par le 1 M€ obtenus en complément pour soutenir les acteurs de la culture.

Parallèlement plusieurs chantiers structurants ont été accompagnés : déménagement de l'ensemble des collections du Musée Zoologique à l'Union Sociale, évolution du projet M Nord, étude sur la lecture publique, capitale mondiale du livre ...Le service a été sollicité dans le cadre des arbitrages ressources : programmations des investissements sur tout le mandat, des moyens RH, construction budgétaire...

En juin, le service a quitté les locaux de La Bourse suite à des travaux réhabilitation de l'immeuble et s'est installé au 24 rue du 22 novembre.

3. Chiffres clés

- 18 697 actes comptables réalisés (ordres de service, mandats, titres de recettes) ;
- Élaboration de 77 marchés au-delà de 25 000€ HT + 26 Marchés subséquents
- Organisation de 550 déplacements ;
- Suivi des recrutements réalisés : une centaine de procédures de recrutement, dont 60 sur postes permanents ;
- 1159 départs en formation, générant plus de 2360 jours de formation pour l'ensemble des agents ;
- 14 formations collectives organisées sur 14 sessions ;
- Prise en charge de 4 dossiers CPF et de 5 bilans de compétence/professionnels
- 26 départs en préparation à concours/examens ;
- Gestion des intermittents du spectacle : 621 fiches de paye établies en 2021.

DIRECTION DE LA POPULATION, DES ÉLECTIONS ET DES CULTES (DPEC)

Trois socles pour une identité spécifique et singulière dans la collectivité :

- La délivrance d'actes ou de prestations correspondant à des droits inconditionnels du citoyen et constituant des obligations du Maire. Ces actes et prestations sont assurés exclusivement par les services de la DPEC et ne peuvent faire l'objet de délégation à des tiers.
- Des politiques d'accès aux droits volontaristes de la Maire à l'attention du citoyen strasbourgeois en veillant à l'équité territoriale et en intégrant les autres politiques publiques de la collectivité.
- Une direction dédiée au citoyen, identifiée comme acteur central de notre organisation. L'action des services concerne tous-tes les strasbourgeois-es quelques soient leur âge, leur origine et leur catégorie socio professionnelle. Créatrices de citoyenneté, nos activités permettent à la personne d'accéder et de renforcer son statut de citoyen et lui ouvre des droits. En ce sens la DPEC est la direction originelle, créatrice de tous les autres droits de l'individu.

1. Principales missions

➤ Service Accueil de la population

Les missions du service Accueil de la population sont principalement orientées vers l'accueil du public et les services de proximité liés à la vie administrative quotidienne des citoyen-ne-s. Ses atouts sont qu'il intervient dans divers domaines et fait preuve de polyvalence dans l'exécution de ses tâches, mais aussi géographique, puisque le-la chargé-e de prestation et son encadrement de proximité sont nomades et leur présence dans les quartiers assure un maillage sur l'ensemble du territoire strasbourgeois. Vitrine de la collectivité, ses agents s'appliquent à apporter une réponse utile à toute question ou le cas échéant, à orienter l'utilisateur vers la personne compétente.

Les activités principales du service s'inscrivent dans les actions suivantes :

- Accueillir les usager-ère-s et de servir de relai de proximité aux services de la collectivité (informations, communication...),
- Assurer des prestations administratives (Attestations d'accueil, délivrance d'actes d'état civil, demande de passeport et de carte d'identité, attestation de quotient familial...),
- Accompagner et d'aider les usagers-ères dans leurs démarches dans la collectivité,
- Évaluer la mise en œuvre des prestations confiées,

- Animer les relations partenariales internes et externes en lien avec les prestations effectuées par les agent - e-s (État, CAF, autres directions de la collectivité...).

➤ **Service de l'Etat civil et des élections**

La Maire et ses adjoint-e-s sont officier-ère-s de l'Etat civil. Dans le cadre de cette mission, la Maire agit au nom de l'État sous l'autorité du procureur de la République.

Par délégation de la Maire, le service tient les registres, délivre les actes demandés par les usager-ère-s, reçoit les déclarations de naissance et les reconnaissances d'enfants (Département des naissances), procède à la préparation des mariages, enregistre les PACS (Département des mariages), dresse les actes de décès (Département des décès) et enregistre la mise à jour des actes d'état civil en fonction des événements modifiant l'état ou la capacité des personnes (Département des Registres).

Pour les élections par délégation de la Maire, le département des élections assure la tenue et la mise à jour de la liste électorale et organise les scrutins sous la tutelle de la Préfecture. Le service assure aussi l'essentiel de l'affichage légal, met en place le recensement de la population, délivre les attestations d'accueil et assure le recensement citoyen.

➤ **Service Funéraire**

Le service Funéraire est chargé de l'accueil des usager-ère-s dans les cimetières strasbourgeois. Il est par ailleurs chargé de la compétence funéraire d'intérêt métropolitain pour la création et l'extension des cimetières des 33 communes de l'Eurométropole.

Les activités principales du service sont : la gestion des concessions, l'accueil et le renseignement du public, le contrôle des opérations funéraires liées aux inhumations et aux travaux effectués dans les cimetières, l'entretien des 54 hectares de patrimoine naturel et bâti des cimetières.

➤ **La mission des Cultes et de la Mémoire**

Le service des Cultes assure l'interface technique entre les communautés religieuses et les élu-e-s. À ce titre, il gère le patrimoine cultuel appartenant à la Ville (16 églises, 16 presbytères et 1 mosquée) et attribue des subventions aux autres communautés propriétaires de leurs lieux cultuels : 20 catholiques, 18 protestantes, 9 israélites et 6 musulmanes (les autres communautés musulmanes sont locataires).

Le patrimoine de la Ville a nécessité 80 interventions en 260 jours ouvrables, soit environ 1 nouvelle affaire et demie par jour, dont les tâches vont du diagnostic du problème à la réalisation de l'intervention avec le suivi du chantier et le paiement de la

prestation. L'ensemble des cultes présents sur le territoire est traité à égalité, sur le fondement de la citoyenneté de résidence.

2. Faits marquants de l'année et principaux projets

- **Le développement numérique et informatique constitue l'un des axes stratégiques de la Direction.**

Il doit nous permettre d'améliorer notre qualité de la relation à l'usager-ère tout en assurant de bonnes conditions de travail aux agent-e-s. Pour cela nous avons renforcé en 2021 la culture numérique et informatique dans les services en développant des expertises dans les équipes. Nous avons également mis en place un management transversal de cette expertise.

Une recherche de solution pour l'amélioration de la téléphonie a également été mise en œuvre. Un projet de centre d'appel a été lancé notamment pour les mairies de quartier.

Toujours dans ce souci d'amélioration de la qualité de la relation à l'usager-ère, la mise en place d'écrans communicants et de gestion des files d'attente s'est poursuivi dans les salles d'attentes des mairies de quartier et de l'état civil.

Enfin, la maintenance et la mise à jour de nos outils de gestion informatique est une activité sensible. Trois montées de version de nos logiciels de gestion ont été réalisées pour la gestion funéraire, les élections et les écrans communicants. La maintenance continue journalière du matériel et des logiciels détermine, quant à elle, notre capacité à rendre ou pas le service.

- **La qualité de la relation à l'usager est étroitement liée aux conditions dans lesquelles les agents réalisent leur activité.**

Le management des services veille par de multiples actions à la qualité de l'environnement de travail des agent-e-s.

Poursuite des travaux de restructuration et de rénovation des locaux des agent-e-s : sanitaires, réfectoires, bureaux d'accueil et féminisation des vestiaires au service funéraire. Réorganisation spatiale de l'open space du service de l'état civil et des élections en diminuant les nuisances sonores et la densité.

Mise en œuvre de démarches visant à donner du sens aux missions et activités : séminaire des chargé-e-s de prestation du service accueil de la population, séminaire de l'encadrement de la DPEC sur les axes stratégiques de la direction, réflexion sur les objectifs collectifs du management du service funéraire, démarche de coaching collectif du management du service Accueil de la population dans un objectif de cohésion et de consolidation de l'équipe.

Démarche visant plus de reconnaissance des activités de la responsabilité et de la compétence des agent-e-s : recalibrage des postes des chargé-e-s de prestation du service accueil de la population et de certains agents de l'Etat – Civil, démarche engagée du bilan de la réorganisation avec révision des fiches de postes et proposition en cours de révision des calibrage des postes en adéquation avec la réalité des

responsabilité et des missions des agents du service Funéraire, réflexion partagée et collective sur les objectifs du service Funéraire, réalisation de projets d'équipe sur chaque cimetière.

➤ **Accueil de la population et Mairies de quartier**

• **L'ouverture de Permanences numériques pour diminuer la fracture numérique**

Après un premier partenariat fin d'année 2020 avec différentes associations (Emmaüs Connect / Face Alsace...) pour proposer un service d'assistance numérique sur certains de nos sites, le besoin s'affirme et se concrétise avec la mise en place à compter du 16/08/2021 d'une permanence numérique hebdomadaire assurée par les conseiller-ère-s numériques de Eurométropole tout d'abord sur site Neuhoef Meinau et HautePierre avant de se poursuivre sur l'Hôtel de ville. Une permanence appréciée par les agent-e-s en poste (accompagnement du public dans nos prestations en ligne) et bien identifiée (communication / orientation du public notamment par les partenaires). L'assistance concerne les démarches suivantes : création d'une adresse mail, paiement en ligne de factures (dont création de compte), CAF (demande RSA, changement de situation), impôts, Préfecture, CPAM, Pôle Emploi, Pronote / Espace Numérique de Travail (ENT) / Mon Bureau Numérique (MBN), inscription et paiement de la cantine scolaire et des activités périscolaires

• **La mise en place de permanences pour les aides à la licence sportive dans les quartiers**

Il s'agit d'une collaboration avec le Service des Sports, afin de rendre plus accessible au public jeune concerné les aides à la licence sportive. Cette collaboration s'est traduite par la mise à disposition d'un espace d'accueil dans 5 mairies de quartier afin d'accueillir le public en proximité. La délocalisation de cette permanence du 38 route de l'hôpital dans les quartiers a été très appréciée au regard du succès de la fréquentation.

• **Le renforcement de la qualité de l'accueil pour les Inscriptions scolaires et périscolaires et l'instauration du rendez-vous pour les renouvellements d'inscriptions périscolaires**

Cette nouvelle disposition a permis d'améliorer les conditions d'accueil du public et de travail des agent-e-s sur cette mission d'expertise. **Le traitement des demandes sur « monstrasbourg » pour s'adapter à l'évolution des pratiques des usager-ère-s** : cette activité fait l'objet d'une spécialisation de certains de nos agent-e-s. Elle s'est développée depuis le confinement, est basée sur le volontariat et a été réalisée en télétravail sur la campagne 2021. Le recours de plus en plus fréquent par les usager-ère-s à la prestation en ligne a demandé cette adaptation. Le renfort au service Inscription Scolarité de la Direction de l'Enfance et de l'Éducation a pu se mettre en place mais il est à noter que l'expertise du service reste l'accueil physique centré sur la plateforme des inscriptions scolaires qui se déroule autour du mois d'avril au centre administratif.

- **La participation des chargé-e-s de prestations au centre d'appels téléphonique pour la vaccination contre la COVID 19 et à l'accueil au Centre de vaccination place de la Bourse : une participation solidaire en cette période de crise sanitaire.**

Sous l'impulsion de nos exécutifs et grâce à une mobilisation interne et partenariale exceptionnelle, dans le cadre de son engagement dans la stratégie de vaccination contre la COVID-19, la ville de Strasbourg est une des premières collectivités à ouvrir un centre de vaccination dans la grande salle de la Bourse. Un centre d'appel téléphonique est mis en place courant janvier, 7j/7 de 9h à 20h, en complément d'une plateforme d'inscription en ligne sur strasbourg.eu/vaccination, pour renseigner et accompagner la prise de rendez-vous, en particulier pour les publics éloignés des usages numériques.

- **Le lancement du Projet Qualité de la relation aux usagers.**

Ce projet vise l'amélioration de la relation aux usager-ère-s en capitalisant sur l'expérience d'usage, l'expertise, le partage d'outils et référentiels. Il s'agit d'un projet transversal de la collectivité associant les différents services d'accueil dans une démarche commune. Une présentation du projet en Comité de Direction Générale et de comité de direction, a permis d'affirmer la volonté de rendre visible et lisible les objectifs de ce projet ainsi que la démarche. La dimension stratégique de ce projet a légitimé les ateliers regroupant des agent-e-s des services accueil, courrier, standard téléphonique et communication numérique.

- **La contribution en tant que maîtrise d'usage au projet Extension de l'accueil du centre administratif.**

Participation active du service (responsables et agent-e-s) dans la conception et le suivi de la maîtrise d'usage du projet de construction de l'extension. Cette participation se fait par la structuration de notre expertise via des groupes de travail d'agent-e-s et par la présence forte du responsable logistique du service et du responsable de secteur centre dans l'équipe du suivi de projet. Les principes de co-construction et de participation active qui sont dans le service se matérialisent notamment via ce projet. Elle a permis de s'assurer de la qualité de l'accueil spatial adapté aux besoins des usager-ère-s

- **Projets Maison de Services au Public Elsau et Koenigshoffen**

Ces deux projets sont copilotés avec la direction de territoire, sur le mode de design de service en lien avec un cabinet d'étude spécialisé dans ces démarches. La démarche menée tout au long de l'année a abouti à la définition d'un 1^{er} accueil partagé de la maison de service pour l'ensemble des services de l'équipement, la définition du partage des espaces et des coopérations spatiales et enfin la définition d'un cadre pour une gouvernance partagée de la maison de service.

- **Plan de services publics de proximité**

Le conseil municipal du 15 novembre 2021 a approuvé le plan de services publics de proximité qui présente la politique publique de la municipalité dans ce domaine. L'enjeu est d'engager un plan d'action pour l'équité territoriale et le soutien aux personnes et aux territoires fragiles. Le sens de ce projet est de pouvoir garantir l'accès aux droits et aux services publics pour toutes et tous sur l'ensemble du territoire

strasbourgeois. Les enjeux et les objectifs stratégiques du projet ont été définis à partir d'un premier diagnostic. Le périmètre du projet a clairement été défini également ainsi que les principes qui guident le plan d'actions. Six grandes actions ont par ailleurs été identifiées, et constituent la feuille de route opérationnelle. Une gouvernance caractérisée par sa transversalité a également été mise en place.

➤ **Etat Civil et élections**

- **La possibilité donnée aux mariés d'une retransmission vidéo de leur cérémonie de mariage**

Les restrictions liées à la crise sanitaire ont amené le service de l'état civil à proposer une retransmission vidéo des cérémonies de mariage. Ce dispositif est opérationnel depuis juillet 2021 et permet aux familles qui le souhaitent de suivre à distance et en temps réel l'évènement. Ce service, unique en France, est systématiquement proposé aux époux-ses, 78 couples ont fait appel à ce service lors des temps forts de la crise sanitaire. Ce nouveau service est apprécié et modifie certains comportements la caméra étant considéré comme une invitée.

- **Une intensification significative de l'activité d'état civil entre 2020 et 2021 qui impacte l'organisation et les conditions du travail des agent-e-s**

De 2020 à 2021, la hausse du nombre de mariages est de 22.9 % et passe de 794 à 1029 unités (il atteint 30 % au niveau national). Pour ce qui concerne les PACS, on enregistre 921 en 2021 contre 798 en 2020 soit une hausse de 13.4%. Globalement les niveaux redeviennent assez proche de 2019 mais restent un peu en deçà.

2021 connaît une baisse modérée de 2.85 % du nombre de naissances par rapport à 2020. Au niveau national la hausse est de 1.1% mais sur les 4 régions les plus marquées par la pandémie les naissances ont diminué ou sont restées stables.

2021 connaît logiquement une baisse du nombre de décès enregistrés par rapport à 2020 -7,2 % (4908 décès en 2020 contre 4550 en 2021). Au niveau national la baisse est de 2 % (668 800 décès en 2020 contre 657000 en 2021)

- **Un niveau de décès élevé sur le moyen/long terme avec une tendance à la hausse**

Si le nombre de décès baisse entre 2020 et 2021, le niveau reste élevé par rapport à 2019 et les années précédentes avec une hausse de 5 %. Il s'agit d'une tendance de fond résultante de l'accroissement et du vieillissement de la population ainsi que de l'augmentation du nombre de structures hospitalières sur le ban communal

L'espérance de vie à la naissance, elle est, en 2021, de 85,4 ans pour les femmes et de 79,3 ans pour les hommes soit en légère hausse par rapport à 2020. Mais l'espérance de vie ne retrouve pas son niveau d'avant la pandémie (85,6 ans pour les femmes et 79,7 ans pour les hommes en 2019).

La population continue donc de vieillir en France. Ainsi, au 1er janvier 2022, 21% des personnes ont 65 ans ou plus et 9,8% ont 75 ans ou plus. La part des 65 ans ou plus augmente régulièrement depuis plus de 30 ans avec un vieillissement de la population qui s'accélère depuis le milieu des années 2010 (arrivée à ces âges des premières générations nombreuses nées après-guerre).

- **Un palmarès des prénoms où Louise et Gabriel sont plébiscités**

Prénoms féminins : Louise, Anna, Lina, Alice, Emma, Jade, Chloé, Eva, Alba, Romy

Prénoms masculins : Gabriel, Léon, Léo, Arthur, Raphaël, Louis, Nathan, Noah, Maël, Adam

- **Un niveau d'édition et d'envoi d'actes d'état civil particulièrement élevé, avec une tendance à l'augmentation et à la production dématérialisée**

La dématérialisation des actes d'état civil, qui profite avant tout à l'utilisateur, se poursuit. 117 698 actes ont été transmis par le biais du système informatisé COMEDec. Soit 462 actes par jour de travail sur l'année 2021.

L'envoi d'actes papier reste à un niveau comparable avec 101 545 actes envoyés soit 400 par jour. Ainsi c'est près de 900 actes par jour qui sont édités et envoyés par le département des registres.

Les mentions de mise à jour des registres ont été au nombre de 20025 en 2021 en hausse de 21 % par rapport à 2020.

Les départements de l'Etat-Civil génèrent et envoient environ 1500 actes par jour.

- **La plus vaste opération électorale jamais organisée à Strasbourg : la double élection départementale et régionale**

En raison de la décision gouvernementale de regrouper deux élections (régionales et départementales) le nombre de bureaux est passé de 144 à 288. Ce projet a nécessité la mobilisation exceptionnelle de plus de 2300 personnes. On notera la forte mobilisation des élu-e-s de l'équipe municipale et des agent-e-s qui ont relevé le défi.

Challenge également dans l'organisation matérielle des élections et de l'implantation des bureaux de vote (doublement des surfaces nécessaires). Nous rappelons que ce projet a été mené à bien dans un contexte toujours contraint de pandémie nous obligeant à veiller à la conformité aux normes sanitaires.

- **Un processus électoral géré et organisé dans un cadre réglementaire de plus en plus contraignant**

Depuis la réforme électorale de 2019 et la création du Répertoire électoral unique (REU), la liste électorale est modifiée en permanence.

Alors que par le passé les inscriptions se comptabilisaient sur l'année, aujourd'hui elles ne se comptabilisent que par rapport à un scrutin particulier quelques semaines avant celui-ci.

Par exemple depuis juin, et jusqu'à la limite d'inscription du 4 mars, nous comptabilisons 19250 inscriptions, dont seulement 5050 enregistrées en 2021. Sur la totalité des inscriptions 24,6% ont été enregistrées sur les 4 derniers jours et 55,3% du 1er février au 4 mars 2022.

Nous avons par ailleurs totalisé environ 11 000 radiations entre juin 2021 et le 18 mars 2022, date d'arrêt de la liste en vue de l'élection présidentielle.

Par voie de conséquence l'arrêt de la liste électorale recoupe la préparation des scrutins initiée. Cela accroît de manière très significative l'activité du département des élections.

Par ailleurs la réforme de dématérialisation de l'état se poursuit avec la dématérialisation des procurations qui peuvent désormais se faire en ligne. Ce processus dématérialisé a été intégré au logiciel de gestion des élections de la Ville.

- **En raison de la crise sanitaire le recensement de la population de 2021 a été annulé.**

➤ **Funéraire**

- **Une activité funéraire toujours très marquée par la pandémie**

Le nombre de convois reste supérieur à la moyenne des 15 années précédentes (1980 convois en moyenne).

- **La capacité des cimetières strasbourgeois fortement impactés par l'augmentation de l'activité funéraire**

L'augmentation tendancielle du nombre d'inhumations, corollaire du niveau de décès élevé sur le territoire strasbourgeois accélère la saturation des cimetières de la Ville et modifie les projections pour la gestion des équipements. Une extension du cimetière sud est mise à l'étude dès la fin 2021. Pour pallier cette situation de nouvelles sections pour les inhumations en cercueils sont créés et l'aménagement des dernières extensions possible dans les cimetières existants sont engagées. De nouveaux columbariums sont par ailleurs mis en place.

- **Le changement de pratiques de la confession musulmane accélère la saturation du cimetière public musulman**

La crise sanitaire et l'impossibilité pour les familles de rapatrier les corps dans le pays d'origine, a durablement modifié les pratiques de la communauté musulmane. Ce changement culturel accélère également la saturation du cimetière public musulman entraînant la nécessité de prioriser l'extension de ce cimetière en l'intégrant en 2022 au plan pluriannuel d'investissement de l'Eurométropole. Dès 2021 des travaux de

réaménagement du cimetière musulman existant portés par le service ont permis de créer 80 emplacements supplémentaires.

- **Plusieurs actions d'amélioration de l'accueil des usager.ère.s ont été mises en œuvre**

La signalétique a été mise en place au cimetière Polygone et les premières études ont été effectuées pour le cimetière Ste Hélène. Installation d'un nouveau modèle de bancs et d'un nouveau modèle de porte-arrosoirs, poursuite de la réalisation d'allées en gazon, dont la structure en mélange terre-pierre améliore la praticabilité des cheminements pour les personnes à mobilité réduite.

Sécurisation des cimetières : un relevé systématique des monuments présentant un danger potentiel a été effectué sur le cimetière Sud et une information a été faite aux concessionnaires.

- **Une balade théâtrale pour valoriser le patrimoine funéraire et mettre en valeur des femmes remarquables**

Dans un contexte complexe d'accueil du public, le service a valorisé son patrimoine funéraire en proposant une œuvre théâtrale mettant en valeur les femmes remarquables. La balade théâtrale inaugurée au cimetière Nord lors des JEP 2020 a été reconduite le 13 juin 2021. Cet événement a engagé le service dans la politique publique de développement du patrimoine strasbourgeois et des droits des femmes.

➤ **Cultes et Mémoire**

- **Cultes non concordataires, un effort particulier sur les locaux pour le culte musulman**

L'engagement de la Ville est très fort sur les locaux, qui étaient une priorité : huit lieux de culte musulmans ont pu soit être transformés soit édifiés à la place des anciens qu'ils occupaient dans des hangars ou des préfabriqués.

- **Un appui soutenu à la vie associative et au dialogue inter religieux**

C'était l'une des orientations confirmées de cette année, mais qui a dû être réduite compte tenu de la crise sanitaire. La Ville a poursuivi un travail régulier avec le CRCM, qui s'est fortement investi dans l'action citoyenne pendant la crise du Covid. Les différents partenaires souhaitent en poursuivre l'existence, en dépit de la création attendue d'une nouvelle structure par le Gouvernement.

La Ville a également poursuivi sa participation active aux Assises territoriales de l'islam organisée sous l'égide de la préfecture. La Mission a ainsi été mobilisée et a joué un rôle dans la production d'une charte et d'un statut des Imams, souligné par le Cabinet de la Préfète. La Ville a poursuivi son soutien au CRCM, à la CAMS et au CRIF, en finançant leur localisation dans le même bâtiment, au centre de Strasbourg et le

dialogue interreligieux, notamment à travers les groupes d'amitié divers (amitié judéo-musulmane, islamo chrétienne, etc...), s'est poursuivi.

- **Le calendrier des Religions pilier du dialogue interreligieux strasbourgeois**

Il constitue un témoignage de pluralisme et de tolérance, indépendamment du nombre de fidèles dans la Cité : chacun a sa place à égalité avec les autres, quel que soit son importance numérique. Il marque l'attention portée au pluralisme et à la diversité, au sein de chaque grande famille spirituelle, la place et la présence des minorités sont respectées : les shi'ites dans l'islam, les Tamouls dans l'hindouisme, l'orthodoxie dans le christianisme...

Tiré à 15 000 exemplaires la diffusion a été perturbée par le contexte sanitaire du 1er semestre pour une édition qui s'est encore ouverte aux valeurs européennes et républicaines. Le contenu du calendrier évolue tous les ans car la thématique n'en n'est pas fixe : outre de nouvelles religions, il s'ouvre aux valeurs européennes et républicaines – même si le 14 juillet y est présent depuis le début. En outre, en 2022, la communauté shi'ite est entrée officiellement dans le calendrier, qui continue à évoluer.

- **Les travaux de rénovation de la « chapelle de la Rencontre »**, qui a une vocation franco-allemande, ont été lancés.

- **La poursuite de l'amélioration de lieux de cultes musulmans dignes dans les quartiers**

Cinq projets de lieux de cultes sont soit en voie d'achèvement (mosquée de la Montagne verte, Association Familiale Turque de Strasbourg, Centre culturel turc) soit au démarrage des travaux d'agrandissement ou de nouveaux équipements (Centre culturel turc, mosquée de Cronembourg, mosquée Eveil Meinau).

- **Une édition 2021 2022 du forum des religions dédiée à la jeunesse et au dialogue entre les religions**

Initié en 2019, le Forum des religions est le fruit d'un partenariat entre La Ville de Strasbourg, la région Grand Est et l'Université de Strasbourg, rejoint par la Collectivité européenne d'Alsace pour l'édition 2022.

Le Forum des religions se veut être un temps dédié à la réflexion dans le cadre de la laïcité sur : la religion, la foi, la non croyance et les cultes. Il constitue un outil de dialogues (citoyen, culturel, philosophique, inter-religieux) et marque la volonté de porter d'une seule voix, celle des institutions de la République, le débat sur « le fait religieux » sur la scène publique. Un débat ouvert à tous, s'adressant, à tous les citoyens.

L'édition 2020 et 2021, permettent de renforcer le positionnement de la Ville de Strasbourg au sein de ce dialogue partenarial et d'en faire avec l'Université, une institution socle de l'évènement.

Pour l'édition 2021 reportée début 2022, il s'agissait pour la Ville de Strasbourg de permettre une démocratisation du débat et de toucher le plus grand nombre en y associant fortement la jeunesse de nos territoires.

Les actions préparatoires réalisées en 2021 sont :

- La définition des principes et du programme du forum
- Le développement de la communication et la mise en place du dispositif de communication numérique
- La sécurisation juridique et administrative des achats et des prestations intellectuelles et de services
- La consolidation de la gouvernance et du pilotage technique par la Ville
- La mise en place d'un conseil scientifique

Le dialogue privilégié entre la Ville et l'Université à l'occasion du forum des religions a offert d'impulser un Conseil scientifique. En effet, les sujets d'actualité nombreux concernant le « fait religieux », la laïcité et le concordat, nécessite un regard universitaire, objectivant les faits et la pensée. Le Conseil scientifique est pour l'heure dédié à la programmation du Forum mais à vocation à répondre à cet enjeu de dialogue entre théologie universitaire et théologie ecclésiastique pour répondre aux questions sociétales sur le fait religieux.

- **La mémoire**

La Mission des cultes et de la mémoire a pour mission au titre de la mémoire (CT de novembre 2018) d'assurer la centralisation des demandes relatives aux questions mémorielles, de recevoir les demandes et les réorienter en tant que de besoin vers les Services les plus à même de les traiter au fond. Toutefois les activités de la mission à ce titre dépassent fortement la mission initiale de « guichet unique et d'orientation ». En effet, la Mission a assuré en 2021 la coordination et la mise en œuvre du projet Stolpersteine (soit quatre cérémonies commémoratives), ainsi que le traitement de 7 évènements assortis des éléments de contexte et de discours pour l'exécutif.

3. Chiffres clés

➤ Accueil de la population et analyse des données :

- **Bilan chiffré des visites du service**

L'année 2021 marque une reprise de l'activité par rapport à 2020 tout en étant encore en dessous du niveau de 2019. **158 183 entretiens ont été menés en 2021** contre

208 722 en 2019, soit une baisse de 24% sur l'ensemble de l'année. En 2020, du fait de la pandémie et de la période de confinement, nous avons perdu 36 % de notre activité par rapport à l'année précédente. Ce n'est qu'à partir de l'été 2021, alors que les déplacements se font à nouveau plus fréquents et que la vie reprend son cours normal. Cependant, sur l'ensemble de l'année nous accusons encore un déficit d'activité de 25 % par rapport à 2019, devenue notre année de référence. Si l'on ne tient compte que de la période de juin à décembre, le déficit n'est plus que de 10%.

89 232 entretiens sont liés aux demandes de cartes nationales d'identité (CNI) et de passeports. Près de 60 % des entretiens menés concernent les demandes de cartes d'identité et passeports. En terme de temps passé en entretien au guichet, ce domaine représente 70 %. Noter également que cette prestation est très chronophage en terme de temps de back office, alors que la plupart des autres formalités que nous délivrons sont directes et ne nécessite pas de travail de back office.

1 140 avis sont laissés sur la borne Civiliz dont 173 avec commentaires.

L'indice de déconcentration a retrouvé sa valeur cible, puisque cette année près de 70 % des usager-ère-s se sont rendus en mairie de quartier, et 30 % au centre administratif.

✓ **Zoom sur la prestation phare : CNI/PASS**

En 2019 57500 titres ont été délivrés (31400 CNI et 26100 passeports)

En 2020, nous n'en avons délivrés que 35900 (21400 CNI et 14500 passeports), soit 21600 demandes potentielles qui n'ont pas été faites et qui vont fatalement se reporter sur les années suivantes

La part de non Strasbourgeois-e-s reste stable : 11,30 % de résident-e-s de l'Eurométropole et 9,43 % d'autres communes

¼ des usager-ère-s du centre administratif et de la mairie de quartier de HautePierre ne résident pas à Strasbourg. Au contraire, les mairies de quartier de la Robertsau et du Conseil des XV servent essentiellement des usager-ère-s locaux.

À noter qu'en 2018 et 2019 les résident-e-s Hors EMS et hors Strasbourg étaient en proportion plus nombreux. Cela s'explique par la saturation de toutes les communes à cette période-là. En 2021, la situation était plus sereine, car l'activité n'avait pas encore trouvé son rythme de croisière après les confinements successifs et la réduction des déplacements. Il est probable que l'année 2022 retrouve une plus grande frénésie et un engorgement général.

• **Bilan qualitatif via la borne Civiliz (outil de recueil d'avis de citoyens) 2021 :**

- Qualité : Un bilan qui démontre que depuis le début de la crise sanitaire, le nombre d'avis et commentaires laissés n'a pas retrouvé le niveau de 2019. Toutefois, les usager-ère-s qui prennent le temps de laisser un avis disent être satisfaits à **65.8 %** (66.1 % en 2019 et 59.6% en 2020). La mesure de l'insatisfaction témoigne des mêmes tendances : **20.4%** en 2021 (19.3% en 2019 et 24.3% en 2020).

En ce qui concerne la satisfaction des usager-ère-s ayant écrit un commentaire, elle est de **58.4 %** (53,5% en 2019 et 51.3% en 2020). **24.8 %** d'entre eux se disent insatisfaits (31.2% en 2019 et 35.5% en 2020).

- **Analyse sémantique** : Les commentaires permettent de mieux comprendre les sources de satisfaction / insatisfaction. Le palmarès des mots les plus utilisés sont « Merci, Accueil, Service et Attente ». Les mots « Bâtiment et Désagréable » ont été plus utilisés qu'en 2020. À noter que tout usager-ère de passage au centre administratif peut laisser un avis ou commentaire, quel que soit le service l'ayant accueilli.

- **Bilan téléphone 2021 :**

L'analyse du nombre d'appels entrant pour le service accueil de la population prouve la forte sollicitation de notre ligne (85132), avec des pics d'appels aux mois de février et mars (début des inscriptions scolaires et prise de rendez-vous CNI / PASS). À noter que les statistiques du nombre d'appels non décrochés ainsi que le nombre de tentatives d'appels répétées par le même numéro ne sont pas fournies par le service informatique. En revanche, en filtrant la base de données sur les appels ayant duré moins de 3 secondes, il est indéniable que nous ne parvenons pas à répondre à la (très) forte sollicitation de nos usager-ère-s pendant ces pics.

- **Etat civil et élections :**

- 1029 mariages (2 % entre personnes du même sexe)
- 921 PACS
- 5439 Naissances.
- 844 reconnaissances avant ou après naissance
- 4550 Décès
- Environ 400 000 actes générés par les services de l'Etat-Civil
- 5050 inscriptions sur la liste électorale
- 1135 attestations d'accueil

- **Funéraire et analyse des données :**

- **2129 convois funéraires** (2344 en 2020 mais nettement supérieure à la moyenne de 1980 convois sur 15ans)
- **910 inhumations en cercueils** pour 851 adultes et 59 enfants 42.7 % des convois dont 50 inhumations en terrain général.
- **1219 inhumations cinéraires** ou dispersions de cendres soit 57,3 % des convois) réparties comme suit 577 dans tombes classiques, 79 dans tombes à urnes, 82 dans columbarium, 240 dans plantations du souvenir et 241 dans JDS
- **190 enlèvements de monuments sur les tombes échues et 225 exhumations administratives en reprise administrative de concessions forcloses** effectués dans le cadre de la **gestion domaniale**.
- **2090 concessions vendues** pour une **recette de 980 552 euros** qui participent à l'équilibre budgétaire de la Collectivité

À noter : le pourcentage de crémation / inhumation a légèrement fléchi en 2020 et 2021: 57 % contre 59 à 60 % les années précédentes. Cette situation est due à l'augmentation des inhumations uniquement en cercueil des défunts de confessions musulmanes, augmentation liée au non rapatriement au pays du fait de la fermeture des frontières. Ainsi, on dénombre 40 inhumations en carrés confessionnels musulmans et 180 au cimetière musulman.

➤ **Mission des Cultes et de la Mémoire :**

- Le budget consacré aux travaux d'investissement sur le patrimoine propriété de la Ville est resté très important en dépit d'une diminution de l'enveloppe budgétaire accordée au service soit pour l'ensemble des cultes 457 000€.
- Les dépenses pour les travaux neufs et d'entretien du patrimoine culturel de la Ville, quel que soit le culte, pour un montant de 463 236 €, ont concerné les paroisses catholiques et protestantes ; les communautés israélite et musulmane n'ont pas sollicité de nouveaux crédits. Pour les communautés chrétiennes, il s'agit des travaux de mise aux normes des bâtiments recevant du public et l'entretien ou la rénovation courante (fenêtres, portes, chaudières, électricité, vitraux, toitures).
- Les subventions d'investissement pour travaux représentent en 2021 472 000 € et les subventions de fonctionnement en soutien des projets et des manifestations représentent 134 000 €

ACCOMPAGNEMENT ET MISSIONS TRANSVERSALES



MISSION DIGITALE

1. Principales missions

- Élaboration et animation de la stratégie numérique

En lien avec les services concernés de la collectivité, la mission digitale assure la structuration des orientations stratégiques dans le domaine du numérique ; elle coordonne leur mise en œuvre en animant le groupe projet digital. La mission contribue à faire connaître et à promouvoir les actions réalisées à l'échelle locale et nationale, et participe à des groupes de travail thématiques. Elle identifie les financements accessibles et assure le montage des dossiers de demande de financement.

- Pilotage de projets numériques transversaux

La mission porte le pilotage et l'animation de projets transversaux sur des thématiques numériques. Elle mobilise les services concernés, définit les objectifs partagés, coordonne la mise en œuvre et le suivi opérationnels des projets.

2. Faits marquants de l'année et principaux projets

Stratégie numérique :

En lien avec la DNSI, la mission digitale a contribué à l'élaboration de la stratégie numérique responsable de la collectivité et à l'évolution de l'organisation qui en découle. Elle a recensé les différentes actions et projets concourant à cet objectif au sein de la collectivité. Elle a défini les besoins en matière d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour mener à bien la définition de cette stratégie. Dans ce cadre, la mission digitale a également collaboré à l'organisation de la première édition de la Semaine Européenne du Numérique Responsable par la mobilisation de partenaires externes (Université de Strasbourg, associations...) et l'organisation d'animations sur le thème de l'inclusion numérique.

Pilotage et animation de la démarche en faveur de l'inclusion numérique :

La mission digitale anime le réseau local des acteurs de l'inclusion numérique rassemblant services de la collectivité, partenaires institutionnels et acteurs associatifs. En 2021, elle a participé à l'expérimentation de la Coordination Territoriale de l'Inclusion Numérique, en lien avec l'Agence Nationale pour la Cohésion du Territoire. Ce dispositif vise à renforcer la gouvernance à l'échelle locale et à définir les modalités de coopération des acteurs (composition des instances de gouvernance, indicateurs, mise en place d'une charte, mobilisation des financements...).

La mission digitale développe également des outils au service des professionnels de ce réseau, comme la carte des permanences numériques accessible sur le portail data.strasbourg.eu.

Elle contribue au financement de structures associatives intervenant dans le champ de la solidarité numérique, notamment dans le cadre du contrat de ville, mais

également au soutien d'animations contribuant à l'égalité femmes-hommes dans le domaine numérique (Girls Can Code).

Enfin, la mission digitale porte le projet de reconversion du Shadok en un lieu d'éducation populaire, d'inclusion et de citoyenneté numériques. À ce titre, elle a mis en place une enquête auprès des citoyens et a organisé des ateliers de concertation avec les partenaires, afin de déterminer les attentes en termes de services et les publics cibles. En parallèle, elle a développé une programmation partenariale du lieu correspondant à ses nouvelles orientations durant l'été 2021.

Appel à projets « Strasbourg, Fabrique de l'innovation » :

- Suivi et évaluation des expérimentations des lauréats

3. Chiffres clés

- Effectif de la mission au 31/12/2021 : 6 ETP
- Reconversion du Shadok :
 - Nombre de réponses à l'enquête citoyenne : 1 864
 - Nombre de partenaires mobilisés : 100
 - Public accueilli lors des animations d'été au Shadok : environ 600 personnes

MISSION DES TEMPS ET SERVICES INNOVANTS

1. Principales missions

Une politique temporelle vise à garantir une meilleure qualité de vie, à réduire les inégalités liées aux temps de la ville, mais aussi à produire une nouvelle organisation temporelle des services à la population, de l'organisation de notre territoire comme de notre société.

Elle contribue ainsi à refaire des territoires à vivre, en mettant l'accent sur la réorganisation des offres existantes, ce qui peut impliquer une économie en termes d'investissements (mutualisation d'équipements publics, ou décalages horaires...) et de fonctionnement.

Elle est aussi, par définition, au cœur de processus d'innovation, sur lesquels la collectivité peut s'appuyer pour améliorer la cohérence globale de son action et faire preuve d'exemplarité. En cela, elle coordonne le laboratoire de l'innovation.

2. Faits marquants de l'année et principaux projets

➤ Le Laboratoire de l'innovation

En 2021, les travaux du laboratoire de l'innovation se sont concentrés sur :

- Accompagnement de services sur les fonctions d'assistance à maîtrise d'usage et de design de services publics
- Réflexions concernant la mise en place d'un incubateur interne
- Enquêtes autour des innovations nées de la crise
- Identification d'outils digitaux de participation et d'intelligence collective
- Groupe projet sur le droit à l'erreur et à l'expérimentation

➤ Comptoir des services (Ville et EMS)

- L'année 2021 a vu la concrétisation du comptoir des services qui a ouvert ses services en Janvier 2022

➤ Inscription et renforcement des réseaux

Quelques temps forts pendant lesquels la mission des temps et le laboratoire de l'innovation se sont inscrits dans des réseaux locaux et européens :

- Constitution et formalisation du réseau des laboratoires d'innovation publique du Grand Est (Région Grand Est, villes de Mulhouse Metz et Nancy, CHU Strasbourg, pôle emploi, CG67, SGARE)
- Inscription dans un réseau européen des politiques temporelles :
 - Signature de la « déclaration de Barcelone » et lancement d'un réseau de villes européennes
 - Candidature à deux projets européens (european green deal, CERV)

- Participation à l'organisation des Temporelles (urgence climatique), événement annuel des acteurs francophones des politiques temporelles.

➤ **Participation à des réflexions structurantes de la collectivité**

Comme chaque année, la mission participe à des groupes projets de la collectivité :

- Lecture publique
- Strasbourg la Nuit
- Usages éphémères de la Ville
- Télétravail
- Management interne
- Plan de mobilité
- Service public de proximité
- Projet de la DGA

3. Chiffres clés

- Effectif de la mission au 31/12/2021 : 1 ETP

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

1. Principales missions

La Direction de la communication informe et communique auprès de diverses cibles (agent.es, habitant.es, touristes, journalistes) sur l'action publique, les services publics et la vie du territoire. Créatrice de lien avec les habitant.es et d'image, moyen de mise en notoriété de la collectivité, elle cherche à communiquer à bon escient, au bon moment et de la meilleure manière possible : pour cela elle adapte les messages et les outils de communication aux cibles afin que les messages soient les plus efficaces.

La direction travaille en lien avec les parties prenantes pour clarifier les objectifs et les cibles, elle définit les axes de communication, les outils et les calendriers dans des plans de communication qu'elle met en œuvre. Elle est aussi garante de l'image de Strasbourg.eu, de sa charte graphique et éditoriale mutualisée, et travaille pour cela en lien étroit avec les chargé.es de communication de l'ensemble de la collectivité.

Composée de 37 agent.es, la direction de la communication est composée de 6 services : éditions, communication externe, communication numérique, communication interne, relations presse, veille stratégique et documentaire.

➤ **Le service Editions**

(5 agent.es + 9 vacataires) est chargé de la conception et de la rédaction de Strasbourg Magazine, ainsi que de la publication d'articles et de contenus multimédia (diaporamas, vidéos) sur la page « L'Actu » du site Strasbourg.eu.

➤ **Le service Communication externe**

(7 chargé.es de communication + 1 graphiste) est chargé de l'élaboration des plans et des campagnes de communication externe (d'image, d'accompagnement de projet, de promotion événementielle...) depuis la conception jusqu'à la diffusion. Il gère aussi les réseaux d'affichage et l'achat d'espace publicitaire.

➤ **Le service numérique**

(1 responsable de service, 2 chefs de projet web, 1 apprentie pour la création ou refonte de sites, 3 administrateurs web pour la gestion technique et éditoriale de strasbourg.eu et des newsletters, 1 administrateur de Mon Strasbourg pour les démarches en ligne, 2 producteurs de contenus audiovisuels, 1 photographe, 1 réalisateur vidéo également chargé de production, 1 community manageuse chargée de l'animation des réseaux sociaux et de l'accompagnement). Le service fonctionne comme une agence digitale qui accompagne les plans de communication avec des dispositifs numériques : contenus web, vidéos, photographies, publications sur les réseaux sociaux, newsletters, journaux électroniques urbain, etc. Il remplit à la fois un rôle éditorial et technique et conseille les services et directions en matière de communication numérique.

➤ **Le service communication interne**

(1 responsable et 1 chargée de communication) est chargé d'informer les agent.es sur les questions RH, la vie de la collectivité et les moyens de participer à celle-ci. Au

service de la culture d'administration et du collectif d'agents-es, il s'exprime à travers différents supports : la lettre mensuelle En direct envoyée avec la fiche de paie, l'intranet Totems, des mailings, de l'affichage (à l'exception de Tribune, magazine produit par le service éditions). Le service organise également des événements tout au long de l'année, dont l'accueil des nouveaux arrivants. La communication interne travaille en lien étroit avec la DGS et la DRH. L'année 2021 se caractérise par la reprise progressive de l'activité événementielle suite à la crise sanitaire.

➤ **Le service des relations presse**

(4 attaché.es de presse, 1 responsable et 1 assistante) informe et communique auprès des journalistes locaux, nationaux et internationaux sur l'action de la Ville et des élu.es représentant l'institution. Il a un rôle de collecte et de traitement de l'information essentiel à tous les autres services. Il travaille étroitement avec le cabinet pour définir les éléments de langage.

➤ **Le service veille stratégique et documentaire**

(3 agents) produit une revue de presse écrite quotidienne 365 jours /365 et une veille à la demande. Son rôle consiste à la fois à mesurer les retombées des relations presse et à apporter une veille d'aide à la décision pour le cabinet et d'autres services

2. Faits marquants de l'année et principaux projets

Année une nouvelle fois marquée par la crise sanitaire, 2021 a vu s'installer la tendance à la digitalisation des supports de communication et a confirmé l'important rôle de la communication interne dans un contexte de télétravail majoritaire. Cette période a aussi poussé les différents services à travailler davantage en transversalité pour informer les habitant.es et agent.es sur les supports disponibles.

➤ **Editions**

En 2020, la période préélectorale conjuguée à la crise sanitaire a empêché la publication au premier semestre de quatre des dix numéros annuels de Strasbourg Magazine. Le rythme de parution est revenu à la normale en 2021.

Une étude de lectorat, quantitative et qualitative, a été menée au premier semestre 2021. Ses résultats valident le projet éditorial de Strasbourg Magazine, mais des ajustements graphiques s'avèrent nécessaires. Ils ont été mis en œuvre début 2022.

➤ **Communication externe**

2021, une année encore compliquée avec l'impact de la crise sanitaire sur le fonctionnement et l'organisation des projets et des animations accompagnées. Toutefois quelques belles opérations ont pu voir le jour, dont on peut relever tout particulièrement celles qui suivent.

• **Manifestations estivales**

Les animations estivales 2021 ont permis aux Strasbourgeois et Strasbourgeoises de se réapproprier l'espace public en profitant d'une offre événementielle ayant pour objectif de les inviter à l'imagination.

Le concept de communication a été travaillé pour transmettre un état d'esprit positif, serein et permettre aux citoyens et citoyennes de rêver à un autre univers, d'être emportés vers des mondes imaginaires, merveilleux, rêveurs, nouveaux.

La campagne de communication portée par la direction de la communication a permis de mettre en avant la programmation générique de l'été et surtout celle des quartiers. La grande nouveauté de cette année était bien de mettre en lumière les initiatives événementielles de l'ensemble des quartiers de la Ville pour valoriser un été équitable et accessible à tous et toutes.

Un plan média à 360° a été mis en œuvre pour toucher les cibles endogènes et exogènes. De nombreuses déclinaisons ont été spécifiquement réalisées pour les quartiers et les différents territoires.

- **Plan Canopée**

Suite à l'adoption du Plan Canopée en août 2020, une identité graphique et un large plan de communication ont été créés. Une page dédiée a été réalisée sur Strasbourg.eu avec une timeline qui retrace l'avancée du projet. Sur le territoire, de nombreuses signalétiques de proximité viennent signaler les plantations et détailler les expérimentations menées. Des campagnes d'affichage viennent marquer le début et la fin des saisons de plantations pour rendre compte du nombre d'arbres plantés et faire de la notoriété sur le sujet. Trois vidéos pédagogiques ont été partagées sur nos supports numériques.

- **Les Usages éphémères**

À l'image de villes comme Oslo ou Stockholm, la Ville de Strasbourg encourage fortement les usages éphémères de l'espace public. Deux appels à manifestation d'intérêt (AMI) ont été publiés à l'été 2021 pour encourager les collectifs, acteurs et actrices associatifs, à s'approprier l'espace public et à en proposer d'autres usages. La Direction de la communication a promu cette démarche par la création d'une page web dédiée et un relai important sur les réseaux sociaux : facebook, instagram, twitter... Au final, 18 projets ont été lauréats et recensés via une carte interactive dédiée. Une communication spécifique à destination cette fois du grand public a accompagné la mise en place des premiers projets.

- **Le budget local, parlons-en !**

La direction de la communication a accompagné la collectivité dans sa démarche de transparence et de pédagogie budgétaire initiée en janvier 2021. Différents supports de communications ont été développés pour associer les citoyen.nes aux réflexions budgétaires et leur donner à voir les priorités politiques du mandat. Une large campagne de communication a été mise en place pour inviter les habitant.es à la visioconférence du 14 janvier 2021 consacrée au budget de la Ville de Strasbourg : achat d'insertions presse, relai sur les réseaux sociaux, site internet, etc. Des vidéos et plaquettes pédagogiques ont été réalisées pour éclairer les propos. C'est plus de 400 citoyen.nes qui ont été ainsi sensibilisés aux mécanismes et thématiques budgétaires.

- **Bibliothèques idéales**

Événement de la rentrée littéraire toujours autant prisé par les Strasbourgeois.es qui s'est déroulé en 2 sessions en 2021 : une en juin car la session de janvier n'a pas pu se dérouler en raison de la Covid 19 et la session habituelle en septembre où toutes les parties prenantes du secteur du livre et de l'édition présents sur le territoire se sont associées. Cette nouvelle édition a permis d'accueillir le public scolaire et le jeune public. De plus, la plupart des rencontres ont été à nouveau filmées et retransmises en direct (en live) et en différé (en replay) sur le site dédié et la page Facebook de l'événement, étant donné le fait que la capacité de la salle était encore en jauge réduite.

- **Affichage**

70 campagnes d'affichage émises par la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg

74 campagnes affichage émises par des partenaires planifiées sur les réseaux Ville et Eurométropole de Strasbourg.

Avec le renouvellement du marché mobilier urbain, le parc du réseau d'affichage municipal s'est agrandi en ajoutant la gestion des espaces d'affichage sur les colonnes tram – espaces précédemment gérés par la CTS - et la gestion des nouveaux mobiliers digitaux installés sur les abris bus du centre-ville et à l'entrée de certains quartiers proche du centre-ville. Grâce à ce nouveau réseau de mupi digitaux, nous avons la possibilité d'animer nos campagnes via des vidéos de 10 secondes.

De janvier à juin, l'afficheur Decaux était en mode organisationnel réduit induit par la crise de la Covid 19. Durant ces 6 mois, la rotation des campagnes a été restreinte. À partir de la fin juin, la gestion de l'affichage a pu revenir à la normale.

➤ **Numérique**

- **Les évolutions constatées pendant la crise sanitaire se sont encore accélérées :**

Besoin accru de newsletters, de services dématérialisés, de diffusion d'informations sur les réseaux sociaux, de retransmissions vidéo en direct. De même, il est devenu complexe d'animer les réseaux sociaux en raison de réactions de plus en plus négatives voire agressives des usager.ères.

- **Communication autour de la zone à faibles émissions :**

Un effort particulier est porté sur la communication autour de la mise en œuvre de la ZFE avec la création d'un hub dédié ainsi que la production et diffusion de contenus sur le web et les réseaux sociaux.

- **Le service communication numérique a enclenché une stratégie volontariste vers un web responsable :**

Mise en œuvre du règlement général de protection des données personnelles, sensibilisation et formation à l'accessibilité des gestionnaires de sites web de la collectivité, fermeture de certains sites dans un objectif de sobriété.

- **Concernant les sites web, plusieurs d'entre eux ont fait l'objet de refonte et d'évolution :**

Marché de Noël, animations d'été, bibliothèques idéales, école de danse. Un nouveau site sur les réserves naturelles a été mis en ligne. Le vaisseau amiral strasbourg.eu a connu des évolutions : nouvelles pages pour les quartiers et communes, amélioration de la navigation, intégration d'un nouvel espace pour les offres d'emploi, ...

- **La plateforme de démarches en ligne Mon Strasbourg s'est enrichie de nouvelles démarches :**

Aide au loyer et chèque solidarité pour les étudiants, demande de subvention pour vélo à assistance électrique, demande de subvention pour le compostage, demande d'aide à la production audiovisuelle et cinématographique...

➤ **Communication interne**

Pour cette année, parmi les opérations marquantes, on peut noter :

- La reprise de l'accueil des nouveaux arrivants en présentiel au second semestre, à raison d'une journée par mois ;
- La participation à l'élaboration et à la communication de la première édition du baromètre social de la collectivité ;
- L'organisation d'un séminaire de l'encadrement en juillet 2021 ;
- La refonte de la lettre d'information mensuelle En direct ;
- La communication des consignes sanitaires internes tout au long de l'année ;
- L'accompagnement du chantier d'extension du centre administratif et des déménagements de services au sein du bâtiment ;
- L'accompagnement de l'enquête interne portant sur les mobilités ;
- L'accompagnement du lancement du Comptoir des services (conciergerie d'entreprise).

➤ **Relations presse**

En lien avec le contexte sanitaire, le début d'année 2021 a été encore impacté en terme de relations presse et de présence des journalistes aux conférences de presse. Les journalistes ont sollicité la collectivité sur les thématiques suivantes : grands événements (Noël, Carnaval, festivités d'été...), mobilités, environnement (traitement et tri déchets, énergie, biodiversité, végétalisation), urbanisme et santé. La collectivité a beaucoup communiqué sur les thématiques suivantes : environnement, mobilités, santé, relations européennes et grands événements.

3. Chiffres clé

➤ **Editions**

- Strasbourg Magazine, 10 numéros/2021, 163.000 exemplaires/numéro

➤ **Communication externe**

- 70 campagnes d'affichage émises par la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg
- 74 campagnes affichage émises par des partenaires planifiées sur les réseaux Ville et Eurométropole de Strasbourg.

➤ **Numérique**

- Strasbourg.eu : 2,5 M de visites / 1,3 M de visiteurs / 6 M de pages vues
Nota : chiffres en baisse car il est plus facile de refuser les cookies en raison de l'application stricte du RGPD
- Portail Mon Strasbourg : Près de 80 000 comptes / 220 000 démarches réalisées sur l'année
- Abonnement aux réseaux sociaux fin 2021 :
 - Facebook : 115 000 fans (+ 7%)
 - Twitter : 108 000 followers (+ 3%)
 - Instagram : 48 000 abonnés (+ 20%)
 - LinkedIn : 26 500 abonnés (+ 30%)

➤ **Presse**

- Plus de 1200 demandes presse traitées
- Plus de 550 communications envoyées à la presse
- 140 opérations presse sur le terrain

SERVICE CONSEIL, ACCOMPAGNEMENT ET PILOTAGE

1. Principales missions

- **Accompagnement à la transformation de l'administration** : accompagnement des projets de modernisation, essentiellement organisationnels (réalisation de diagnostics, construction partagée d'une vision, formalisation de plans d'actions) et optimisation des usages et méthodes de travail (formalisation, analyse et optimisation de processus de travail...), accompagnement des démarches qualités (organisation des audits internes et externes, formation des auditeurs de processus).
- **Élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques publiques** : aide à la formalisation et à l'évaluation des politiques publiques en veillant à ce qu'elles soient toujours en phase avec les besoins du territoire (formalisation des objectifs, construction d'indicateurs, mesure de la satisfaction...)

L'évaluation des politiques publiques a connu une impulsion nouvelle qui s'est notamment traduite par un accompagnement du conseiller municipal dans la déclinaison de ses orientations politiques. La fonction **contrôle de gestion interne** a quant à elle été rattachée à la Direction des Finances et de la Programmation en mai 2021.

2. Faits marquants de l'année et principaux projets

- **Appui de la Direction Générale dans la préparation et le lancement du projet d'administration** : Cadrage du projet et notamment de ses objectifs et de son périmètre avec le DGA et l'ensemble du Comité de Direction, appui dans le choix d'une assistance à maîtrise d'ouvrage et pilotage du marché, lancement de la prestation, apport de conseils et d'expertise auprès de l'équipe projet.
- **Évaluation** :
 - **Bilan des « pôles de coordination » (instances renforçant le dialogue et la transversalité entre élus et représentants de l'administration autour des priorités du mandat)** : Bilan réalisé auprès de 120 participants pour évaluer le périmètre et la valeur-ajoutée de ces instances. L'étude a porté sur leur fréquentation, la compréhension de leurs rôles, la qualité des sujets présentés et des échanges et enfin sur la complémentarité avec les autres instances de la collectivité. Des propositions d'évolution ont été présentées à la Direction Générale, au cabinet et à l'exécutif pour une mise en œuvre courant 2022.
 - **Gouvernance de l'Alliance pour le climat** : Accompagnement dans la structuration de cette gouvernance, en articulation avec les autres démarches mobilisant les acteurs du territoire, et sur les dynamiques d'acteurs à renforcer.

- **Création d'un réseau des évaluateurs internes** : Création d'un réseau interne réunissant les professionnels de l'évaluation pour tendre vers une représentation partagée de la fonction et permettre l'échange de bonnes pratiques.
- **Accompagnements organisationnels** : Diagnostic de l'organisation et du fonctionnement du pôle « Sécurité et Prévention » (DGA Transformation démocratique, Europe, Territoires et Prévention), du Lieu d'Europe (DREI), du service Administration Générale et Ressource (DMEPN) et du service « Ingénierie et conception de l'espace public » (DEPN). Des conseils plus ponctuels ont également été apportés à certain.es chef.fes de projet et directeur.ices.
- **Démarches qualité**: Aux démarches déjà engagées, le service a accompagné la certification du service Aquaglis (Direction des sports). Il reste engagé pour accompagner la qualité de la relation usager (baromètre de l'expérience citoyen en lien avec l'AFNOR) et l'accès aux services (dématérialisation).
- **Cadrage de projets à engager courant 2021 et en particulier** : Lancement d'un baromètre social de la qualité de vie au travail, évaluation du programme de réussite éducative, évaluation du contrat de ville...

3. **Chiffres clé**

- Effectifs : 7 ETP
- Nombre de projets accompagnés : 45 dont 10 ayant concentrés les 2/3 de notre mobilisation
- Bénéficiaires de nos accompagnements : 60% de notre investissement pour des projets DG ou transversaux, 40% pour des projets portés par des directions ou services.

MISSION ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS

1. Principales missions

La mission accompagnement individuels et collectifs a été créée en mai 2021 et rattachée à la DGA AHTI en octobre 2021 afin de constituer une nouvelle offre de service en matière d'accompagnement humain.

Elle vise à renforcer les dynamiques d'accompagnement de proximité auprès de certaines équipes de travail en identifiant avec elles les « irritants » auxquels elles peuvent être confrontés afin de contribuer à l'amélioration de leur cadre et conditions de travail.

Ces « irritants » peuvent être de plusieurs ordres (*matériels, humains, locaux, ressources humaines, procédures, circulation de l'information, circuits de validation, etc...*), d'ampleurs différentes et de ressort de résolution différent. Cette nouvelle mission a donc comme objectif d'accompagner des équipes dans l'identification des axes d'améliorations possibles, en s'appuyant sur des temps collectifs et entretiens individuels confidentiels, avec les managers et les agent-e-s volontaires concerné-es. Ce travail en co-construction doit permettre pour chaque entité accompagnée, l'élaboration d'un diagnostic et d'un plan d'actions, réaliste et réalisable, dont un suivi avec échéancier est assuré.

Ces accompagnements se font en complémentarité et étroite articulation avec l'ensemble des autres dispositifs d'accompagnements déjà existants au sein de la collectivité, notamment ceux portés par le SCAP et la DRH.

2. Faits marquants de l'année et chiffres clés

Effectifs : 1.5 ETP sur 2021

Nombre d'accompagnements : entre juin et décembre 2021, les accompagnements suivants ont été initiés et se poursuivent sur 2022 :

- 1 Direction (composée de 4 services) en cours de réorganisation rattachée à la DGA Transformation écologique et économique
- 3 Services rattachés à la DGA Transformation démocratique, Europe, territoires et prévention
- 1 Service rattaché à la DGA Transformation sociale et sociétale

En parallèle, des conseils plus ponctuels ont également été apportés à certain-e-s encadrant-e-s, en dehors de ces accompagnements.

MISSION MANAGEMENT DES RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE

1. Principales missions

Les missions principales de la mission management des risques et contrôle interne sont les suivantes :

- Animer le renforcement du dispositif de maîtrise des risques et opportunités en accompagnant les directions dans sa mise en œuvre et son suivi ;
- Développer le dispositif de contrôle interne et de conformité, le promouvoir et piloter sa mise en œuvre dans l'ensemble de l'organisation.

Ainsi la mission management des risques et contrôle interne accompagne les directions dans le déploiement de la démarche de gestion des risques et le renforcement du contrôle interne en proposant des outils adaptés et une méthodologie commune, en formant les directions dans sa mise en œuvre et en diffusant une culture commune. L'objectif principal est l'amélioration continue de la maîtrise des risques de la collectivité et du territoire. 3 types de cartographie seront ainsi déployées : la cartographie des risques majeurs, les cartographies des risques projet et des cartographies thématiques (risques d'atteinte à la probité, ressources humaines...).

2. Faits marquants de l'année et principaux projets

La Ville et l'Eurométropole de Strasbourg est une des rares métropoles à avoir construit sa cartographie des risques majeurs. L'actualisation de la cartographie des risques majeurs a débuté au cours de l'année 2020 (constitution de l'équipe projet, définition de la méthodologie, construction des outils nécessaires) et s'est finalisée en 2021. Les entretiens d'identification et d'évaluation des risques majeurs ont ainsi pu être menés auprès de la direction générale, les directions, les missions de la direction générale et les syndicats pour une vision globale, argumentée et multiculturelle des risques.

Le premier comité des risques constitué principalement de la Maire, de la Présidente, de la Présidente Déléguée, de l'Adjoint, du vice-Président en charge des finances et des élus délégués en charge de la thématique s'est réuni le 09/06/2021. Il a validé la politique de management des risques proposée pour la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg puis examiné la cartographie des risques majeurs et les risques à traiter en priorité.

L'accompagnement des directions dans l'élaboration de cartographie de risques projet s'est poursuivi avec l'accompagnement du service collecte et valorisation des déchets pour l'identification et l'évaluation des risques de leurs différents projets en cours.

L'article 17 de la loi du 02/19/2016 relative à la transparence à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique comporte 8 mesures à mettre

en place dont la cartographie des risques d'atteinte à la probité. La méthodologie pour sa mise en œuvre a été définie ainsi que les outils de sensibilisation à ce type de risque. Des entretiens seront menés auprès des directions pour identifier et évaluer les risques d'atteinte à la probité à rattacher aux 4 thématiques suivantes : la commande publique, les finances, la gestion des ressources humaines, leurs activités opérationnelles. Ces risques seront priorisés pour définir un plan d'actions pour améliorer leur détection et leur prévention.

3. Chiffres clés

- 28 entretiens menés auprès de la direction générale, des services et des syndicats soit 103 personnes rencontrées dans le cadre de l'actualisation de la cartographie des risques ;
- 41 risques majeurs dont 4 nouveaux émergents ont été évalués lors de ces entretiens.

DIRECTION DES FINANCES ET DE LA PROGRAMMATION (DFP)

1. Principales missions

La Direction des finances et de la programmation (DFP) est une direction au service des services, au cœur du fonctionnement de l'administration.

Elle participe, en lien avec les élus et les directions - opérationnelles comme fonctionnelles - à la définition des orientations financières et stratégiques de la Ville.

Dans ce cadre, la DFP assure les procédures budgétaires et comptables, les analyses financières et fiscales, la gestion de la dette et la cohérence du système d'information financière en coordonnant l'activité des **six entités** de la direction et en animant le réseau des correspondant.es et des responsables finances.

Direction ressource au service de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg, elle agit selon le domaine de compétence pour l'une ou l'autre collectivité avec une clef de répartition (59,05% Ville) actualisée annuellement par la Commission mixte paritaire.

➤ Service de la comptabilité

Il élabore les comptes administratifs, assure un rôle de contrôle et de conseil dans la chaîne d'exécution de toutes les dépenses et les recettes municipales avant paiement ou encaissement par la Trésorerie, réalise le suivi de l'intégration des factures des fournisseurs, de la base de tiers et des régies. Ce service regroupe la moitié des agent.es de la DFP.

➤ Service du budget et de la programmation

Il est en charge de l'élaboration du budget municipal (budget principal, budget annexe de l'école européenne et budget de l'Oeuvre Notre Dame) :

- En proposant un calendrier budgétaire et en préparant les documents budgétaires (budget primitif, budget supplémentaire et décision modificative) et les délibérations afférentes ;
- En assurant le suivi des saisies effectuées par les directions dans l'outil financier avant et après arbitrages, en les conseillant et en préparant des documents d'arbitrages pour la direction générale et les élu.es ;
- En calculant le remboursement de la masse salariale et des frais d'administration générale de la Ville et d'autres satellites à l'Eurométropole de Strasbourg, employeur unique.

Le service est également garant de la programmation via l'élaboration, l'actualisation et le suivi du plan pluriannuel d'investissement (PPI) municipal.

➤ Service études financières et fiscales

Il est chargé du suivi et de la prospective des ressources de nature fiscale ainsi que des dotations de l'État, de l'analyse des dispositions fiscales, de la gestion de la TVA collectée, du suivi des tarifs municipaux. Enfin, il est en charge de toute rédaction (analyse, note, délibération, présentation) dans le domaine de la fiscalité directe locale.

➤ **Service financement et trésorerie**

Il met en œuvre la stratégie de pilotage de la dette et de la trésorerie municipale :

- En effectuant un suivi quotidien de la trésorerie et en activant, le cas échéant, les lignes de trésorerie en procédant à des tirages ou remboursements, dans le cadre d'une gestion dite de "trésorerie zéro" ;
- En négociant puis en mettant en place les emprunts avec les différents prêteurs (conformément au cahier des charges), en assurant le paiement des échéances contractuelles et en garantissant la transparence sur les emprunts municipaux par la rédaction des états annexes des documents budgétaires ;
- En centralisant et en assurant un suivi des données relatives aux garanties d'emprunt et en vérifiant la faisabilité des nouvelles demandes, eu égard aux ratios légaux, et en rédigeant les états annexes dédiés ;
- En assurant une veille, en fonction de l'évolution des taux d'intérêt, pour des opérations de gestion active de dette (réaménagement de dette, couverture).

Par ailleurs, le service définit l'assiette des dépenses d'investissement éligibles au fonds de compensation de la TVA et établit les états déclaratifs réglementaires à destination de la Préfecture.

Enfin, le service gère également les relations entre le Crédit municipal et la Ville.

➤ **Cellule assistance et formation**

Elle est chargée de la gestion du système d'information financier : pilotage, mise à jour et formation sur les logiciels financiers (Coriolis et le Décisionnel finances élaboré sous Business object) et également maintenance fonctionnelle des outils qui leur sont liés (parapheur, @VISE, @PROPOS). La cellule conduit par ailleurs les projets liés à l'évolution du système d'information en lien avec les directions opérationnelles.

➤ **Mission fiabilité des comptes**

Initialement en réponse aux préconisations de la Chambre régionale des comptes, la Ville s'est engagée depuis près de 10 ans dans un projet de fiabilisation de ses processus comptables, appuyé sur un plan d'action exhaustif. Les actions du chargé de mission fiabilité des comptes sont notamment traduites dans la convention de services comptable et financier (CSCF) conclue avec la Trésorerie et la Direction régionale des finances publiques. Il est également en charge du suivi et de la régularisation de l'inventaire.

2. Faits marquants de l'année et principaux projets

➤ **Service de la comptabilité**

- La montée en puissance du projet d'informatisation des régies, avec le recrutement d'un renfort auprès de la chargée du suivi des régies ;
- La signature de la convention de services comptable et financier (CSCF) pour la période 2021-2025 avec la Trésorerie et la Direction régionale des finances publiques.

➤ **Service du budget et de la programmation**

- L'arbitrage du plan d'investissement du mandat pour aboutir à une communication présentée au Conseil municipal en novembre 2021. L'ensemble des programmes d'investissement souhaités sur le mandat, de 2021 à 2026,

s'élevait à 1,15 Mds€ au printemps 2021, soit un dépassement de l'ordre de 340 M€ par rapport à la capacité à faire présenter lors du débat d'orientation budgétaire (DOB) 2021 qui était de 810 M€ sur le mandat. Un classement des projets par ordre de priorité et une méthode d'arbitrage en fonction de ces priorités a permis d'arriver à l'arbitrage.

➤ **Service études financières et fiscales**

- Le suivi de plus de 40 demandes de dégrèvements de taxe foncière pour 0,6 M€ et l'analyse des impositions directes locales acquittées par la Ville à raison de son patrimoine ;
- L'examen de la réforme de la fiscalité directe locale, la production d'études chiffrées sur les impacts de la suppression de la taxe d'habitation et du transfert de la part départementale de taxe foncière et production de notes informatives à l'attention de l'exécutif ;
- Le suivi du contrôle fiscal du secteur TVA « Quartier d'affaires international ». Le rehaussement prononcé a pu être acquitté par voie de compensation.

➤ **Service financement et trésorerie**

- La recherche de financements dédiés à la transition écologique et introduction de critères extra-financiers dans les consultations.

➤ **Cellule assistance et formation**

- La poursuite de la phase d'étude du projet V5 de Coriolis, version majeure du logiciel de gestion financière ;
- La retranscription de la territorialisation du PPI dans l'outil financier.

➤ **Mission fiabilité des comptes**

- L'accord avec la Trésorerie sur une méthodologie de correction des anomalies comptables historiques, en cours et futures pour les amortissements ;
- La mise à jour en masse des codes catégories et natures comptables des biens de l'actif comptable via une requête informatique SQL ;
- La finalisation du transfert de biens à l'Orchestre philharmonique de Strasbourg.

3. Chiffres clés

➤ **Service de la comptabilité**

- 46 585 mandats et 9 101 titres émis
- 34 252 factures enregistrées
- 7 308 tiers créés (Ville et Eurométropole)
- 31 régies de recettes, régies d'avances et régies d'avances et de recettes gérées, toutes activités confondues.

➤ **Service du budget et de la programmation**

- 3081 virements effectués
- 608 M€ de budget primitif 2022.

➤ **Service études financières et fiscales**

- 273,6 M€ d'encours de dette du budget principal au 31/12/2021
- Mobilisation de 55 M€ d'emprunts nouveaux (remboursement de 22,8 M€)
- 186 mandats et titres
- 93,3 M€ d'encours de dette garanti au 31/12/2021.

➤ **Service financement et trésorerie**

- Encaissement de 185 M€ de fiscalité et de 46,5 M€ de DGF
- 0,365 M€ de dégrèvements 2021 et de demande de sursis de paiement de taxe foncière, acquittée à tort par la Ville.

➤ **Cellule assistance et formation**

- 200 utilisateurs quotidiens
- Plus de 3000 demandes d'assistance traitées par an
- 22 sessions de formations.

➤ **Mission fiabilité des comptes**

- 24,9 M€ de biens mis en services (bascules 23/21)
- 457 biens transférés à l'OPS pour une valeur nette de 1,2 M€
- Dotation de 0,475 M€ des provisions pour contentieux en 2021.

DIRECTION DU NUMÉRIQUE ET DES SERVICES D'INFORMATION

1. Principales missions

Le service informatique est en charge de la mise en œuvre et du maintien en condition opérationnel des applications, des matériels informatiques et téléphoniques et des infrastructures ainsi que de l'accompagnement des utilisateurs. Il est composé de 74 postes (65 agents en 2021) internes et environ 70 personnes en prestation et est composé de 4 départements.

➤ **Département Pilotage et Ressources**

Ce département, composé de 2 cellules, est chargé d'activités transversales pour le service tant sur le pilotage et la coordination (bureau des projets, gestion des actifs, urbanisation, sécurité des systèmes d'informations, mission RGPD, coordination des changements) que sur le domaine des ressources (finances, ressources humaines et marchés publics).

➤ **Département SI Métiers**

Composé de 3 cellules (Projets, Innovation et développements et Usages et maintenance), ce département a en charge la mise en œuvre, le suivi des usages et la maintenance des applications métiers. Il assure également la relation avec les directions métiers grâce à une équipe de chargés d'affaires.

➤ **Département Infrastructure des usages du SI**

En charge de l'infrastructure technique des systèmes d'information, ce département se compose de trois cellules en charge des projets d'évolution des infrastructures (cellules ingénierie) et de leur maintien en condition opérationnelle (production).

➤ **Département SI Utilisateurs**

Ce département composé de 3 cellules a en charge le centre d'appel pour les incidents et les demandes (SVP), l'instruction des demandes des utilisateurs ainsi que l'assistance technique sur site ou via le guichet technique pour les équipements de mobilité (téléphone et radio).

2. Faits marquants de l'année et principaux projets

➤ **Département Pilotage et Ressources**

- Gestion des actifs :
 - Publication /complétude du portail informatique Store Agents et Riu et d'un portail dédié au SVP.
- Sécurité :
 - Réalisation de cinq audits de sécurité sur des applications exposées ;
 - Réalisation de deux campagnes de sensibilisation à l'hameçonnage.

- Urbanisation des SI
 - Finalisation de l'étude d'urbanisation du SIRH ;
 - Mise en production de l'outil de modélisation du SI.
- Numérique responsable :
 - Organisation de la semaine Numérique Responsable 2021 ;
 - Obtention du Label Ville Internet 4@ : Ecologie verte ;
 - Obtention du Label des Interconnectés : Territoire Innovant et responsable.

➤ **Département SI Métiers**

- Principaux projets :
 - Mise en place d'une solution de signature déportée des contrats de travail pour la DRH ;
 - Mise à disposition d'un outil de génération de mailings améliorant les communications émises par les Directions Métier ;
 - Mise en production d'une application de gestion des visites médicales, des convocations et du suivi médical des agents pour la Médecine du Travail ;
 - Équipement des agents de la Police Municipale de caméras piéton permettant de garantir le respect de leur action vis-à-vis des usagers et déploiement d'une application de stockage et de gestion de ces vidéos ;
 - Déploiement d'un portail à l'ensemble des communes de l'Eurométropole pour la saisine par voie électronique des usagers des autorisations du droit des sols afin de répondre à l'obligation réglementaire du 1er Janvier 2022.
- Principaux projets/Etudes d'innovation
 - Mise en place d'une solution d'optimisation énergétique en expérimentation à la Piscine de la Kibitzenau.
- Principales applications développées :
 - Développement de l'application pour le nouveau process de gestion des demandes de télétravail.

➤ **Département Infrastructure des usages du SI**

- Domaine Systèmes et Stockage :
 - Stockage : Renouvellement de la solution de stockage mutualisée pour les fichiers bureautiques et multimédia de la collectivité avec une amélioration au niveau de la disponibilité des données ;
 - Poursuite des objectifs de sécurité, fixés par le plan d'actions de l'audit KPMG 2019.
- Domaine Réseau et Télécommunications :
 - Accès internet et réseau : Remplacement du pare-feu internet ;

- Poursuite du déploiement du Wifi, de la téléphonie IP et du raccordement fibres optiques des sites de la collectivité.

➤ **Département SI Utilisateurs**

- Demandes d'équipement :
- A noter l'opération de dotation de plus de 300 smartphones au printemps et les smartphones pour le contrôle des pass sanitaires mis à disposition des services recevant du public ;
- Fort déploiement d'équipements de télétravail : plus de 908 postes de travail à domicile pour les télétravailleurs.

3. Chiffres clés

➤ **Département Pilotage et Ressources**

- 28 objectifs stratégiques recensés
- 105 processus métier cartographiés
- 206 îlots fonctionnels répartis en 34 quartiers
- 741 applications actives (dont 589 applis métiers)
- 349 flux applicatifs

➤ **Département SI Métiers**

- 52 projets en cours
- 12 projets d'innovation en cours
- 106 intentions de projets recensés en 2021 par les chargés d'affaires
- 589 applications métier et applications service suivies
- 2847 incidents traités par la cellule Usage et Maintenance
- 93 nouveaux espaces collaboratifs créés en 2021
- 197 Accompagnements techniques en visioconférence des évènements de la collectivité (Soirées concertation, conseils, etc...)

➤ **Département Infrastructure des usages du SI**

- 14 nouveaux sites déployés en téléphonie sur IP
- 33 nouveaux sites de la collectivité raccordés en fibre optique
- 49 nouvelles installations de solution de visioconférence dans les salles de réunion
- 61 nouvelles bornes Wifi installées
- 85 projets en cours, dont près d'1 tiers liés à la sécurité

➤ **Département SI Utilisateurs**

- 36 000 (+1%) incidents ce qui représente une amélioration d'évolution par rapport à 2020 notamment en comparaison avec l'évolution du parc matériel et logiciel.
- 44 000 (-5%) appels au SVP
- + 28% de demandes, concernant principalement le matériel de télétravail
- +31% d'augmentation des frais de mobilité, lié au quadruplement des abonnements cités éducative initié en 2020.

DIRECTION DES RESSOURCES LOGISTIQUES

1. Principales missions

La Direction des ressources logistiques est une direction au service des services au cœur du fonctionnement de l'administration. Elle regroupe l'ensemble des prestations contribuant à assurer les conditions de travail performantes en intervenant dans les activités :

- De supports logistiques (bâtiments, installations techniques, nettoyage...)
- De prestations (courrier, standard, sécurité, imprimerie - reprographie, nettoyage...)
- De gestion d'équipements (informatique, véhicules, téléphonie...)
- De suivi et de conseil pour les achats transversaux (fournitures administratives et techniques, gardiennage, énergie...)
- De gestion patrimoniale (locaux administratifs du site Etoile...).

Direction ressource au service de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg, elle agit selon le domaine de compétence pour l'une ou l'autre collectivité avec une clef de répartition validée par la Commission Mixte Paritaire. Pour 2021, l'action de la DRL se répartissait à 47.04 % pour la Ville et 52.96 % pour l'Eurométropole de Strasbourg.

2. Faits marquants de l'année et principaux projets

L'année 2021 a été particulièrement marquée par les suites de la crise sanitaire ainsi que par des évolutions organisationnelles importantes au sein de la direction. En parallèle la Direction a piloté une concertation d'envergure auprès des agents du Centre Administratif dans le cadre de réaménagement important des espaces de travail.

3. Chiffres clés

La Direction des ressources logistiques compte 420 postes budgétaires fin 2021 avec un budget annuel de dépenses se décomposant comme suit :

Dépenses DRL Réalisé 2021	Fonctionnement	Investissement (AP+Récurrents)	Total
EMS	19,56 M€	7,9 M€	27,46 M€
VILLE	20,86 M€	3,53 M€	24,39 M€
Total	40,42 M€	11,43 M€	51,85 M€

Recettes DRL Réalisé 2021	Fonctionnement	Investissement (AP+Récurrents)	Total
EMS	670 K€	1 400 K€	2 070 K€
VILLE	135 K€	0 K€	135 K€
Total	805 K€	1 400 K€	2 205 K€

DIRECTION DES RESSOURCES LOGISTIQUES – MISSION ACHATS OPERATIONNELS

1. Principales missions

Le rôle de la Mission Achats opérationnels au sein de la DRL est de maximiser la performance globale des achats (Achats Opérationnels) et Approvisionnement en qualité, coûts globaux, coûts internes à travers une veille fournisseurs en amont des marchés, lors des phases de consultation, négociation et rédaction des marchés à travers un pilotage global de la performance des achats en collaboration avec le SACP, en s'appuyant sur la professionnalisation des acheteurs et approvisionneurs.

2. Faits marquants de l'année et principaux projets

- Gestion du COVID. MAO est toujours en 2021 au centre du dispositif d'achats et d'approvisionnement en matériel de protection COVID pour nos agents.
- Travaux de modernisation du magasin central intégrant depuis 2020 la gestion achats et appro de l'habillement et EPI.
- Phase active du remplacement de l'outil de gestion de stock magasin central.

3. Chiffres clés

Dépenses MAO 2021	Fonctionnement	Investissement (AP+Récurents)	Total
VILLE	24,7 M€	0.03M€	25 M€

➤ Département Achats

- Consultations pour la fourniture technique : fourniture bureau et le papier, fourniture de peinture et produits dérivés
- Consultation pour l'habillement : fourniture d'équipement de protection individuelle et divers marché relatif à l'habillement
- Consultation pour l'énergie : fourniture de fioul,
- Divers : fourniture de masques à usage sanitaire.

➤ Département Contrôle qualité nettoyage et produit nettoyage et consommable gestion multi-sites

- Nettoyage externalisé Ville : 112 sites - Montant total : 1 265 K€ ; Contrôles qualité (programmés et inopinés) : 372.
- Marchés de produits et matériels d'entretien : 354 608 € 42 services utilisent ces marchés.

➤ **Département Approvisionnement**

- 31 RUE DU RIETH – VESTIAIRE
 - 1 nouveau contrat C5 en électricité 2 072.82€

- GS HOHBERG
 - 1 nouveau contrat CU : 146 819.17 €

- GS SCHLUTHFELD
 - 2 nouveau contrat Gaz : 10 069.28 €
 - 1 nouveau contrat ES C4: 4 563.41 €

- 33 rue de la Tour –EMMAUS : refacturation arriérée CU depuis 2018 : 4 005.23€

DIRECTION DES RESSOURCES LOGISTIQUES

PARC VEHICULES ET ATELIERS, MOYENS GÉNÉRAUX

➤ Service Parc véhicules et ateliers

1. Principales missions

- Mettre à disposition des services les matériels nécessaires à la réalisation de leurs missions
- Assurer l'entretien et la maintenance des matériels en parc
- Réaliser des prestations de transport et de manutention
- Gérer le centre technique de la Fédération.

2. Faits marquants de l'année et principaux projets

L'année 2021 a été marquée par le lancement d'un appel d'offre pour :

- Développer l'autopartage pour les déplacements professionnels des agents ;
- Convertir un véhicule diesel en électrique ;
- Valoriser les VHU (Véhicules hors d'usage).

Le service PVA a renouvelé ses certifications ISO 9001 (qualité) ISO 14001(environnement) et ISO 45001 (sécurité).

A part quelques exceptions, l'année 2021 a vu la sortie du parc les véhicules portant une vignette crit'air N°5 ou pas de vignettes.

3. Chiffres clés

Dépenses PVA 2021	Fonctionnement	Investissement (AP+Récurrents)	Total
VILLE	163 070 €	2 048 939 €	2 212 009 €

Nombre d'interventions pour la flotte Ville: 5 114 interventions ont été réalisées par le département maintenance dont 728 en régie.

Principales dépenses :

- Achat de véhicules et d'engins : 1 937 547 €
- Achat de pièces détachées : 85 949 €
- Travaux externalisés (véhicules) : 22 495 €

Recettes en 2021 : 44 097 € en fonctionnement, 3 000 € en investissement

Émissions de CO2 (dioxyde de carbone) : La combustion 216 314 litres de carburant et de gaz (GPL et GNV) a généré l'émission de 565 189 kgs de CO2.

Le Parc de la Ville de Strasbourg est composé de :

- 126 berlines et berlines de société
- 190 véhicules utilitaires
- 43 poids lourds
- 313 bicyclettes dont 29 électriques
- 68 scooters/motos
- 89 matériels de déneigement
- 767 petits matériels
- 606 autres engins et matériels
- 131 véhicules, engins et équipements ont été acquis en 2021.

➤ Service des moyens généraux

1. Principales missions

Ce service compte 142 agents-es (dont 20 agents-es de l'équipe renfort). Ce service joue le rôle de maître de maison pour tous les bâtiments rattachés au pôle Etoile et assure le pilotage de la DSP Restauration.

Il s'articule autour d'une équipe de direction : 1 chef de service (par intérim), 1 adjoint au chef de service/responsable de département qui assure également l'intérim du chef de service, 1 préventeur, 1 cheffe de projet utilisateurs/chargée de communication, 1 assistante et de 4 départements :

- **Département « courrier – standard – pré-accueil »** (45 agents-es) : opérations de traitement et d'acheminement du courrier, réception et orientation des appels de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg, pré-accueil du bâtiment 38RH
- **Département « aménagement et exploitation du Pôle Etoile »** (29 agents) : suivi et réalisation d'études, petits travaux sur des opérations ponctuelles et entretien des bâtiments du pôle Etoile
- **Département « nettoyage »** (41 agents-es) : propreté et hygiène des locaux du pôle Etoile
- **Département « ressources »** (23 agents-es) : gestion des ressources humaines, financières et logistiques du service. Une équipe renfort (20 agents), managée par un cadre B, lui est rattachée.

Le service intervient également dans la logistique de diverses manifestations.

2. Faits marquants de l'année et principaux projets

DÉPARTEMENT AMÉNAGEMENT ET EXPLOITATION DU PÔLE ÉTOILE

Ce département assure la maintenance des bâtiments du Pôle Etoile.
Budget Ville : Bourse, Berne, Fustel et 38RH (Budget EMS : CA, Soleure)

- Crise sanitaire : mise en place du centre de vaccination immeuble bourse ;
- Acquisition en gestion du 9 rue de Genève et du 21 rue de Berne (1 er étage en complément) ;
- Accompagnement des travaux immeuble bourse
- Installation de l'exécutif au niveau 1 nécessitant une réfection avec sécurisation des locaux ;
- Accompagnement technique lors de grands projets : accessibilité du public et extension du CA, remplacement des armoires électriques et éclairage des 3 niveaux de la galette, remplacement de la centrale de traitement d'air du 38 RH.

3. Chiffres clés

3104 interventions (862 interventions d'aménagement, 1944 d'exploitation et 298 de conciergerie) dont 830 périodiques et déménagement de 330 agents

	Fonctionnement	Investissement (AP+Récurents)	Total
Dépenses MG 2021	368 930 €	99 444 €	468 374€
Recettes MG 2021	0 €	0 €	0 €

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES (DRH)

1. Principales missions

La direction des ressources humaines assure le pilotage de la stratégie en matière de ressources humaines, accompagne les agents ainsi que l'ensemble des services déconcentrés (services administration générale et ressources et référents ressources humaines) dans tous les actes de gestion, de recrutement, d'accompagnement professionnel et social qui font le quotidien professionnel des agent.e.s et mène le dialogue social avec les organisations syndicales.

2. Faits marquants de l'année, principaux projets et chiffres clés

➤ **Emploi et développement des compétences**

L'activité du service a continué, pour cette année, à être impactée de manière diversifiée selon les contextes de travail (dématérialisation des procédures) et les thématiques par la crise sanitaire.

La chefferie de service a pu travailler en transversalité sur une initialisation d'un référentiel métiers qui reste à déployer à plus grande échelle et à finaliser cette année. Par ailleurs, une grande partie des équipes du service a pu bénéficier de nouveaux locaux, améliorant fortement la qualité de vie au travail des collaborateur.trices en fin d'année.

• Département maintien et développement des compétences

La mise en œuvre du plan de formation 2021 a été complexe en raison de la crise sanitaire. Ainsi, de nombreuses sessions ont dû être supprimées ou reprogrammées, il a été impératif de diminuer l'effectif des groupes, et de rechercher des locaux permettant la distanciation sociale.

Malgré tout, des projets ont été initiés :

- Mise à jour de la charte formation (en cours de finalisation).
- Révision de la délibération CPF (25/06/2021).
- Mise en place d'un dispositif de prêt de matériel pour la formation à distance (opérationnel).

• Département Transitions et parcours professionnels

La crise sanitaire a continué de perturber les accompagnements tant des salarié.es en insertion que des agent.es en mobilité contrainte. D'une part les formations ont été reportées ou adaptées à distance mais ne permettaient pas toujours une participation de personnes éloignées du numérique. D'autre part, les missions des agent.es de droit public se sont raréfiées ou ont été suspendues tandis que les difficultés de recrutement des salarié.es en insertion ont augmenté pour certains métiers. Le service civique a quant à lui été fortement ralenti jusqu'en fin d'année eu égard aux missions mêmes du service civique.

Néanmoins soulignons deux avancées dans les dispositifs :

- Une adaptation des modalités de recrutement des salarié.es en insertion pour lever les difficultés de recrutement mentionnées prenant effet en 2022.
- La mise en place d'un processus interne d'accompagnement pour la période de préparation au reclassement (PPR) des agent.es devenu.es inaptes à leur cadre d'emplois à la suite d'une large concertation au sein de l'administration.

- Département Pilotage de l'emploi

Pour ce qui concerne la thématique emploi, l'activité s'est maintenue à un haut niveau. Les 300 postes créés depuis le début du mandat ont permis le recrutement de 270 agent.es en 2021. L'activité de conseil aux directions est restée soutenue. Pour faire face à la crise sanitaire et répondre aux besoins des directions/services, le processus d'entretien de recrutement à distance a été adapté. Dans le cadre du soutien au milieu étudiant et de première réponse aux enjeux de gestion prévisionnelle des emplois et compétences, le nombre d'offres d'apprentissage a été augmenté de 20, passant de 80 apprentissages proposés à 100.

- ✓ **Quelques chiffres clés**

Au titre du département Maintien et développement des compétences :

- 15 953 jours réalisés (chiffres arrêtés au 28/03/2022),
 - 5 882 jours auprès du CNFPT/INET
 - 3 986 jours dispensés par des formateur.trices internes
- 143 groupes organisés dans le cadre de la convention de partenariat avec le CNFPT, 68 stages différents
- 588 stagiaires indemnisé.es, + 29 % par rapport à 2020.

Au titre du département Transitions et parcours professionnels :

- Service civique : 48 accueils dont 36 ont débuté en 2021
- Insertion : 121 salarié.es dont 48 nouvellement embauché.es
- Mobilité contrainte : 62 nouveaux accueils en 2021 dont 44 relevant de la prévention ou du reclassement pour inaptitude. 79 sorties (dont 46 relevant de la prévention ou du reclassement de l'inaptitude) des dispositifs de mobilité contrainte sur un effectif total de 284 personnes dans les dispositifs concernés.

Au titre du département Pilotage de l'emploi

- 25 000 candidatures traitées
- 1008 recrutements sur postes permanents dont 418 contrats à durée déterminée (245 au motif de la vacance temporaire d'emploi et 173 au motif des besoins de service)
- 93 apprenti.es en situation d'alternance

➤ Administration des ressources humaines

L'année 2021 a été marquée par de nombreuses évolutions liées notamment à la mise en place de la loi de transformation de la fonction publique, à la traduction RH des orientations de la nouvelle mandature et aux adaptations induites par la crise sanitaire. La loi de transformation de la fonction publique a en effet entraîné la mise en place des nouvelles règles de gestion des agent.es contractuel.les en introduisant notamment l'indemnité de précarité au profit des agent.es dont les contrats sont inférieurs à 12 mois et en réduisant le champ de compétence de la CAP en ce qui

concerne les avancements de grade et promotions internes, obligeant la collectivité à définir des lignes directrices de gestion encadrant la campagne de promotions.

Par ailleurs, la nouvelle mandature s'est engagée à renforcer les moyens de la collectivité pour mettre en œuvre les priorités du mandat sur les piliers environnementaux, sociaux et démocratiques. En lien avec le service Emploi et Développement des Compétences, le service ARH a, par conséquent, été amené à contribuer au recrutement et à la gestion des agent.es recruté.es dans le cadre de la création de 300 nouveaux postes.

De plus, l'adaptation à la crise sanitaire a accéléré le développement du télétravail au sein de l'EMS nécessitant l'élaboration d'un nouveau cadre de gestion du dispositif télétravail. Une délibération fixant les nouvelles règles a ainsi été prise fin 2021 pour une application en 2022. Enfin, dans une démarche d'optimisation et de simplification des procédures, le service ARH a notamment procédé à la dématérialisation des actes transmis au contrôle de légalité de la Préfecture (Projet VALACT) et a fait évoluer les modalités de gestion des allocations de retour à l'emploi en déléguant à Pôle emploi leur gestion. La convention, établie en 2021, sera effective à compter du 1er juillet 2022 et permettra un meilleur accompagnement des allocataires, au vu de la technicité accrue du domaine.

➤ **Prévention et qualité de vie au travail**

- Cellule accidents du travail/maladie professionnelle

La cellule a pour mission principale d'instruire les demandes relatives à l'indisponibilité physique découlant d'évènements imputables ou non au service et de leur indemnisation.

Elle est chargée de saisir les différentes instances médicales et diligenter les expertises auprès des médecins agréé.es pour l'aider à prendre une décision éclairée au vu de chaque situation.

Elle assure le suivi des agent.es concerné.es, sur une période qui peut être assez longue, jusqu'à leur reprise ou invalidité définitive.

La cellule est pilotée depuis février 2021 par une cheffe d'équipe (création de poste) et quatre gestionnaires d'absence, dans un contexte de renouvellement de personnel important.

Un plan d'action a été mis en place en octobre 2021 afin de permettre à l'équipe de se structurer (rédaction des procédures, suivi des relations avec l'ancien prestataire de prévoyance pour le suivi des situations ouvertes, travail sur la mise en place du CITIS, du temps partiel thérapeutique, organisation interne et communication, ...).

Pilotage et coordination de la déclinaison de la politique de prévention des risques, animation des travaux du CHSCT, accompagnement de la politique habillement et EPI

Durant l'année 2021, l'activité est encore fortement impactée et rythmée par la crise sanitaire (protocoles sanitaires, dialogue social et communication, moyens de protections des agent.es).

Malgré la charge de travail, le projet de développement d'un logiciel d'évaluation des risques professionnels et suivi des plans d'actions a bien avancé et devrait être complètement opérationnel fin 2022.

Un important travail a également été engagé dans le renouvellement des marchés d'habillement et des EPI, ainsi que l'outil de commande des effets d'habillement et EPI (basculement sur l'outil AS-TECH au 2 janvier 2022).

✓ **Quelques chiffres clés :**

Trois agent.es (une chargée de mission, une assistante et un référent technique)

Comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail (C.H.S.C.T) :

- 10 séances plénières et 21 séances en commissions.
- 10 séances spéciales consacrées à l'actualité de la crise sanitaire.

Par ailleurs, de nombreuses réunions sectorielles ou thématiques se sont tenues au sein même de l'Eurométropole de Strasbourg avec les directions opérationnelles et les organisations syndicales.

- Qualité de vie au travail

Le service a piloté la démarche du baromètre social, en lien avec le prestataire retenu par la collectivité, depuis la création du questionnaire, jusqu'à la campagne de consultation des agent.es et l'organisation de la restitution des résultats.

- Mission handicap

Principales missions :

- Coordination de la mise en œuvre de la politique handicap en matière de ressources humaines pour la collectivité,
- Gestion administrative et financière du plan d'actions de la convention avec le FIPHFP (Fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique),
- Déclaration annuelle obligatoire des employeurs,
- Accompagnement individuel des situations de compensation de handicap au travail et des situations complexes des agent.es bénéficiaires de l'obligation d'emploi,
- Appui aux collectifs de travail,
- Appui transversal sur les sujets handicap de politiques publiques.

Les faits marquants de l'année et les principaux projets

Durant l'année 2021, l'activité est toujours fortement impactée par la crise sanitaire. De nombreux agent.es ont été placés en télétravail massif avec des demandes d'aménagements de poste qui ont évolué vers plus d'équipements informatiques au domicile et une duplication des aménagements de poste bureau au domicile.

La convention FIPHFP 2019-2021, prolongée par avenant d'une durée d'une année (2022).

Actions en faveur des agent.es en situation de handicap

La collectivité reste très engagée dans le maintien dans l'emploi de ses agent.es, elle contribue à l'amélioration des conditions de vie et est en recherche constante de solutions de compensation du handicap en réseau pluridisciplinaire des services. Une constante évolution des pratiques est observée, le recours de plus en plus fréquent au bureau à hauteur variable pour alterner les postures de travail assis-debout est un exemple parlant. Les aménagements de poste ont été plus nombreux en 2021 (26 contre 16 en 2020). La Réforme 100% Santé dans son volet audiologie est toujours

un succès pour les agent.es et a un impact qui se mesure pour la collectivité. Le partenariat avec le FIPHFP s'est poursuivi avec des subventions conséquentes, de l'ordre de 168 000 € pour 2021. L'innovation reste une orientation de recherche de compensation des handicaps, citons à titre d'exemples les transcriptions de documents TOTEMS en Facile à lire et à comprendre (FALC) qui se développent, ainsi que la compensation par vélotypie pour quelques collègues concerné.es.

✓ **Chiffres clés :**

Le taux d'emploi de 7.54% est bon. Le fait marquant est le changement de l'assiette de calcul en 2022 qui entraîne mécaniquement une baisse du taux, malgré une augmentation du nombre d'agent.es en situation de handicap (+55 travailleur.ses handicapé.es par rapport à 2020). La collectivité reste attentive sur son axe recrutement afin d'être davantage attractive pour les travailleur.ses disposant d'une RQTH, notamment sur le volet apprentissage.

➤ **Médecine du travail**

Durant l'année 2021, l'activité du service est encore fortement impactée et rythmée par la crise sanitaire. La médecine du travail a dû s'adapter à ces contraintes pour participer à la lutte contre la propagation du virus. De ce fait certaines visites ont été reportées. La variable d'ajustement s'est faite encore une fois sur les visites systématiques. Leur nombre a été divisé par 2 par rapport à 2019. Les visites les plus urgentes ont été privilégiées, à savoir, les visites de reprise après CLM, CMO, CLD, les visites à la demande des agent.es et des services.

Pour contribuer à la sortie de crise, le service a participé à la vaccination des agent.es (10 jours bloqués pour 521 vaccinations en simultanées par 2 équipes composées chacune d'un.e médecin et d'une assistante).

La médecine du travail a également participé au contact tracing lors de la survenue de cas Covid+ dans les services, en venant en appui dans la recherche des cas contacts et dans les préconisations de mise en retrait du poste de travail si nécessaire.

Par ailleurs, les médecins participent régulièrement à des réunions pluridisciplinaires avec les services selon leur disponibilité et le sujet de la réunion :

- Réunions pluridisciplinaires avec les services de la DRH (reclassement des agent.es en inaptitude, mise au point des nouvelles procédures ex : reprise en temps partiel, organisation du télétravail....
- Réunions avec les services des agent.es soit pour traiter et solutionner une situation professionnelle complexe, soit pour une synthèse médicale de l'état de santé du service....
- Collaboration avec les assistantes sociales pour les situations nécessitant leurs compétences.

À noter également que depuis la fin de l'année 2021, le service est doté d'un nouveau logiciel de Santé au Travail « Kenora » qui permet d'assurer la gestion administrative des dossiers et le dossier médical de santé au travail des agent.es.

➤ Service social du travail

La direction mène également des interventions sociales dans des domaines variés : professionnels, santé, financier, familial, administratif, logement. En 2021, 2080 interventions sociales ont été enregistrées, dont 389 qui concernent l'accès au logement social. On note une nette augmentation de cette activité, qui est à mettre en lien avec l'activation des dispositifs de droit commun d'accompagnement au logement social en faveur des agent.es.

✓ Chiffres clés :

Pilotage du dispositif don de jour solidaire en faveur d'un.e collègue parent d'un enfant gravement malade : 16 familles concernées, 94 donneur.ses issu.es des services de la collectivité, 305 jours de dons recueillis, 235 jours mobilisés.

Pilotage du dispositif « prestations sociales »

Prestations	Nombre de bénéficiaires	Budget alloué
Prestations vacances	96	10 769,16 €
Frais de garde	6	1 324,90 €
Personnes en situation de handicap	30	69 647,31 €
Bourses d'études	159	121 990,00 €
Chèques vacances	3 727	778 309,00 €
Total	4 018	982 040,37 €

On constate une baisse des demandes de Prestations vacances et Chèques vacances, qui peut s'expliquer par le contexte de crise sanitaire, période durant laquelle les agent.es se sont moins projeté.es dans des séjours vacances.

➤ Mission dialogue social

Au-delà des réunions sectorielles ou bilatérales entre tout ou partie des organisations syndicales et une direction de la collectivité, de nombreuses intersyndicales ont été organisées par la DRH en 2021. Nombre d'entre elles étaient à nouveau consacrées aux conséquences de la crise sanitaire de la COVID19 : organisation du temps de travail, ASA Covid, garde d'enfants...

L'année 2021 a également permis de concerter sur quantité de sujets dont, notamment : participation de l'employeur aux déplacements domicile-travail des agent.es et mise en place du forfait mobilité durable, évolution du dispositif de télétravail, mise en place d'un plan d'action d'égalité professionnelle. Tous ces sujets ont été par la suite présentés au comité technique, instance qui s'est réunie à 12 reprises durant cette année et qui a traité une quarantaine de projets.

Enfin, les membres de l'Agenda social se sont réunis à plusieurs reprises pour travailler sur la méthode de négociations et les sujets à traiter durant le mandat : ces rencontres ont notamment permis de définir les actions prioritaires à mener dès 2022, dont celles relatives à l'amélioration du pouvoir d'achat.

➤ Pilotage RH

L'activité a à nouveau été fortement marquée par l'accompagnement des agent.es, des encadrant.es et des services dans le contexte de crise sanitaire. Cela s'est traduit dans les différentes composantes du service.

Le département juridique a été fortement impliqué sur la question sanitaire avec entre autres la mise en place du pass sanitaire. Il a également fortement contribué à la conduite des projets de la direction (par exemple, sur le champ de l'égalité professionnelle). Il a continué d'être fréquemment sollicité par différents services pour connaître leurs obligations, possibilités, risques et marges de manœuvre en matière de gestion du personnel pour des cas complexes ou sortant de l'ordinaire. Il a également connu une importante activité disciplinaire en accompagnant les services pour plusieurs situations et enquêtes administratives ou en traitant celles-ci directement. Enfin, le département s'est investi dans le projet portée par la cheffe de projet qualité RH avec une participation appuyée au travail autour du guide des procédures RH.

Au niveau de la communication RH, la crise sanitaire a induit la nécessité de s'adapter aux évolutions constantes de la réglementation, et de communiquer efficacement aux réseaux RH déconcentrés et aux agent.es : reconfinement partiel d'avril, vaccination, mise en place du pass sanitaire. Au niveau de l'accompagnement des projets RH, la fin d'année a surtout été marquée par une communication dense sur le baromètre social, projet structurant pour la suite du mandat.

Enfin, 2021 a été une année d'avancée importante au niveau des outils du SIRH : montée de version majeure de l'outil de gestion des temps, mise en œuvre d'un outil de gestion à la médecine, mise en place de la télétransmission des actes au contrôle de légalité, mise en place de la signature à distance des renouvellements de contrat, attribution d'un marché d'AMO pour accompagner la mise en œuvre d'un nouvel outil de gestion de la carrière et de la paie et d'outils de gestion des talents... etc. Ces projets s'inscrivent dans une démarche de modernisation de l'ensemble du système d'information des ressources humaines (SIRH).

Cette démarche pluriannuelle vise à un horizon 2025-2026 à refondre les applications informatiques afin de répondre aux objectifs de simplification et de dématérialisation des outils informatiques, au service des gestionnaires de ressources humaines, mais également de l'ensemble des agent.es qui pourront ainsi bénéficier d'un accès simplifié aux procédures et aux informations dont ils-elles ont besoin.

L'équipe projet en charge des procédures RH à destination du réseau RH a achevé le travail de conception d'un espace Sharecan dédié. L'ensemble de la matière détenue par les services intégrera progressivement cet espace. Le projet RGPD à la DRH a également fait l'objet d'une analyse qui devrait aboutir en 2022 à une structuration.

Ville



Rapport d'activité 2021

Novembre 2022

Crédits photos EMS :

Philippe Stirnweiss, Alban Hefti, Lætitia Piccarreta, Frédéric Maigrot, Jean-François Badias, Ernest Læemmen, Philippe Schalck.